



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/170
2 mai 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 85 de la liste préliminaire*

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR
LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT LES DROITS
DE L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES AUTRES
ARABES DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale, pour la période comprise entre le 27 août et le 31 décembre 1994, le rapport ci-joint que le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés lui a présenté, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 49/36 A de l'Assemblée du 9 décembre 1994.

* A/50/50/Rev.1.

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|--|---------------------|-------------|
| LETTRE D'ENVOI | | 4 |
| I. INTRODUCTION | 1 - 7 | 5 |
| II. RENSEIGNEMENTS REÇUS PAR LE COMITÉ SPÉCIAL | 8 - 503 | 6 |
| A. Situation générale | 8 - 182 | 6 |
| 1. Évolution générale et déclarations officielles | 8 - 86 | 6 |
| 2. Incidents liés à l'occupation | 87 - 182 | 20 |
| a) Liste des Palestiniens tués par des soldats ou des civils israéliens | 87 | 20 |
| b) Liste d'autres Palestiniens tués du fait de l'occupation | 87 | 24 |
| c) Autres incidents | 88 - 182 | 25 |
| B. Administration de la justice, notamment le droit à un procès équitable | 183 - 257 | 44 |
| 1. Population palestinienne | 183 - 213 | 44 |
| 2. Israéliens | 214 - 257 | 48 |
| C. Traitement des civils | 258 - 406 | 55 |
| 1. Situation générale | 258 - 340 | 55 |
| a) Brimades et mauvais traitements | 258 - 264 | 55 |
| b) Châtiments collectifs | 265 - 300 | 57 |
| i) Maisons ou pièces démolies ou murées | 265 - 279 | 57 |
| ii) Imposition de couvre-feux, bouclage ou fermeture de secteurs | 280 - 299 | 59 |
| iii) Autres formes de châtements collectifs | 300 | 61 |
| c) Expulsions | — | 61 |
| d) Situation économique et sociale | 301 - 339 | 61 |
| e) Autres faits nouveaux | 340 | 69 |

TABLE DES MATIÈRES (suite)

| | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|---|---------------------|-------------|
| 2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales | 341 - 378 | 69 |
| a) Liberté de circulation | 341 - 353 | 69 |
| b) Liberté de l'enseignement | 354 - 364 | 71 |
| c) Liberté de religion | 365 - 376 | 73 |
| d) Liberté d'expression | 377 - 378 | 75 |
| 3. Informations sur les activités des colons touchant la population civile | 379 - 406 | 76 |
| D. Traitement des détenus | 407 - 432 | 79 |
| 1. Mesures concernant la libération de détenus . | 407 - 410 | 79 |
| 2. Autres informations concernant les détenus . . | 411 - 432 | 80 |
| E. Mesures d'annexion et implantation de colonies . . | 433 - 488 | 84 |
| F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé | 489 - 503 | 95 |

LETTRE D'ENVOI

Le 24 mars 1995

Monsieur le Secrétaire général,

Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a l'honneur de vous faire tenir ci-joint, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 49/36 A de l'Assemblée générale, du 9 décembre 1994, un rapport périodique actualisant les informations contenues dans son vingt-sixième rapport, qu'il a adopté et vous a présenté le 26 août 1994 (A/49/511). Le présent document a été établi aux fins de porter à votre attention, et à celle de l'Assemblée générale, les dernières informations sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Le présent rapport périodique porte sur la période allant du 27 août au 31 décembre 1994. Il se fonde sur des informations écrites rassemblées de diverses sources, parmi lesquelles le Comité spécial a choisi les extraits et résumés pertinents et les a présentés dans le rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial chargé
d'enquêter sur les pratiques
israéliennes affectant les droits de
l'homme du peuple palestinien et des
autres Arabes des territoires occupés

(Signé) Herman Leonard de SILVA

Son Excellence
Monsieur Boutros Boutros-Ghali
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies
New York

/...

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 49/36 A, du 9 décembre 1994, l'Assemblée générale :

"5. Prie le Comité spécial, en attendant qu'il soit entièrement mis fin à l'occupation israélienne, de continuer à enquêter sur la politique et les pratiques israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, de procéder avec le Comité international de la Croix-Rouge aux consultations voulues conformément à son règlement pour sauvegarder le bien-être et les droits de l'homme des peuples des territoires occupés, et de présenter au Secrétaire général un rapport à ce sujet le plus tôt possible et, par la suite, chaque fois qu'il y aura lieu;

6. Prie également le Comité spécial de présenter régulièrement au Secrétaire général des rapports périodiques sur la situation dans le territoire palestinien occupé;

7. Prie en outre le Comité spécial de continuer à enquêter sur le traitement des prisonniers dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967."

2. Le Comité spécial a poursuivi ses travaux suivant le règlement intérieur contenu dans son premier rapport au Secrétaire général et a tenu sa première série de réunions du 22 au 24 mars 1995 à Genève. Le 9 février 1995, la Mission permanente de Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de l'ONU (Centre pour les droits de l'homme) que le Gouvernement sri-lankais avait désigné M. Herman Leonard de Silva, Représentant permanent de Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour le représenter au Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, avec effet immédiat, à la place de M. Stanley Kalpagé. Assistaient donc à la première série de réunions M. Herman Leonard de Silva, qui assumait les fonctions de président, M. Ibra Deguène Ka (Sénégal), et Dato' Abdul Majid Mohamed (Malaisie).

3. Le Comité spécial a décidé de maintenir son système de suivi des informations sur les territoires occupés et, conformément au paragraphe 7 de la résolution 49/36 A, d'accorder une attention particulière à celles relatives au traitement des prisonniers. Il a étudié les informations parues dans la presse israélienne et dans les journaux de langue arabe publiés dans les territoires occupés, concernant les faits nouveaux survenus dans ces territoires entre le 27 août et le 31 décembre 1994. Il a également pu disposer d'autres éléments d'information touchant son mandat.

4. Le Comité spécial a également pris des décisions sur l'organisation de ses travaux pour l'année. Il a convenu de s'adresser aux Gouvernements égyptien, jordanien et syrien pour leur demander leur coopération dans l'exécution de son mandat. Il a également convenu de contacter l'Observateur de la Palestine et le

Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Enfin, il a décidé de tenir, à sa prochaine série de réunions, des auditions dans la région afin de consigner les informations ou les éléments de preuve pertinents.

5. Le 24 mars 1995, le Comité spécial a adressé une lettre au Secrétaire général, lui demandant de participer à un effort visant à assurer la coopération du Gouvernement israélien.

6. Le Comité a examiné le présent rapport, qu'il a adopté le 24 mars 1995.

7. Les noms géographiques et la terminologie employés dans le présent rapport sont ceux utilisés par les sources originales et n'impliquent aucune expression d'opinion quelle qu'elle soit de la part du Comité spécial ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

II. RENSEIGNEMENTS REÇUS PAR LE COMITÉ SPÉCIAL

A. Situation générale

1. Évolution générale et déclarations officielles

8. Le 28 août 1994, des sources proches de l'armée ont confirmé que les Forces de défense israéliennes (FDI) avaient, une semaine auparavant, capturé un groupe de six Palestiniens armés qui s'apprêtaient apparemment à perpétrer une attaque contre le kibboutz Be'eri, dans le nord-ouest du Néguev (Jerusalem Post, 29 août 1994).

9. Le 28 août 1994, le cabinet a approuvé l'accord de transfert accéléré de pouvoirs entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), accord en vertu duquel l'autorité dans cinq domaines de la vie civile (éducation, tourisme, fiscalité, santé et services sociaux) serait transférée aux Palestiniens des territoires, à l'extérieur de Gaza et Jéricho. L'accord ne s'appliquera ni à Jérusalem-Est ni aux colonies juives (Jerusalem Post, 29 août 1994).

10. Le 29 août 1994, une femme âgée habitant Ramallah et identifiée sous le nom de Watfi Hadin a été appréhendée à son arrivée sur le pont Allenby, après que les soldats qui fouillaient ses bagages eurent découvert trois pistolets, cinq chargeurs et 200 balles enveloppées dans du papier d'aluminium (Jerusalem Post, 31 août 1994).

11. Le 30 août 1994, le chef de l'état-major Ehud Barak a fait savoir à la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que les FDI "travaillaient en partant de l'hypothèse" que certains des prisonniers palestiniens récemment libérés choisiraient à nouveau la voie du "terrorisme". Barak a néanmoins déclaré qu'il ne savait pas si des prisonniers libérés avaient déjà participé à des attaques "terroristes" contre les FDI ou contre des Israéliens. Selon lui, le nombre d'attaques perpétrées en Cisjordanie était tombé de 75 en juillet 1994 à 55 en août 1994. Ces chiffres comprenaient les attaques à l'explosif et les incidents armés, mais ne tenaient pas compte des incidents de jets de pierres. À Gaza, le nombre d'attaques est tombé de 33 en juillet 1994 à 25 en août 1994 (Jerusalem Post, 31 août 1994).

12. Le 30 août 1994, des sources israéliennes ont signalé une augmentation du nombre des colons en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Le nombre total de colons était estimé à 140 000. Le quotidien israélien Ha'aretz a révélé que le Ministère du logement prévoyait de construire 450 nouveaux logements à Bitar, près de Bethléem (Jerusalem Times, 2 septembre 1994).

13. Le 1er septembre 1994, les quatre dernières personnes faisant partie de la trentaine de militants du Hamas interpellés en liaison avec les deux agressions commises 19 jours auparavant contre des Israéliens à l'embranchement de Kissufim ont été libérées (Jerusalem Post, 2 septembre 1994).

14. Le 8 septembre 1994, il a été signalé que le Service général de sécurité (GSS) et les FDI avaient récemment démasqué un groupe d'activistes du Hamas qui avaient aidé des "terroristes" à mener plusieurs attaques et en particulier des attaques armées ayant fait trois morts du côté israélien dans la région d'Hébron (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 septembre 1994).

15. Le 9 septembre 1994, le maire Ghassan Shaka'a a déclaré qu'une force de police palestinienne serait créée à Naplouse. Elle se composera de 150 hommes, actuellement en cours de formation à Jéricho (The Jerusalem Times, 9 septembre 1994).

16. Le 12 septembre 1994, le colonel Jibril Rajoub, chef de la Palestinian Protective Security, a accusé l'armée et la police israéliennes de mener une campagne de répression contre les éléments de la Security qui opéraient en Cisjordanie et à Jérusalem. Il a déclaré que huit ou neuf de ses hommes (habitant Tulkarem, Bethléem et Hébron) avaient été arrêtés entre le 11 et le 12 septembre, tandis que trois de ses gardes du corps avaient été interpellés à Jérusalem le 10 septembre. Cette apparente répression faisait suite à la parution dans les médias de plusieurs articles affirmant que les agents de Rajoub opéraient dans tous les secteurs administrés, alors qu'à plusieurs reprises des responsables gouvernementaux avaient déclaré que cela était interdit. Selon certains éléments des forces de sécurité, ces arrestations étaient motivées par le recours excessif de Rajoub à la violence et à l'intimidation, à la fois contre les "collaborateurs" présumés et contre les opposants politiques dans les territoires (Jerusalem Post, 13 et 18 septembre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 23 septembre 1994).

17. Le 13 septembre 1994, il a été signalé que dans un rapport marquant le premier anniversaire de la signature de l'Accord d'Oslo, à paraître le même jour, l'organisation de défense des droits de l'homme B'tselem accusait les autorités israéliennes de violations à l'encontre des Israéliens et des Palestiniens des territoires. Les auteurs du rapport relevaient plusieurs "incidents extrêmement préoccupants" dénotant un dangereux mépris pour les droits de l'homme de la part de la nouvelle Autorité palestinienne. D'autre part, ils constataient une diminution de 30 % du nombre des Palestiniens tués par des éléments des forces de sécurité (de 170 entre le 14 septembre 1992 et le 14 septembre 1993 à 119 durant les 12 mois suivants). Dans le même temps, 45 Palestiniens, dont les 29 victimes du massacre d'Hébron, avaient été tués par des civils israéliens. Au cours de la même période, les Palestiniens avaient tué 21 civils israéliens et huit membres des forces de sécurité dans les

territoires, ainsi que 24 civils et quatre membres des forces de sécurité à l'intérieur de la Ligne verte (y compris 12 personnes tuées par l'explosion de bombes dans deux autocars, à Afula et Hadera). Le nombre total de victimes israéliennes (57) avoisine les 65 personnes qui, selon l'organisation Peace Watch, qui s'est donné pour mission de contrôler le respect des termes de l'Accord de paix, auraient été tuées du côté israélien entre le 9 septembre 1993 et le 9 septembre 1994. Ce chiffre représente une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente. L'organisation B'tselem a déclaré que les principales violations commises par les forces de sécurité israéliennes étaient caractérisées par le nombre des cas où les armes à feu avaient été employées sans nécessité, les démolitions d'habitations, les mauvais traitements lors des interrogatoires, les restrictions imposées à la liberté de circulation, les tracasseries bureaucratiques et les pratiques discriminatoires dans la façon de traiter les requêtes et les plaintes. L'organisation B'tselem enquêtait aussi sur les violations commises par l'État à l'encontre des colons israéliens. Elle a réfuté que le Gouvernement ait le droit de recourir systématiquement à la détention administrative ou d'empêcher les détenus de s'adresser à un avocat. En réponse au rapport, les services du porte-parole des FDI ont insisté sur les précautions que prenait l'armée pour éviter les incidents mortels (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 septembre 1994).

18. Le 13 septembre 1994, il a été signalé que, selon les auteurs de deux rapports distincts publiés la veille, le nombre d'Israéliens tués dans des attaques "terroristes" au cours des 12 mois écoulés depuis la signature de l'Accord d'Oslo avait très considérablement augmenté. Selon l'un de ces rapports, publié par Peace Watch, organisation neutre qui contrôle la mise en oeuvre des accords de paix, 65 Israéliens avaient été tués entre le 9 septembre 1993 et le 8 septembre 1994, contre 49 au cours des 12 mois précédents et 37 en 1991-1992. La majeure partie des incidents de ce genre survenus au cours des deux dernières années étaient apparemment l'oeuvre du Hamas. Au sujet des actes violents liés au soulèvement mais n'ayant pas entraîné de décès, l'organisation Peace Watch estimait dans ce rapport que le nombre de cocktails Molotov et d'engins explosifs utilisés sur les routes avait augmenté depuis la signature de l'Accord, alors que le nombre des cas où l'on avait tiré à l'aide d'armes à feu avait diminué. Le nombre total d'Israéliens blessés avait diminué (633 en 1992-1993; 463 en 1993-1994). Selon le rapport, le nombre de Palestiniens tués par d'autres Palestiniens avait baissé (166 en 1992-1993; 108 en 1993-1994). Le nombre de Palestiniens tués par des civils israéliens (sept en 1991-1992; zéro en 1992-1993) avait été de 38 en 1993-1994, les trois quarts des victimes ayant trouvé la mort dans le massacre de la grotte de Machpéla à Hébron. Alors que la publication du rapport de l'organisation Peace Watch ne s'accompagnait d'aucun commentaire polémique, les auteurs d'un autre rapport, présenté lors d'une conférence de presse par le Conseil des communautés juives de Cisjordanie et de Gaza, ont utilisé ces chiffres pour souligner ce qu'ils considéraient comme étant la faillite de l'Accord d'Oslo. Uri Elizur, directeur de l'information du Conseil, a déclaré que l'année 1993-1994 avait été la plus violente depuis le début du soulèvement (Jerusalem Post, 12 septembre 1994).

19. Le 20 septembre 1994, les FDI ont rejeté et déclarées "sans fondement" les informations parues dans la presse, selon lesquelles l'armée serait en train de créer des unités spéciales chargées de disperser et d'évacuer les colons des

hauteurs du Golan, de Cisjordanie et de Gaza. L'armée a néanmoins confirmé que le commandement central avait créé une compagnie de police militaire dont les éléments étaient spécialement entraînés pour disperser à la fois les manifestations des Juifs et des Arabes (Jerusalem Post, 21 septembre 1994).

20. Le 21 septembre 1994, Israël a été accusé de violer l'esprit et la lettre de l'Accord d'Oslo et de laisser planer le doute sur son intention de l'appliquer entièrement. Lors d'une conférence de presse destinée à faire connaître ce que, un an après la signature de l'Accord d'Oslo les Palestiniens pensaient de cet accord, Gush Shalom, mouvement d'extrême gauche en faveur de la paix, et Jiser, centre d'information palestinien, ont déclaré que 8 des 16 articles de la Déclaration de principes n'avaient pas été appliqués, que ce fût "en totalité ou en partie". La principale accusation concernait l'attitude des Israéliens à l'égard des élections palestiniennes, qui auraient normalement dû avoir lieu à la mi-juillet (Jerusalem Post, 22 septembre 1994).

21. Le 4 octobre 1994, les FDI et le GSS ont arrêté 30 résidents de Fitunia, dans le district de Ramallah, après qu'une cache de munitions et d'armes eut été découverte dans le village. Les activistes ont été interpellés après que des armes et de la littérature subversive eurent été découverts (Ha'aretz, 5 octobre 1994; Jerusalem Post, 9 octobre 1994).

22. Le 6 octobre 1994, 75 Palestiniens ont achevé une formation en vue de la constitution d'une police municipale à Naplouse. Un groupe de 70 recrues d'Hébron serait également envoyé à Jéricho où ses membres seront formés pour devenir agents de la circulation (The Jerusalem Times, 7 octobre 1994).

23. Le 20 octobre 1994, il a été signalé qu'à la suite de l'attentat suicide commis dans un autobus de Tel-Aviv, le Premier Ministre Yitzhak Rabin avait déclaré qu'il ferait adopter la législation nécessaire pour permettre au GSS de faire preuve de davantage de fermeté lors de l'interrogatoire des "terroristes" présumés, d'augmenter le nombre de mises en détention administrative et de démolir un plus grand nombre de maisons de "terroristes" (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 octobre 1994).

24. Le 21 octobre 1994, des sources proches de la municipalité de Jérusalem ont indiqué que le maire de la ville, Ehud Olmert, avait ordonné la fermeture du bureau municipal du Conseiller aux affaires arabes, qui servait de trait d'union entre les Arabes de Jérusalem et l'État depuis 1967. Ehud Olmert souhaitait en revanche que les différents services municipaux traitent directement avec les Arabes, comme ils le faisaient pour les autres résidents. Au cours d'une réunion consacrée à l'établissement du budget pour 1995, tenue au début de la semaine, Ehud Olmert a déclaré que le bureau pour les affaires arabes serait officiellement fermé avant le 1er janvier 1995 (Jerusalem Post, 21 octobre 1994).

25. Le 23 octobre 1994, des responsables israéliens ont démenti une affirmation du Hamas selon laquelle le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait ordonné l'assassinat de dirigeants du mouvement; ils ont néanmoins confirmé qu'Israël avait lancé une vaste opération de répression contre le mouvement (également relaté dans The Jerusalem Times, 28 octobre 1994). Certains activistes du Hamas ont été arrêtés depuis l'attentat de Tel-Aviv du 19 octobre. Cependant, selon

le GSS et l'armée, ces personnes n'étaient pas très haut placées dans la hiérarchie du mouvement, même si certaines étaient très influentes dans leurs villages (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 octobre 1994).

26. Le 24 octobre 1994, un nouveau point de passage entre Israël et la Jordanie a été créé avec l'achèvement de la construction du pont Sheikh Hussein sur le Jourdain, en face du kibboutz Maoz Haim. Ce pont remplaçait l'ancien pont Sheikh Hussein, que l'organisation Hagana (organisation juive d'autodéfense créée en Palestine essentiellement pour contenir les attaques arabes durant la période du mandat britannique) avait fait exploser lors de la "nuit des ponts", en juin 1947. Le nouveau pont servira essentiellement au passage des piétons et des touristes (Jerusalem Post, 24 octobre 1994).

27. Le 26 octobre 1994, Israël et la Jordanie ont signé un traité de paix au poste frontière d'Arava. L'accord historique a été signé à 14 h 10 par les deux Premiers Ministres, Yitzhak Rabin et Abdul Salam Majali, en présence du Président Bill Clinton, du Roi Hussein et du Président Ezer Weizman (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 octobre 1994).

28. Le 30 octobre 1994, des sources proches des services de sécurité ont signalé qu'environ 150 activistes du Hamas avaient été arrêtés depuis l'attentat du 19 octobre à Tel-Aviv, principalement en Cisjordanie, à Ramallah, Naplouse et Bir Naballah et dans d'autres localités situées hors des régions palestiniennes autonomes. Une quarantaine d'entre eux ont été placés en détention administrative (Ha'aretz, 30 octobre 1994; Jerusalem Post, 31 octobre 1994).

29. Le 31 octobre 1994, au cours d'une réunion du Parti travailliste, le Ministre de la police Moshé Shahal a présenté des statistiques faisant apparaître une baisse de 12 % du nombre d'incidents "terroristes" survenus au cours des 12 derniers mois. Il a néanmoins souligné que les "terroristes" palestiniens avaient recours à des moyens plus sophistiqués et plus mortels (attaques suicides, notamment). Selon les mêmes chiffres, 2 707 actes "terroristes" de tous genres avaient été commis en 12 mois, à compter du 13 septembre 1993, contre 3 083 au cours des 12 mois précédents. Les chiffres ne prenaient en compte ni le récent attentat de Tel-Aviv ni la fusillade du centre de Jérusalem. Ils ne mentionnaient pas non plus le nombre de morts et de blessés (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er novembre 1994).

30. Le 1er novembre 1994, la Knesset a adopté en première lecture une proposition de loi tendant à alourdir considérablement les sanctions infligées aux employeurs de travailleurs illicites. Selon le projet d'amendement, le montant de l'amende à payer pour avoir recruté des travailleurs étrangers en situation irrégulière passerait de 18 000 à 28 000 NIS. Le projet a suscité de vives protestations de la part des partis arabes qui ont soutenu que ce nouveau texte de loi limiterait le nombre d'emplois offerts aux Palestiniens (Jerusalem Post, 2 novembre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 4 novembre 1994).

31. Le 1er novembre 1994 est entré en fonctions le général de division Gabi Ophir qui assume désormais le commandement de la Judée et Samarie. Le général de division Ophir remplace le général de division Shaul Mofaz nommé la semaine précédente au commandement de la région Sud (Jerusalem Post, 2 novembre 1994).

32. Le 2 novembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a dit devant un groupe de dirigeants du United Jewish Appeal que Kiryat Arba était l'une des colonies de peuplement "prioritaires" du Gouvernement israélien, en la mettant donc dans la même catégorie que les colonies de peuplement du Grand Jérusalem, du Golan et de la vallée du Jourdain. C'était la première fois que M. Rabin mettait publiquement Kiryat Arba au nombre des colonies de "sécurité". En revanche, M. Rabin a fortement critiqué la colonie d'Hébron en disant qu'il fallait consacrer à cet endroit trois bataillons à la protection de 415 Israéliens vivant au milieu d'une population de 80 000 à 100 000 Palestiniens (Jerusalem Post, 3 novembre 1994).

33. Le 2 novembre 1994, le Centre israélien d'information sur les droits de l'homme dans les territoires occupés, B'Tselem, a publié un rapport sur le nombre total d'Israéliens et de Palestiniens tués entre le début de l'Intifada et le 31 octobre 1994. Au cours de cette période, 1 202 Palestiniens résidant dans les territoires occupés avaient été tués. Parmi eux figuraient 257 enfants (68 âgés de 12 ans ou moins et 189 âgés de 13 à 16 ans). Cent autres Palestiniens ont été tués par des civils israéliens et 27 par d'autres Palestiniens. Cinquante-trois membres des forces de sécurité israéliennes et 69 civils israéliens, dont trois enfants en bas âge, ont été tués par des Palestiniens dans les territoires occupés (The Jerusalem Times, 11 novembre 1994).

34. Le 3 novembre 1994, il a été officiellement admis pour la première fois qu'il existait une unité clandestine de la police des frontières dont les membres se déguisaient en Arabes et travaillaient au centre des villages et des villes palestiniens. Le Président Ezer Weizman a dit qu'il fallait maintenir ce type d'unités en activité pour préserver la force d'Israël. Depuis sa création, cette unité aurait tué 50 "terroristes" et arrêté 70 "terroristes importants" ainsi que des douzaines d'autres activistes (Jerusalem Post, 4 novembre 1994).

35. Le 3 novembre 1994, il a été signalé que des propriétaires terriens et des avocats palestiniens avaient créé un haut comité de défense des terres confisquées dans le sud de la Cisjordanie. L'objectif de ce comité est de lutter contre le développement des colonies de peuplement. Des comités de même nature devraient voir le jour dans les villages de la région de Bethléem et de la région d'Hébron (Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

36. Le 4 novembre 1994, il a été annoncé que sept activistes du Hamas avaient été arrêtés en Cisjordanie dans le cadre d'une vaste opération de répression visant les activistes du Hamas et du Djihad islamique, ce qui porte à 150 le nombre d'activistes arrêtés depuis l'attentat à la bombe de Tel-Aviv (Ha'aretz, 4 novembre 1994).

37. Le 4 novembre 1994, Mahmoud Zahar, dirigeant du Hamas de Gaza, a fait savoir que son mouvement était prêt à négocier avec Israël pour protéger les civils des affres de la guerre et de la violence. Zahar donnait ainsi suite à un appel au dialogue lancé par Yossi Beilin, Vice-Ministre des affaires étrangères, à la branche modérée du Hamas (The Jerusalem Times, 4 novembre 1994).

38. Le 7 novembre 1994, il a été annoncé lors d'une enquête menée par Peace Watch que la participation du Fatah à des attentats dirigés contre des Israéliens avait pratiquement pris fin depuis la signature de l'Accord du Caire. En revanche, d'après le même compte rendu, le Hamas serait responsable de la quasi-totalité des morts israéliens depuis le mois de mai (Jerusalem Post, 7 novembre 1994).

39. Le 8 novembre 1994, un haut responsable de Cisjordanie a déclaré que le nombre d'incidents, dans les territoires, avait augmenté de plusieurs centaines de points de pourcentage. C'était notamment vrai des cas de jets de pierres et des manifestations auxquelles assistent des centaines de Palestiniens de tous bords, y compris des partisans du processus de paix. Le même responsable note qu'il y a eu de ce fait augmentation du nombre d'arrestations et de plaintes déposées auprès des tribunaux militaires (Ha'aretz, 9 novembre 1994).

40. Le 8 novembre 1994, un haut fonctionnaire de la police a admis publiquement que les Palestiniens étaient en train de mettre sur pied leur propre police en Judée et Samarie (Cisjordanie). Il a signalé que les Palestiniens assuraient d'ores et déjà la police de la circulation et intervenaient en cas d'affrontements entre clans. Il a toutefois ajouté que ses propres fonctionnaires limiteraient l'intervention des Palestiniens dans l'action de la police tant que le Gouvernement n'aurait pas approuvé la création d'une force de police palestinienne en dehors de la région de Jéricho et de la zone de Gaza. Le Ministre de la police, Moshé Shahal, a déclaré que la question était actuellement à l'étude, ajoutant qu'il faudrait établir une coopération étroite entre les FDI et la Force de police palestinienne (FPP) (Jerusalem Post, 9 novembre 1994).

41. Le 9 novembre 1994, les FDI ont nié que la faculté d'ouvrir le feu et la réglementation applicable à cet égard dans les territoires aient été revues et libéralisées depuis la réouverture de la grotte de Machpéla. La réfutation faisait suite à une information d'après laquelle le commandement central aurait publié de nouvelles directives autorisant les soldats à tirer immédiatement sans établir au préalable dans quelles circonstances se situait l'événement dont ils étaient témoins s'ils voyaient qu'un colon ou un autre Israélien tirait contre des Palestiniens dans les territoires. Il a été toutefois signalé que l'armée avait donné pour instruction aux officiers et aux soldats d'intervenir rapidement et d'empêcher par la force au besoin un Juif d'utiliser son arme contre des Palestiniens quand il n'était pas lui-même victime d'une agression et que l'on ne tirait pas sur lui (Jerusalem Post, 10 novembre 1994).

42. Le 10 novembre 1994, des dirigeants de la communauté arabe d'Israël, y compris des membres des autorités locales arabes, des ministres arabes, des membres arabes de la Knesset ainsi que les présidents de mouvements politiques actifs dans le secteur arabe, ont publié une déclaration collective mettant en

garde Israël contre les effets néfastes que pourrait avoir l'installation de "collaborateurs" dans les villes arabes d'Israël. Les auteurs de la déclaration en ont appelé au boycottage total de ces "collaborateurs" et les résidents qui leur avaient vendu des logements ou qui leur en louaient étaient priés de les en chasser. Les Arabes israéliens prétendaient que ces "collaborateurs" étaient une menace pour leur communauté car ils étaient souvent mêlés au trafic de drogue et au milieu de la prostitution. Les dirigeants arabes soutenaient que le nombre d'informateurs installés par les autorités israéliennes dans les localités arabes et les villes hébergeant une population mixte avait considérablement augmenté au cours des dernières années. Le Ministre adjoint de la santé a déclaré qu'à son avis ce seraient 20 000 à 50 000 "collaborateurs" qui devraient gagner Israël avec leur famille quand Israël se retirerait des territoires (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 novembre 1994).

43. Le 11 novembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a déclaré à la radio israélienne que la mise en oeuvre de la phase suivante de l'Accord de paix avec l'OLP serait difficile en raison de l'existence des colonies de peuplement juives. D'après M. Rabin, les colonies situées dans les zones fortement peuplées de Judée et Samarie étaient, en matière de sécurité, une charge énorme pour l'armée, et il fallait déployer sur le terrain deux fois autant de soldats pour protéger les 120 000 Israéliens vivant dans les territoires qu'il n'avait fallu en déployer au Sud-Liban (Jerusalem Post, 13 novembre 1994).

44. Le 11 novembre 1994, il a été signalé que la Knesset avait adopté dans la semaine précédente en première lecture deux propositions de loi pour la fermeture des institutions palestiniennes de la partie Est de Jérusalem. Vingt-sept organisations, dont le siège de l'OLP à Jérusalem, la Maison de l'Orient et l'Université Al Qods, seraient concernées par ces mesures (The Jerusalem Times, 11 novembre 1994).

45. Le 13 novembre 1994, il a été signalé que le Haut Conseil du Fatah dans les territoires avait décidé de reporter les élections en Judée et Samarie jusqu'à l'accession à l'autonomie et le redéploiement des FDI (Jérusalem Post, 13 novembre 1994).

46. Le 14 novembre 1994, Me Awni Habash est devenu le premier juge arabe nommé par le Comité de nomination des juges pour faire partie du tribunal de district de Jérusalem (Ha'aretz, Jérusalem Post, 15 novembre 1994).

47. Le 16 novembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a déclaré devant des journalistes israéliens qui l'accompagnaient aux États-Unis en avion qu'il n'accepterait pas qu'aient lieu des élections palestiniennes tant que l'OLP n'aurait pas modifié les dispositions de sa charte qui en appelaient à la destruction d'Israël. M. Rabin a également dit que les négociations sur l'accord intérimaire ne progresseraient que dans la mesure où l'Autorité palestinienne serait à même de faire face au terrorisme dans les secteurs autonomes de Gaza et de Jéricho (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 novembre 1994).

48. Le 17 novembre 1994, des officiers supérieurs du commandement central ont présenté au Ministre de la défense adjoint Mordechai Gur le plan officiel des FDI de construction de 400 kilomètres de routes et de déploiement stratégique concernant la Cisjordanie. Ce plan recommande, pour un montant de

1,1 milliard de NIS, la construction de 167 kilomètres de routes secondaires et de 231 kilomètres de routes "stratégiques" en vue du redéploiement des FDI hors des centres de population de Cisjordanie. D'après ce plan, les véhicules palestiniens n'auraient pas le droit d'emprunter les routes dites "stratégiques". Un officier supérieur de la Division de la planification des FDI a fait savoir que l'armée israélienne préparait un autre plan de retrait prévoyant de nouvelles bases, du matériel et un nouveau projet de déploiement opérationnel (Ha'aretz, 22 novembre 1994).

49. Le 18 novembre 1994, Israël a voté contre l'octroi au peuple palestinien du droit à l'autodétermination à la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Israël a soutenu qu'il votait contre, non par opposition au principe d'autodétermination en soi, mais parce que la résolution était contraire à la Déclaration de principes (Ha'aretz, 20 novembre 1994).

50. Le 20 novembre 1994, on a appris que le Premier Ministre Yitzhak Rabin avait donné pour instructions aux forces de sécurité d'arrêter et d'exécuter les dirigeants des organisations "terroristes" de musulmans extrémistes qui organisaient des agressions contre des Israéliens et cherchaient à faire avorter le processus de paix. C'était la première fois que M. Rabin admettait publiquement que les forces de sécurité avaient reçu pour instruction de tuer les dirigeants "terroristes" (Ha'aretz, 21 novembre 1994).

51. Le 22 novembre 1994, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, a déclaré en session parlementaire qu'Israël ne céderait à aucune pression du Hamas ni de l'OLP tendant au démantèlement d'une quelconque colonie de peuplement, y compris Netzarim. En revanche, M. Peres a rappelé à la Knesset que de 1957 à 1968, quand Israël ne contrôlait pas la bande de Gaza et n'avait fermé aucun secteur dans la région, il n'y a eu aucune attaque "terroriste" qui ait été organisée à partir de Gaza (Ha'aretz, 23 novembre 1994).

52. Le 24 novembre 1994, les Gouvernements israélien et américain ont décidé que les 95 millions de dollars des États-Unis prévus pour des projets d'implantation de colonies dans les territoires occupés ne feraient pas partie de la garantie d'emprunt annuelle de 2 milliards de dollars accordée chaque année par les États-Unis à Israël. Cette somme était considérée comme un "investissement pour la paix" car elle était utilisée pour protéger et consolider les colonies durant la période de transition (Al-Tali'ah, 24 novembre 1994).

53. Le 27 novembre 1994, il a été signalé que le comité de surveillance créé par des Arabes israéliens avait décidé d'intensifier sa lutte contre la politique gouvernementale tendant à installer des collaborateurs palestiniens originaires des territoires dans des localités arabes en Israël. Plusieurs marches de protestation étaient prévues au cours des semaines suivantes (Ha'aretz, 27 novembre 1994).

54. Le 28 novembre 1994, des sources militaires ont fait savoir qu'il fallait s'attendre dans l'immédiat à une augmentation du nombre de tentatives d'agressions "terroristes" à l'intérieur de la Ligne verte, essentiellement à l'initiative d'activistes du Hamas et du Djihad islamique. Lors d'une réunion du cabinet ministériel, le chef d'état-major, le général de division Ehud Barak,

aurait incité le Gouvernement à suspendre toutes négociations sur l'évacuation ou la réinstallation d'Israéliens implantés dans les territoires que les organisations "terroristes" risquaient d'interpréter comme un signe de faiblesse de la part d'Israël (Ha'aretz, 28 novembre 1994).

55. Le 29 novembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a dit aux dirigeants de la colonie d'Hébron que le redéploiement des FDI hors des centres urbains de Cisjordanie, lequel est envisagé pour la deuxième phase de la mise en oeuvre de l'Accord de paix, n'était pas obligatoire. M. Rabin a déclaré que tant qu'il ne serait pas conclu d'arrangements de sécurité acceptables à la fois pour les colons et les autres Israéliens, il n'était pas question que les FDI quittent prochainement ces centres urbains. M. Rabin a également répété qu'aucune colonie de peuplement, y compris celle d'Hébron, ne serait démantelée pendant la phase intérimaire de l'Accord de paix (Ha'aretz, 30 novembre 1994).

56. Le 30 novembre 1994, on a appris que le Service général de sécurité avait arrêté 43 Palestiniens de Samarie (dans le nord de la Cisjordanie) soupçonnés d'appartenir à l'Izz Al-din al-Qassam, l'aile militaire du Hamas. Parmi les Palestiniens arrêtés se trouvaient des activistes qui auraient participé à la préparation de l'attentat à la bombe de l'autobus à Tel-Aviv ainsi qu'un "terroriste" soupçonné de vouloir commettre un attentat suicide à Petah Tikva. Ces dernières semaines, ce sont 400 activistes du Hamas qui auraient été arrêtés en Cisjordanie (Ha'aretz, 30 novembre 1994).

57. Le 30 novembre 1994, à la Commission politique spéciale et de la décolonisation de l'Assemblée générale des Nations Unies, Israël a voté contre l'octroi aux réfugiés palestiniens de 1967 du droit de regagner leurs foyers (Ha'aretz, 30 novembre 1994).

58. Le 1er décembre 1994, il a été signalé que le siège imposé à la partie Est de Jérusalem et les restrictions prises à l'encontre du secteur du bâtiment depuis 1967, dans le cadre d'une politique appelée "transfert silencieux", avaient incité environ 40 % des résidents arabes à quitter la ville. Les milieux palestiniens estimaient que la pénurie de logements destinés aux résidents arabes s'élevait à 110 000 unités (Al-Tali'ah, 2 décembre 1994).

59. Le 2 décembre 1994, il a été signalé que le Gouvernement voulait accélérer la préparation d'un projet de loi visant à empêcher l'OLP ou l'Autorité palestinienne de mener toute action politique à Jérusalem-Est. Ce projet de loi devait être présenté à la Knesset, pour approbation finale, avant la fin du mois de décembre (Ha'aretz, 2 décembre 1994).

60. Le 2 décembre 1994, le général Amiram Levine a succédé au général Yitzhak Mordechai aux fonctions de commandant du secteur Nord (Jerusalem Post, 2-4 décembre 1994).

61. Le 2 décembre 1994, Al-Haq, organisation juridique de défense des droits de l'homme affiliée à la Commission internationale de juristes (Genève) a publié un communiqué condamnant la décision de la Cour suprême ordonnant la démolition de la maison familiale de Saleh Souwi, auteur de l'attentat-suicide à la bombe du 19 octobre 1994 à Tel-Aviv. Al-Haq invoquait les "incohérences" des décisions de la Cour suprême. Pour justifier la décision visant à ne pas

démolir le logement du colon israélien Baruch Goldstein, qui avait tué 29 musulmans à Hébron, la Cour avait argué que les autorités ne devaient pas invoquer les règlements d'urgence dans les cas où l'auteur lui-même avait été tué. Pourtant, Al-Haq avait réuni des précisions sur une trentaine de cas de démolition et de murage d'habitations dans lesquels les auteurs palestiniens des actes incriminés étaient déjà morts (The Jerusalem Times, 2 décembre 1994).

62. Le 4 décembre 1994, en Conseil des ministres, le général Uri Saguy, commandant des services du renseignement, aurait attiré l'attention sur une "libanisation" évidente dans la bande de Gaza, avec la formation de milices armées virtuellement rivales dont certaines s'affrontaient déjà. Par "libanisation", il entendait l'absence d'une autorité centrale effective, la fragmentation politique due à la division et à l'absence de légitimité et la prolifération de milices armées, ce qui empêchait inévitablement toute normalisation de la vie économique. Le commandant du secteur Sud a informé le Conseil que des armes étaient introduites clandestinement à Gaza à travers la frontière avec l'Égypte par des passages souterrains et aussi par mer. Selon lui, des hommes recherchés par les Forces de défense israéliennes (FDI) étaient revenus à Gaza (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 décembre 1994).

63. Les 5 et 6 décembre 1994, il a été signalé que le Ministère de la construction et du logement, avec la collaboration des FDI, entreprendrait prochainement la construction de routes secondaires autour des villes de Ramallah, d'Hébron et de Tulkarem, en prévision du retrait des FDI des agglomérations de Cisjordanie. De l'avis de M. Rabin, ces routes ne résoudraient pas pour autant les problèmes de sécurité des colonies de peuplement juives périphériques, qu'il a qualifiés de catastrophiques. Des officiers supérieurs du commandement central se sont déclarés sceptiques quant à l'éventualité d'un retrait rapide étant donné la situation en Cisjordanie (Ha'aretz, 5 décembre 1994; Jerusalem Post, 6 décembre 1994).

64. Le 6 décembre 1994, à l'occasion d'une inspection qu'il effectuait dans les communautés du secteur de Sharon, à l'intérieur de la Ligne verte, le Ministre de la police, Moshé Shahal, a recommandé l'installation d'une clôture électronique le long de la Ligne verte et indiqué qu'il renforcerait les effectifs de police dans cette zone pour empêcher les Arabes des territoires d'entrer illégalement en Israël. Selon Shahal, indépendamment du danger terroriste "les différences existant entre la situation économique et les modes de vie de ces deux populations ne pouvaient manquer de provoquer une escalade de la criminalité et de la délinquance si ces communautés continuaient à se côtoyer". Shahal a aussi recommandé que la police use de son autorité pour imposer des amendes aux employeurs israéliens qui recrutaient des travailleurs arabes des territoires en situation irrégulière, ajoutant que par leur âpreté au gain et leur avarice, ces employeurs se rendaient complices des attentats terroristes perpétrés par les travailleurs qu'ils recrutaient illégalement (Jerusalem Post, 7 décembre 1994).

65. Le 7 décembre 1994, le Comité public de lutte contre la torture en Israël a obtenu de la Haute Cour de justice une injonction obligeant le Gouvernement à expliquer dans un délai de 60 jours au nom de quoi le GSS, qui avait son existence à une décision administrative, devrait être autorisé à opérer en l'absence de toute autorité législative. Une autre pétition du Comité qui

mettait en cause la latitude donnée au GSS d'exercer dans le cadre de ses investigations des pressions physiques ou psychologiques modérées a été rejetée par la Haute Cour de justice. Le Comité a par ailleurs demandé que le rapport Landau, qui avait établi les directives précitées, soit rendu public et a dénoncé les conditions de détention dans les locaux du GSS. Les juges ont statué que les allégations ayant trait aux conditions de détention dans les locaux du GSS n'étaient pas fondées objectivement et que les autres questions soulevées seraient probablement réglées par les dispositions législatives que le Gouvernement se proposait d'adopter en ce qui concernait le GSS (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 décembre 1994).

66. Le 8 décembre 1994, les pourparlers sur la prochaine étape du processus d'autonomie dans les territoires ont repris au Caire. Les négociateurs palestiniens et israéliens voulaient régler la question du redéploiement des FDI et celle des élections palestiniennes (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 décembre 1994).

67. Le 8 décembre 1994, à l'occasion du huitième anniversaire de l'Intifada, le mouvement Hamas a annoncé son intention de poursuivre la guerre sainte contre l'occupation israélienne. Dans un message radiodiffusé dans la bande de Gaza, le mouvement Hamas a juré de continuer à harceler sans merci les forces tyranniques et dévastatrices du sionisme. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), basé à Damas, et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) ont eux aussi déclaré qu'ils poursuivraient la lutte armée contre Israël. Le FPLP a quant à lui lancé un appel en faveur de la création d'un mouvement politique public dont l'objectif serait d'oeuvrer à l'établissement d'une société démocratique et de s'opposer à l'Accord d'Oslo (Ha'aretz, 9 décembre 1994).

68. Le 9 décembre 1994, les autorités israéliennes ont commencé à faire photographier les rues et les quartiers de Naplouse; des activités similaires étaient signalées dans d'autres villes de Cisjordanie. On avait également vu des soldats israéliens de Gaza prendre des photographies de la région avant de se retirer, en mai 1994. Entre autres signes d'évacuation imminente on relevait la fermeture de la prison de Jneid et de la prison centrale de Naplouse, dont les prisonniers étaient transférés dans d'autres prisons situées à l'intérieur de la Ligne verte. Les autorités israéliennes ont nié les informations concernant le redéploiement de l'armée dans le nord de la Cisjordanie (The Jerusalem Times, 9 décembre 1994).

69. Le 10 décembre 1994, des Arabes israéliens ont organisé une manifestation de masse à Tira pour protester contre l'installation de collaborateurs des territoires dans des villes et villages arabes en Israël (Ha'aretz, 11 décembre 1994).

70. Le 11 décembre 1994, des dizaines d'Israéliens et de Palestiniens ont organisé une manifestation près d'un poste de contrôle de l'armée, à l'entrée nord-est de Jérusalem, pour protester contre la fermeture des territoires et réclamer la reconnaissance de Jérusalem comme capitale des deux États (Ha'aretz, 12 décembre 1994).

71. Le 14 décembre 1994, lors des pourparlers du Caire sur le redéploiement des forces des FDI avant les élections, l'OLP a rejeté l'idée d'un retrait partiel et de patrouilles mixtes. Pour le Haut Comité du Fatah, le redéploiement et les élections étaient inséparables, aussi ne saurait-il être question d'organiser des élections avant le retrait des FDI des centres à population arabe. Nabil Shaath, Ministre de la planification de l'Autorité palestinienne, a déclaré que l'OLP rejetait toutes les propositions qui déviaient de l'engagement qu'avait pris Israël de se retirer des centres à population arabe. Le Haut Conseil du Fatah de Ramallah a averti Israël que la tenue d'élections sans redéploiement ne pouvait que lui nuire car cela risquait de lui coûter le soutien du Fatah au profit des opposants au processus de paix (Ha'aretz, 14 décembre 1994; Jerusalem Post, 14 et 15 décembre 1994).

72. Le 15 décembre 1994, il a été signalé qu'un millier d'activistes du mouvement Hamas et leurs collaborateurs avaient été arrêtés par le GSS à la suite de l'attentat à la bombe contre un autobus perpétré à Tel-Aviv le 19 octobre 1994 (Ha'aretz, 15 décembre 1994).

73. Le 15 décembre 1994, le tribunal d'instance de Bethléem a été inauguré. Ce tribunal aurait à statuer en matière pénale et civile, en coordination avec l'administration civile et la police israéliennes, en attendant que l'Autorité palestinienne reprenne en main le système judiciaire ailleurs qu'à Gaza et Jéricho (Jerusalem Post, 16 décembre 1994).

74. Le 16 décembre 1994, Israël a voté pour une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au processus de paix (Ha'aretz, 16 décembre 1994; Jerusalem Post, 19 décembre 1994).

75. Le 16 décembre 1994, il a été signalé que les autorités israéliennes renonçaient à s'opposer à la plupart des candidatures de membres du mouvement Hamas aux élections destinées à désigner les représentants du Conseil de l'autonomie palestinienne, précisant qu'elles limiteraient leur opposition aux seuls membres de l'aile "terroriste" du mouvement Hamas, dont Izz Al-din al-Qassam, et autres extrémistes, notamment des imams, qui incitaient la population au "terrorisme". Jusqu'alors, Israël insistait pour que le mouvement Hamas remanie sa charte de manière à en faire disparaître la clause appelant à la destruction d'Israël, avant que ses membres puissent prétendre se porter candidats aux élections (Jerusalem Post, 16 décembre 1994).

76. Le 18 décembre 1994, Ariel Sharon, membre de la Knesset, a déclaré qu'un gouvernement majoritairement composé de membres de la Coalition (Likoud) ne saurait respecter quelconque accord prévoyant le retrait et l'évacuation des colonies de peuplement des hauteurs du Golan éventuellement signé par le Gouvernement avec la République arabe syrienne à l'approche des élections de 1996 (Ha'aretz, 19 décembre 1994).

77. Le 18 décembre 1994, il a été signalé que des Arabes organisaient une campagne à Haïfa pour protester contre l'installation de collaborateurs dans leur ville (Ha'aretz, 18 et 20 décembre 1994).

78. Le 19 décembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a accusé les parlementaires membres de l'opposition de tenter de saper le processus de paix en proposant une loi exigeant une majorité de 80 parlementaires en faveur de la modification du statut de Jérusalem, statut établi par la loi fondamentale y relative portant annexion de la partie orientale de la ville à Israël. La proposition de loi avait été adoptée en assemblée plénière, l'année précédente, lors d'une lecture préliminaire. Un texte destiné en première lecture au Comité législatif aurait été en cours d'élaboration. Le maire de Jérusalem, Ehud Olmert (Likoud), a déclaré que les données du futur statut de la ville avaient singulièrement changé à la suite de l'Accord d'Oslo, qui obligeait formellement Israël à négocier avec l'OLP en la matière. Il a ajouté que la décision du Gouvernement d'inclure formellement la question de Jérusalem dans l'ordre du jour des négociations montrait sans ambiguïté qu'Israël était prêt à faire des concessions (Ha'aretz, 18 décembre 1994; Jerusalem Post, 20 décembre 1994).

79. Le 19 décembre 1994, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, a informé le Comité des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que les Palestiniens exigeaient que l'autorité autonome intérimaire soit constituée de 80 représentants alors qu'Israël voulait en limiter le nombre à 30 ou 40. Le Gouvernement aurait accepté d'autoriser les résidents palestiniens de Jérusalem-Est à participer à l'élection des membres du Conseil à la condition qu'ils se rendent dans la zone autonome pour voter. Les Palestiniens, eux, tenaient à ce que les élections se tiennent à Jérusalem-Est et insistaient pour que ses habitants puissent faire acte de candidature au Conseil (Jerusalem Post, 20 décembre 1994).

80. Le 19 décembre 1994, il a été signalé que le commandement de la région Sud avait déclaré que le "terrorisme" dans la bande de Gaza risquait de continuer, voire de s'aggraver. Selon lui, depuis l'entrée en vigueur, en mai 1993, des accords du Caire, les fusillades s'étaient multipliées de même que les attentats suicidaires et les attentats à la bombe le long des voies de circulation. Le commandement du secteur Sud a toutefois indiqué que les FDI et la police palestinienne coopéraient de façon satisfaisante et efficace (Jerusalem Post, 19 décembre 1994).

81. Le 21 décembre 1994, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, et le Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sont convenus de mener des pourparlers séparés, mais parallèles, sur le redéploiement et les élections. Selon des sources israéliennes, la question extrêmement sensible des modalités de retrait dans les territoires serait réglée entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, de même que celle du redéploiement et du transfert à l'Autorité palestinienne d'une plus grande partie de l'autorité civile. M. Peres a réaffirmé la volonté d'Israël de respecter la Déclaration de principes (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 décembre 1994).

82. Le 22 décembre 1994, il a été signalé que la Knesset avait approuvé la loi d'application (arrangements économiques et judiciaires) pour Gaza et Jéricho. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 décembre 1994).

83. Le 23 décembre 1994, il a été rapporté que le GSS avait arrêté plus d'un millier d'activistes du mouvement Hamas depuis l'attentat à la bombe perpétré à Tel-Aviv contre un autobus, au cours duquel 22 Israéliens avaient trouvé la mort (Ha'aretz, 23 décembre 1994).

84. Le 26 décembre 1994, le Gouvernement a promulgué une loi interdisant l'action politique de l'OLP en Israël. Cette loi vise à stopper le regain d'activisme de l'Orient House et l'implantation de l'Autorité palestinienne à Jérusalem-Est par le biais d'institutions et, de cette manière, à restreindre son action à Gaza et Jéricho. Cette nouvelle loi permettrait au Gouvernement de s'opposer à l'installation à l'Orient House d'un bureau dirigé par le Ministre de l'Autorité palestinienne chargé d'organiser les élections pour l'autorité autonome intérimaire palestinienne, lequel ministre a déclaré que cette politique compromettrait le processus de paix (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 décembre 1994).

85. Le 26 décembre 1994, le Ministre de la police, Moshé Shahal, a fait part à des dirigeants de colonies de peuplement de sa conviction personnelle qu'Israël devrait maintenir une présence policière dans les centres urbains arabes. M. Shahal a aussi déclaré qu'il avait l'intention d'élargir la sphère d'intervention des gardes civils dans les territoires et d'y porter les effectifs des forces de police de 1 200, leur chiffre actuel, à 2 500 voire 5 000, à un stade ultérieur (Ha'aretz, 28 décembre 1994).

86. Le 28 décembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a fermement rejeté un appel lancé par les prélats des églises chrétiennes à Jérusalem demandant que la Ville sainte bénéficie d'un statut spécial qui serait garanti par la communauté internationale. Il a déclaré que Jérusalem pouvait rester une ville unie sous gouvernement israélien. Il a ajouté que le principe de la liberté d'accès aux Lieux saints ne requérait pas l'octroi d'un statut politique spécial à la ville (Jerusalem Post, 29 décembre 1994).

2. Incidents liés à l'occupation

87. Dans le tableau ci-après, les abréviations suivantes sont utilisées :

AT: Al-Tali'ah
H : Ha'aretz
JP: Jerusalem Post
JT: The Jerusalem Times

a) Liste des Palestiniens tués par des soldats ou des civils israéliens

| Date | Nom et âge | Lieu de résidence | Remarques et sources |
|------------------|--|---|--|
| 7 septembre 1994 | Salah Mahadawi, 20 ans; Sakr Kapani (ou Katani), 24 ans | Shweikeh (Cisjordanie); Nazaleh Sharkiyeh (Cisjordanie) | Voleurs présumés de voitures. La police les a abattus à Pardess Hanna, après que l'un d'entre eux avait tenté d'écraser un policier et que le second avait dégainé une arme. (H, JP, 8 septembre 1994) |

| Date | Nom et âge | Lieu de résidence | Remarques et sources |
|-------------------|------------------------------------|-----------------------------|--|
| 14 septembre 1994 | Hatem Abu Rayan, 30 ans | Halhoul (Cisjordanie) | Décédé à l'hôpital cinq jours après avoir été blessé par balle par des colons qui ont affirmé qu'on leur avait lancé des pierres lors de la traversée du village en voiture. (JP, 16 septembre 1994; également relaté dans JT, 16 septembre 1994) |
| 17 septembre 1994 | Hassan Wilweil | Kalkiliya | Abattu. (JT, 17 septembre 1994) |
| 18 septembre 1994 | Akram Bani Fadel, 18 ans | Akrabe (Cisjordanie) | Circulait à bord d'une camionnette volée immatriculée en Israël. Abattu par des soldats alors qu'il tentait de forcer un barrage routier au point de contrôle de Rimonim, sur une route menant à Jéricho. (H, 19 septembre 1994; JP, 19, 21 septembre 1994; également relaté dans JT, 7 octobre 1994) |
| 20 septembre 1994 | Ziad Adali (ou Jahed Dali), 25 ans | Bidu (Jérusalem-Est) | Abattu par des soldats près du barrage d'A-Ram, juste à la sortie de Jérusalem, alors qu'il s'enfuyait au lieu d'obéir à l'ordre de s'arrêter. (H, JP, 21 septembre 1994; également relaté dans JT, 23 septembre 1994) |
| 23 septembre 1994 | Nidal Tumeizi | Ithna | Renversé par la voiture d'un colon. (JT, 7 octobre 1994) |
| 25 septembre 1994 | Mustafa (al) Hila, 17 ans | Khan Younis (bande de Gaza) | A pénétré à l'intérieur de la clôture délimitant le périmètre de la colonie Neveh Dekalim, située non loin de là, et a poignardé un jeune Israélien. Des soldats ont repéré l'assaillant alors qu'il courait vers la sortie et ont ouvert le feu. (H, JP, 26 septembre 1994; également relaté dans JT, 4 octobre 1994) |
| 30 septembre 1994 | Nader Abu Shkedem, 20 ans | Hébron | Partisan du Hamas abattu après avoir blessé à coups de couteau un soldat qui assurait la garde des colons à l'extérieur de la grotte de Machpéla, à Hébron. (H, JP, 2 octobre 1994; également relaté dans JT, 7 octobre 1994) |
| 5 octobre 1994 | Ziad Khalil Amarin, 21 ans | Halhoul (Cisjordanie) | Aurait été abattu après avoir tenté de poignarder un soldat à Hébron. Les résidents du quartier ont déclaré qu'il avait été abattu dans un affrontement entre des soldats et des personnes qui lançaient des pierres. (H, 6 octobre 1994; également relaté dans AT, 13 octobre 1994) |
| 7 octobre 1994 | Razi Haymouni, 23 ans | Hébron (Cisjordanie) | Abattu par des gardes frontière qui gardaient l'entrée de la grotte de Machpéla, après qu'il leur eut lancé de l'acide au visage et tenté de les poignarder. Activiste du Hamas. (H, JP, 9 octobre 1994; également relaté dans JT, 14 octobre 1994) |

| Date | Nom et âge | Lieu de résidence | Remarques et sources |
|---------------------------|---|---|---|
| 9 octobre 1994 " | Hassan Abbas (Hisham), 19 ans Issam Jawhari, 24 ans | Gaza (bande de Gaza) Égyptien (entré dans la bande de Gaza après avoir obtenu un visa de tourisme) | Tous deux ont été abattus après avoir ouvert le feu dans un quartier animé de Jérusalem, tuant deux personnes. Hassan Abbas avait, semble-t-il, été libéré de prison trois mois plus tôt dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord du Caire, après avoir signé une déclaration où il s'engageait à n'avoir aucune activité violente. (H, 10, 11 octobre 1994; (JP, 10, 11 et 12 octobre 1994; également relaté dans JT, 4 novembre 1994) |
| 14 octobre 1994 " " | Salah (Hassan) Jadalla, 24 ans (Hassan) Taisir Natshe, 22 ans Abdel Karim Bader, 23 ans | Khan Younis (bande de Gaza) Ras el-Amud (Jérusalem-Est) A-Ram (Jérusalem-Est) | Tous trois ont été abattus lors d'une descente effectuée par une unité spéciale d'assaut qui tentait de libérer un otage israélien, que les trois hommes ont finalement abattu. (H, JP, 16 octobre 1994) |
| 16 octobre 1994 | Imad al-Adarba, 23 ans | Halhoul (Cisjordanie) | Abattu par des soldats après avoir refusé d'obéir à l'ordre de s'arrêter. D'après des témoins palestiniens, aurait été abattu intentionnellement. (H, JP, 17 octobre 1994; également relaté dans AT, 20 octobre 1994; JT, 21 octobre 1994) |
| 19 octobre 1994 | Saleh Nazzal, 27 ans | Kalkiliya | (JT, 4 novembre 1994) |
| 23 octobre 1994 | Nidal Said Al-Tamimi, 22 ans | Hébron (Cisjordanie) | Aurait été abattu après avoir tenté de poignarder un soldat. Activiste du Hamas libéré de prison plusieurs semaines auparavant. (H, JP, 24 octobre 1994; également relaté dans JT, 28 octobre 1994; AT, 3 novembre 1994) |
| 24 octobre 1994 | Abd el-Aziz Mustafa, 44 ans | Karawat Bani Hassan (Cisjordanie) | Abattu à un barrage routier alors qu'il refusait de se soumettre à un contrôle d'identité. (JP, 25 octobre 1994; H, 26 octobre 1994; également relaté dans JT, 28 octobre 1994) |
| 2 novembre 1994 | Hani Abed, 32 ans | Khan Younis (bande de Gaza) | Est mort à l'hôpital après qu'une bombe puissante probablement dissimulée sous sa voiture a explosé, soit quand il a ouvert la porte, soit quand il a mis le contact. Abed était un activiste connu du mouvement du Djihad islamique et rédacteur en chef de sa publication hebdomadaire, <i>Istiqlal</i> . Il était soupçonné de commander des agressions contre des Israéliens. Les forces de sécurité israéliennes ont été soupçonnées d'être à l'origine de l'assassinat. (H, 4 novembre 1994; JP, 3, 4 et 6 novembre 1994) |

| Date | Nom et âge | Lieu de résidence | Remarques et sources |
|------------------|--|--|--|
| 8 novembre 1994 | Mahmoud Raud Hamail, 33 ans | Geve (Israël) | Tué lors d'une fusillade à proximité de Ramallah. (H, 9 novembre 1994) |
| 8 novembre 1994 | Mahmoud Haniye, 30 ans | Ramallah (Cisjordanie) | A succombé à une blessure par balle après que des jeunes eurent jeté des pierres en direction d'une patrouille de la police des frontières à Ramallah. (JP, 9 novembre 1994) |
| 18 novembre 1994 | Mahmud Yudhi (d'après le JP) Razi elKab (d'après le H), 30 ans | Dir el Ruson, à proximité de Tulkarem (Cisjordanie) | Est mort brûlé quand une fusée éclairante est tombée sur sa maison alors que des militaires des FDI recherchaient les personnes qui avaient lancé un cocktail Molotov en direction d'une patrouille circulant à pied à proximité du village. (H, JP, 20 novembre 1994) |
| 18 novembre 1994 | Ahmed Muhamad Watad, 40 ans | Giat, à proximité de Tulkarem (Cisjordanie) | Arabe israélien, blessé par balle à la tête alors qu'il cherchait à quitter en voiture un quartier de Tulkarem où avaient lieu des incidents. Est mort à l'hôpital plusieurs heures plus tard. (H, JP, 20 novembre 1994) |
| 18 novembre 1994 | Muhamed Lufti Kahla, 19 ans | Atil | Grièvement blessé à la tête lors de heurts avec les FDI à Tulkarem. Est mort à l'hôpital plusieurs heures plus tard. (H, 20 novembre 1994) |
| 19 novembre 1994 | Yassir al Zayyan (d'après le JP) Biaser Mustafa (d'après le H), 17 ans | Inconnu | Abattu par des soldats lors d'un raid opéré par des partisans du Hamas au poste de contrôle de Netzarim à Gaza. (H, JP, 20 novembre 1994) |
| 23 novembre 1994 | Non communiqué | Inconnu | Tué par des membres de la police des frontières à Djénine. L'homme et son complice qui étaient armés de Kalachnikov ont tiré en direction de la patrouille de la police des frontières qui a risposté, tuant l'un des tireurs. (H, JP, 24 novembre 1994) |
| 12 décembre 1994 | Abdel Matawa, 22 ans | Gaza | Abattu par les FDI alors qu'il tentait de forcer son passage en Israël, près de Nahal Oz. Blessé, il s'est effondré dans une mare; il n'est pas exclu qu'il se soit noyé. (H, JP, 13 décembre 1994) |
| 14 décembre 1994 | Non identifié | Inconnu | Corps découvert près de Givon. (H, 15 décembre 1994) |
| 22 décembre 1994 | Ibrahim Yati, 34 ans | Camp de réfugiés d'Aqabat Jabr près de Jéricho (Cisjordanie) | Dirigeant du mouvement Hamas, activiste de l'aile militaire. Assassiné par des tireurs non identifiés qui se trouvaient à bord d'un véhicule roulant à vive allure. L'intéressé se rendait à l'école secondaire où il enseignait. Les forces de sécurité israéliennes ont démenti toute implication dans ce meurtre. (H, 23 décembre 1994) |

| Date | Nom et âge | Lieu de résidence | Remarques et sources |
|------------------|---------------------|----------------------|---|
| 22 décembre 1994 | Eid Azrayer, 19 ans | Hébron (Cisjordanie) | Décédé à l'hôpital; il avait été blessé alors qu'il activait un engin explosif sur la route reliant Kiriati Arba à Hébron. (H, 23 décembre 1994) |
| 25 décembre 1994 | Eyman Radi, 21 ans | Gaza | Tué alors qu'il activait une bombe destinée à un autobus transportant des soldats. Selon la police palestinienne, Radi était un agent de la circulation connu par ses voisins comme étant un sympathisant du mouvement Hamas. (H, JP, 26 décembre 1994) |

b) Liste d'autres palestiniens tués du fait de l'occupation

| Date | Nom et âge | Lieu de résidence | Remarques et sources |
|-------------------------|--|--|--|
| 1er septembre 1994 " | Amjad (Nasser) Kmeil, 22 ans; Ahmed Abu Rab, 21 ans | Kabatiya (Cisjordanie) " | Fugitifs du Hamas. Tués alors qu'ils tentaient d'installer une voiture piégée près d'Akrabe. (H, JP, 4 septembre 1994; également relaté dans JT, 9 septembre 1994) |
| 18 septembre 1994 | Hussein Abu Ura (ou Hussein Issa), 50 ans | (al) Heider (Cisjordanie) | Collaborateur présumé. Poignardé et torturé. (H, JP, 21 septembre 1994) |
| 19 octobre 1994 | Salah Abd el-Rahim Nazal Soowi, 27 ans | Kalkiliya (Cisjordanie) | Activiste recherché du Hamas. A trouvé la mort dans un attentat suicide commis dans un autobus, au centre de Tel Aviv, et ayant causé la mort de 22 personnes. (H, JP, 21 et 24 octobre 1994) |
| 11 novembre 1994 | Hisham (Ismail) Hamad, 21 ans | Sheikh Radwan, ville de Gaza (bande de Gaza) | Tué lors d'une agression suicide quand il a fait détonner une charge d'environ 10 kg d'explosifs qu'il portait attachée sur lui, au moment où il passait à bicyclette auprès d'un poste de contrôle à proximité de la colonie de peuplement de Netzarim. (H, JP, 13 novembre 1994) |
| 23 novembre 1994 | Majjad Nasser, 34 ans | Atil | Trouvé mort dans son village par les forces de sécurité israéliennes. Probablement assassiné pour avoir collaboré avec les forces israéliennes. (H, 24 novembre 1994) |
| 11 décembre 1994 | Rasmia Amar (de sexe féminin) | Jéricho (Cisjordanie) | Visée à la tête par des tireurs non identifiés; il s'agirait semble-t-il d'un acte de représailles par des proches de certains collaborateurs dans l'assassinat desquels son époux aurait été impliqué. (H, 13 décembre 1994) |
| 19 décembre 1994 | Abdala Kfarna | Beit Hanoun (bande de Gaza) | Selon des témoins oculaires, des hommes non identifiés se faisant passer pour des policiers se seraient présentés chez lui et l'auraient abattu lorsqu'il a ouvert la porte. L'homme était soupçonné de collaboration par les habitants de Gaza. (H, 25 décembre 1994) |

c) Autres incidents

88. Le 29 août 1994, un camion transportant des boissons a été détourné par un groupe d'adolescents arabes brandissant des fusils, près de la colonie d'Oranit, dans le nord de la Cisjordanie. Le conducteur et son passager, tous deux Arabes israéliens, ont déclaré aux enquêteurs des FDI qu'ils n'avaient échappé à une mort certaine qu'en réussissant à convaincre les adolescents du fait qu'ils n'étaient pas juifs. Des hommes armés ont tiré plusieurs coups de feu sur la voiture d'un membre du kibboutz Netzarim, à la jonction la plus proche du kibboutz, dans le nord de la bande de Gaza. Il n'a été signalé ni victimes ni dégâts (Jerusalem Post, 30 août 1994).

89. Le 1er septembre 1994, deux fugitifs du Hamas ont été tués près d'Akrabe, alors qu'ils tentaient d'installer une voiture piégée (également relaté dans The Jerusalem Times, 9 septembre 1994). Un autre accident s'est produit au camp de réfugiés d'Askar, près de Naplouse, durant les préparatifs d'un attentat. Au cours de l'incident, une bouteille de gaz a explosé, blessant sept personnes. Un jeune Arabe a été blessé, quoique non gravement, par des coups de feu tirés depuis une voiture israélienne près d'al-Funduk (ou Ain Faduk), village situé non loin de certaines colonies juives de la région de Naplouse (ou Tulkarem). Selon les premières informations, l'adolescent lançait des pierres sur des véhicules israéliens. Le conducteur israélien a par la suite été arrêté. À Ramallah, deux Palestiniens ont été blessés par des coups de feu des FDI. À Hébron et Naplouse, des pierres auraient été lancées sur des véhicules de l'armée (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 et 4 septembre 1994).

90. Les 2 et 3 septembre 1994, deux soldats israéliens ont été légèrement blessés par des pierres dans la région de Ramallah. D'autres incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés en Cisjordanie (Ramallah, Naplouse, Bethléem et à proximité des colonies juives) et dans la bande de Gaza (Gush Katif). Il n'y a eu ni blessés ni dégâts (Ha'aretz, 4 septembre 1994).

91. Le 4 septembre 1994, le sergent Victor Shichman, 24 ans, a été mortellement blessé tandis que deux autres soldats ont été légèrement blessés lorsque des hommes armés ont ouvert le feu sur une patrouille à pied des FDI, près de l'embranchement de Morag, dans le sud de la bande de Gaza. Les soldats auraient été blessés par des tirs provenant de policiers palestiniens. Les assaillants, qui étaient en voiture, sont repartis très vite en direction de Khan Younis. Un Arabe a poignardé deux Juifs qui venaient d'entrer dans la vieille ville de Jérusalem et se dirigeaient vers le Mur occidental (Ha'aretz, 8 septembre 1994; Jerusalem Post, 5 et 8 septembre 1994).

92. Le 6 (Nouvel An), puis le 7 septembre 1994, à Pardess Hana, la police a abattu deux voleurs présumés de voitures domiciliés dans les territoires (voir liste) après que l'un d'eux eut tenté d'écraser un policier et que le second ait sorti une arme. Un membre de la garde civile a été légèrement touché au cours de l'un de ces incidents. À Ramallah, un soldat des FDI a été blessé par une pierre. Deux habitants arabes ont été blessés par des coups de feu de l'armée (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 septembre 1994).

93. Le 8 septembre 1994, deux membres de la police des frontières ont été légèrement blessés par des pierres à Ramallah. D'autres incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés, à Hébron et à Bethléem (Ha'aretz, 9 septembre 1994).

94. Les 9 et 10 septembre 1994, trois habitants de Kiryat Arba ont tiré sur des Palestiniens qui leur avaient lancé des pierres et un cocktail Molotov à Hébron. Deux Palestiniens auraient été blessés par les coups de feu, dont l'un grièvement (également relaté dans The Jerusalem Times, 16 septembre 1994). Des coups de feu ont été tirés sur un avant-poste des FDI dans la région de Khan Younis. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un commissariat de police dans le centre de Ramallah. Là non plus, l'incident n'a fait ni blessés ni dégâts. Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés à Ramallah, Naplouse et Hébron. Deux habitants ont été blessés dans la région de Ramallah (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 septembre 1994).

95. Le 11 septembre 1994, plusieurs incidents ont été signalés dans les territoires : deux habitants palestiniens ont été blessés à Ramallah et un autre à Hébron. Des véhicules israéliens ont également été attaqués à coups de pierres dans la bande de Gaza (Ha'aretz, 12 septembre 1994).

96. Le 13 septembre 1994, on a signalé, de source palestinienne, plusieurs incidents marqués par des jets de pierres dans les secteurs de Ramallah et d'Hébron. À Hébron, un membre de la police des frontières a été légèrement blessé par une pierre (Ha'aretz, 14 septembre 1994).

97. Le 14 septembre 1994, les FDI ont fait une descente sur le village de Kfar Ra'i, près de Djénine, où elles ont arrêté Buhran Sbeih, fugitif recherché, âgé de 25 ans. Au cours d'un autre incident, des soldats israéliens ont investi le quartier Marah, à Djénine, à la recherche de prisonniers récemment libérés mais ils n'en ont retrouvé aucun (The Jerusalem Times, 16 septembre 1994).

98. Les 14 et 15 septembre 1994 (Yom Kippour), un Palestinien de Halhoul est décédé à l'hôpital (voir liste), cinq jours après avoir été blessé par balle par des colons. À Hébron, un Palestinien a été transporté à l'hôpital, semble-t-il après que des colons israéliens pratiquant les arts martiaux l'avaient encerclé, et molesté jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Cinq habitants arabes ont été blessés par des coups de feu des FDI lors de troubles survenus en Cisjordanie (Naplouse : deux; Hébron; Ramallah; Bethléem). Dans les secteurs d'Hébron et de Bethléem, des incidents marqués par des jets de pierres dirigés contre des véhicules de l'armée ont été signalés. Une femme colon aurait été arrêtée après s'être attaquée à un jeune Palestinien près de la grotte de Machpéla, à Hébron (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 septembre 1994).

99. Le 18 septembre 1994, les soldats chargés du poste de contrôle de Rimonim, dans le district de Ramallah, ont ouvert le feu sur une camionnette volée qui se dirigeait vers Jéricho; un passager a été tué (voir liste) et un ou deux autres ont été blessés. Les passagers habitaient le village d'Akrabe, près de Naplouse. Un collaborateur présumé de Al Heider a été tué (voir liste). Deux Arabes ont poignardé un marchand de fruits et légumes israélien, âgé de 55 ans, dans une serre du village de Kafr Ibtan. L'Israélien, qui s'était rendu chez un maraîcher de la région pour acheter des produits, avait pris ses assaillants à bord de sa voiture à l'embranchement au sud de Baka al-Gharbiya. Au cours d'un autre incident, un soldat a été poignardé par un habitant de Naplouse à l'échangeur de Geha, dans la région de Petah Tikva. L'assaillant a été rattrapé. Les deux Israéliens susmentionnés ont été légèrement blessés.

À Ramallah, un habitant a été blessé par balle par les FDI, après que des jeunes Palestiniens avaient lancé des pierres sur les soldats, qui ont riposté en ouvrant le feu. Des incidents marqués par des jets de pierres ont également été signalés à Hébron et Bethléem, où un habitant a été blessé par balle tirées par l'armée (Ha'aretz, 19 septembre 1994; Jerusalem Post, 19 et 21 septembre 1994).

100. Les 19 et 20 septembre 1994 (Fête des tabernacles), des soldats ont abattu un Palestinien près d'un barrage routier situé aux portes de Jérusalem, après que l'homme eut pris la fuite au lieu d'obéir à l'ordre de s'arrêter (voir liste). Un autre Palestinien qui se trouvait avec lui a réussi à prendre la fuite (également relaté dans The Jerusalem Times, 23 septembre 1994).

À Djénine, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI. L'engin a explosé sans faire de blessés. Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés à Ramallah, Bethléem et Hébron. De source palestinienne, on signalait que deux habitants avaient été blessés à Ramallah. Deux Israéliens ont été blessés par des pierres lancées sur leur voiture à Kalkiliya (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 septembre 1994).

101. Le 21 septembre 1994, la police a grièvement blessé par balle un voleur de voitures palestinien qui avait fait une embardée dans le but de faucher un policier, au point de passage d'Erez en direction de la bande de Gaza. Deux soldats ont été blessés par des pierres à Ramallah. Des pierres ont été lancées sur des véhicules civils et militaires israéliens à Hébron et Bethléem. De source palestinienne on signalait un blessé à Hébron (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 septembre 1994).

102. Le 22 septembre 1994, quatre Israéliens (civils et militaires) ont été blessés dans les territoires au cours d'incidents distincts (à Halhoul, Ramallah et Shu'fat). Un Palestinien de Cisjordanie a été légèrement blessé dans le secteur de l'embranchement d'Adam, lorsqu'un colon a lancé une pierre sur la

voiture à bord de laquelle il se trouvait. De source palestinienne on signalait que deux habitants avaient été blessés à Ramallah lors d'un incident au cours duquel des coups de feu avaient été tirés (Ha'aretz, 23 septembre 1994).

103. Les 23 et 24 septembre 1994, le corps de Natacha Ivanov, âgée de 30 ans, a été découvert dans son appartement d'Ashdod. La jeune femme avait apparemment été étranglée deux jours auparavant et son meurtrier se serait enfui vers Gaza. La victime, une prostituée, recevait ses clients chez elle. À Gaza, une attaque a pu être évitée au point de passage d'Erez, lorsqu'un soldat a soudain vu un Arabe s'approcher d'un autre soldat avec une barre d'acier. Sommé de jeter son arme et de lever les mains en l'air, l'homme a obtempéré (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 septembre 1994).

104. Le 25 septembre 1994, un jeune Arabe de Khan Younis a pénétré à l'intérieur de la clôture délimitant le périmètre de la colonie Neveh Dekalim, toute proche, et a poignardé par surprise un Israélien de 16 ou 17 ans qui se dirigeait vers la sortie de la colonie. Des soldats ont repéré l'assaillant et l'ont abattu (voir liste). Le jeune Israélien a été blessé, quoique non gravement. Une voiture israélienne a été attaquée à coups de pierres dans le village de Bidu (district de Ramallah). Le pare-brise a été brisé et le conducteur a été légèrement blessé par des éclats de verre. Il est alors sorti de son véhicule et a brisé les pare-brises de plusieurs véhicules palestiniens. Un engin explosif a éclaté non loin d'une patrouille de la police des frontières, dans la région de Ramallah. Une autre bombe a explosé près du bâtiment de l'Administration civile du village de Yatta, dans la région d'Hébron. Les deux explosions n'ont fait ni blessés ni dégâts. Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés dans le district de Ramallah, à Hébron et à Bethléem. Un membre de la police des frontières a été légèrement blessé par une pierre dans la région de Bethléem (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 septembre 1994).

105. Le 27 septembre 1994, des soldats ont légèrement blessé deux Arabes à Bidu, au nord-ouest de Jérusalem; ils avaient ouvert le feu après qu'on leur eut lancé des pierres (Jerusalem Post, 28 septembre 1994).

106. Le 28 septembre 1994, l'organisation du Djihad islamique a annoncé que ses membres avaient lancé deux cocktails Molotov sur des patrouilles des FDI dans les territoires. Les deux attentats n'ont pas fait de blessés (Ha'aretz, 30 septembre 1994).

107. Le 29 septembre 1994, un Arabe a sauté dans la voiture de la porte-parole du Conseil régional du littoral de Gaza et a tenté de la frapper à l'aide d'un objet pointu. Elle n'a finalement pas été blessée. L'agression s'est produite à la sortie de Khan Younis. L'assaillant a pris la fuite. À Hébron, un soldat a été légèrement blessé à la tête par une pierre lancée sur une patrouille de l'armée. La jeep a été légèrement endommagée par un cocktail Molotov. De source palestinienne on signalait que deux Palestiniens avaient été légèrement blessés lorsque des soldats sur qui on avait tiré ont riposté en ouvrant le feu à leur tour. Deux habitants auraient été blessés dans des heurts avec l'armée, dans la région de Ramallah. Des incidents marqués par des jets de pierres se sont produits à Hébron, Ramallah et Naplouse. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 septembre 1994)

108. Le 30 septembre et le 1er octobre 1994, un sympathisant du Hamas a blessé à coups de couteau un soldat qui assurait la garde des colons à l'extérieur de la grotte de Machpéla, à Hébron (30 septembre). L'assaillant a été abattu (voir liste) (également relaté dans The Jerusalem Times, 7 octobre 1994). Plus tôt, le même jour, deux cocktails Molotov ont été lancés sur des soldats aux abords de la Beit Hadassah, dans le centre d'Hébron. Un soldat a été légèrement blessé à la tête par des pierres lancées sur un autocar israélien à Djénine. Des soldats ont ouvert le feu sur une voiture des territoires qui avait refusé de s'arrêter à un barrage routier, près d'Hébron. Indemne, le conducteur est parvenu à prendre la fuite. La police a tiré sur un conducteur arabe, dans le nord de Jérusalem, le blessant légèrement; l'homme avait refusé d'obéir à l'ordre de s'arrêter et avait pris la fuite à toute vitesse (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 octobre 1994).

109. Le 1er octobre 1994, deux fusillades ont été signalées dans la bande de Gaza : une dans la région de Kissufim et l'autre dans le secteur de Gush Katif. Il n'a été signalé aucun blessé dans les rangs des FDI (Ha'aretz, 3 octobre 1994).

110. Le 2 octobre 1994, un Arabe au volant d'une voiture immatriculée en Israël a été légèrement blessé à coups de pierres par des adolescents palestiniens dans le village de Bidu, près de Ramallah. Plusieurs incidents marqués par des jets de pierres contre des véhicules militaires ont été signalés à Ramallah. Un soldat a été blessé (Ha'aretz, 3 octobre 1994).

111. Le 3 octobre 1994, une voiture contenant cinq bouteilles de gaz a explosé sans faire ni blessés ni dégâts au camp de réfugiés de Shabura, à Rafiah. Des sources palestiniennes ont affirmé que la voiture devait être utilisée dans une attaque contre des Israéliens et qu'un membre des services de sécurité palestiniens l'avait fait exploser. Par ailleurs, des sources locales ont signalé que deux résidents de Ramallah et deux autres de Naplouse avaient été blessés dans des accrochages avec l'armée israélienne (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 octobre 1994).

112. Le 4 octobre 1994, un résident de la bande de Gaza a tenté de poignarder un soldat au point de contrôle d'Erez. Il a été arrêté. Un soldat réserviste a été légèrement blessé à Ramallah, au cours d'un incident marqué par des jets de pierres (Ha'aretz, 5 octobre 1994).

113. Le 5 octobre 1994, un jeune Palestinien de Halhoul a été abattu par des soldats à Hébron (voir liste) (également relaté dans Al-Tali'ah, 13 octobre 1994). Un autre Palestinien aurait été légèrement blessé dans l'affrontement. À la suite du décès de l'habitant de Halhoul, des troubles ont éclaté et les soldats ont fait usage de grenades lacrymogènes. Quatre touristes ont été légèrement blessés par une grenade à main ou une bombe de fabrication artisanale lancée dans leur direction, dans le village d'Azaria. Un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus qui se dirigeait vers la colonie de Takuah (Ha'aretz, 6 octobre 1994).

114. Le 6 octobre 1994, un Arabe d'Abu Ghosh impliqué dans un accident de circulation sans gravité à Jérusalem a été blessé par balle par un autre individu impliqué dans l'accident et qui pensait que l'homme était un "terroriste" (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 octobre 1994).

115. Les 7 et 8 octobre 1994, des gardes frontière postés à l'entrée de la grotte de Machpéla ont abattu un Palestinien qui leur avait lancé de l'acide au visage et avait tenté de les poignarder (voir liste). Les policiers ont été légèrement blessés. D'autres incidents entre de jeunes Palestiniens et l'armée ont été signalés à Hébron. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille à pied dans le centre de la ville; il n'y a pas eu de blessés. Des sources palestiniennes ont signalé que quatre résidents avaient été blessés par des tirs des FDI à Hébron et dans la région de Ramallah. Un soldat israélien a été légèrement blessé par une pierre lancée sur des soldats des FDI qui patrouillaient entre Gush Katif et Khan Younis. D'autres incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés en Cisjordanie et à Gush Katif, mais il n'y a pas eu de blessés. Une bombe a explosé dans la vieille ville de Beersheba, blessant légèrement une personne. Un autre engin explosif a été découvert et désamorcé dans le même secteur (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 octobre 1994).

116. Le 9 octobre 1994, des Arabes armés ont ouvert le feu sans discrimination à l'arme automatique et lancé des grenades dans un quartier du centre de Jérusalem rempli de cafés, tuant deux Israéliens (Ma'ayan Levy, de la moshav Beit Zayit, et Samir (ou Ziad) Mugrabi, 35 ans, de Kafr Akab, à Jérusalem-Est) et blessant 13 autres personnes. Deux des assaillants ont été abattus (voir liste) et un troisième a réussi à prendre la fuite. Un des "terroristes" était en possession d'un passeport égyptien et était entré à Gaza après avoir obtenu un visa de tourisme. Au cours d'un incident séparé, Izz Al-din al-Qassam, de la branche armée du Hamas, a enlevé un soldat israélien près de Tel-Aviv et a exigé la libération de plus de 200 prisonniers avant le 14 octobre en échange de sa remise en liberté (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10, 11 et 12 octobre 1994; Jerusalem Post, 13 octobre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 14 octobre 1994).

117. Le 10 octobre 1994, un Israélien a été très grièvement blessé par balle par des militaires infiltrés dans la région d'Hébron. Des sources militaires ont indiqué que la victime, qui circulait à bord d'une voiture, a été prise pour cible par un militaire qui a cru que l'homme avait l'intention de le renverser. Un Arabe a été blessé par balle par des soldats des FDI près de Dahariya. L'homme était apparemment au volant d'une voiture qui, à l'approche d'un poste de contrôle de l'armée, a éveillé la suspicion des soldats. Ceux-ci ont ordonné au conducteur de s'arrêter et, comme il n'obtempérait pas, ont ouvert le feu sur le véhicule (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 octobre 1994).

118. Le 10 octobre 1994, les FDI ont fait usage de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogènes pour disperser une manifestation d'étudiants à Ramallah organisée en solidarité avec les prisonniers politiques détenus dans les prisons israéliennes. Le nombre de personnes blessées pendant l'incident n'est pas connu (The Jerusalem Times, 14 octobre 1994).

119. Le 11 octobre 1994, Arye Hourì, 34 ans, de Netivot, a succombé à l'hôpital des suites de ses blessures, après avoir été pris pour cible par erreur par des militaires infiltrés, le 10 octobre (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 octobre 1994).

120. Le 13 octobre 1994, un tuyau bourré d'explosif a été découvert par la police des frontières dans les champs du kibboutz Maaleh Gilboa. Un tract signé par la branche armée du Hamas a été découvert non loin (Jerusalem Post, 16 octobre 1994).

121. Les 14 et 15 octobre 1994, Nahshon Wachsman, 19 ans, de Ramot, qui avait été enlevé le 9 octobre, a été abattu par ses ravisseurs, membres du Hamas, au cours d'une tentative malheureuse de libération menée par les FDI le 14 octobre. Le capitaine Nir Poraz, 23 ans, de Ramat Hasharon, qui dirigeait l'assaut de la maison de Bir Nabala (au nord de Jérusalem) où Wachsman était séquestré, a été tué pendant l'opération. Trois "terroristes" du Hamas ont été tués (voir liste) et deux autres arrêtés. Douze soldats appartenant à une unité spéciale d'assaut ont été blessés au cours de l'attaque (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 octobre 1994).

122. Le 16 octobre 1994, à Hébron, des soldats ont abattu un jeune Palestinien qui avait refusé d'obéir à l'ordre de s'arrêter (voir liste) (également relaté dans Al-Tali'ah, 20 octobre 1994; The Jerusalem Times, 21 octobre 1994). Des centaines d'activistes du Hamas se sont massés au carrefour situé à proximité de Netzarim, colonie habitée par 35 familles; ils ont brûlé des pneus et lancé des pierres sur les soldats. Les soldats ont tiré en l'air, puis se sont retirés vers une ligne de défense dans la colonie. Les FDI ont fait venir trois véhicules blindés de transport de troupes et ont appelé la police palestinienne en renfort, pour disperser l'émeute qui avait commencé de se diriger vers la colonie. La police palestinienne a dispersé la foule. De graves incidents ont été signalés dans le camp de réfugiés de Shu'fat où des adolescents ont, pour la deuxième journée consécutive, brûlé des pneus et lancé des pierres et des bouteilles sur des patrouilles de gardes frontière. La police a riposté en tirant des balles en caoutchouc et en lançant des grenades lacrymogènes. Les magasins de Jérusalem-Est sont restés fermés, les propriétaires ayant observé une grève de trois jours à l'appel du Hamas, en signe de protestation et de deuil à la suite du décès des trois ravisseurs du soldat Wachsman, qui avaient été abattus le 14 octobre (Ha'aretz, 17 octobre 1994; Jerusalem Post, 17 et 18 octobre 1994).

123. Le 17 octobre 1994, des sympathisants du Hamas ont bloqué le carrefour de Morag et ont lancé des pierres sur des soldats et sur un autobus israélien. Ils ont finalement été dispersés par la police palestinienne qui a tiré en l'air (Jerusalem Post, 18 octobre 1994).

124. Le 19 octobre 1994, un attentat suicide commis dans un autobus dans le centre de Tel-Aviv a fait 21 morts et des dizaines de blessés. Cet acte a été décrit comme l'un des carnages "terroristes" les plus atroces de l'histoire d'Israël. L'autobus a explosé vers 8 h 45, alors qu'il croisait un autre autobus dans la rue Dizengoff, l'une des rues les plus animées de Tel-Aviv. L'explosion a creusé un trou dans le plancher du véhicule, arraché les parois métalliques et le toit et projeté des corps jusqu'à 50 mètres de haut (également relaté dans Al-Tali'ah, 20 octobre 1994; The Jerusalem Times, 21 octobre 1994;

Izz Al-din al-Qassam, la branche armée du Hamas, a revendiqué la responsabilité de cet attentat). Les noms des 21 personnes qui ont trouvé la mort dans l'attentat de l'autobus No 5 ont été rendus publics : Haviv Tishbi, 57 ans; Moshé Gardinger, 83 ans; Pnina Rapaport, 74 ans; Galit Rozen, 23 ans; Ariel Zippora (ou Zippora Ariel), 64 ans; David Lida, 74 ans; Pua Yedgar, 56 ans; Dalia Ashkenazi, 62 ans; Esther Sharon, 21 ans; Ofra Ben-Naim, 32 ans; Tamar Sapir (ou Karlibeh), 24 ans; Shira Meroz(-Kut), 20 ou 21 ans; Miriam Adaf, 44 ans; Anat Rozen, 20 ou 21 ans; Salah Ovadia, 52 ans; Eliahu Wasserman, 66 ans; Alexandra Sharfstein, 55 ans; Pierre Atlas, 56 ans; Ella Volkov, 21 ans; Ayelet Langer-Alkobi, 22-26 ans et Rinier Yurest (ou Rainer Warbist), 23-25 ans (ressortissant des Pays-Bas). Le cadavre déchiqueté de l'auteur de l'attentat suicide a également pu être identifié (voir liste) (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20, 21 et 24 octobre 1994).

125. Le 20 octobre 1994, à la suite de rumeurs selon lesquelles la maison du "terroriste" présumé responsable de l'attentat de l'autobus de Tel-Aviv était sur le point d'être démolie par l'armée, des troubles ont éclaté dans la rue principale de Kalkiliya. Des adolescents ont brûlé des pneus et les soldats ont lancé des grenades neutralisantes et des grenades lacrymogènes (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 octobre 1994).

126. Les 21 et 22 octobre 1994, des troubles ont éclaté à Kalkiliya, près de la maison de la famille Soowi, après qu'une fermeture de la ville décidée par les FDI a été levée. Les soldats ont dispersé les émeutiers avec des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc. Trois résidents ont été légèrement intoxiqués par l'inhalation de gaz. Cinq Palestiniens ont été blessés durant le week-end, au cours de troubles qui se sont produits en Cisjordanie. Des dizaines de Palestiniens ont lancé des pierres sur des soldats dans le centre de Naplouse. L'armée a dispersé les manifestants en lançant des grenades lacrymogènes. Quatre manifestants ont été blessés. Un autre résident arabe a été légèrement blessé par des tirs des FDI durant la dispersion de manifestants dans le centre de Ramallah. Un cocktail Molotov a été lancé dans le village d'Abu Dis, au sud de Jérusalem. L'explosion n'a fait ni blessés ni dégâts. Des Juifs et des Palestiniens se sont lancé des pierres dans la vieille ville de Jérusalem. Une Palestinienne de 30 ans a été légèrement blessée. Des pierres ont également été lancées dans la région d'Hébron (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 octobre 1994).

127. Le 23 octobre 1994, Kochava Biton, 59 ans, est décédée des suites de ses blessures à la suite de l'attentat du 19 octobre à Tel-Aviv; ce décès portait à 22 le nombre de personnes tuées dans l'attentat. Des soldats ont abattu un homme qui tentait de poignarder un soldat dans le centre d'Hébron (voir liste). Quatre autres résidents ont été blessés au cours de l'incident. Un colon de Neveh Dekalim, dans la région de Gush Katif, a été très grièvement blessé par des pierres lancées sur sa voiture alors qu'il circulait sur la route de Kissufim. Un engin explosif a été lancé sur une voiture israélienne près de Kiryat Arba (également relaté dans The Jerusalem Times, 28 octobre 1994). Il n'y a pas eu de victimes. Plusieurs incidents de jets de pierres ont été signalés dans la région d'Hébron, où des sources palestiniennes ont indiqué que deux résidents avaient été intoxiqués par l'inhalation de gaz lacrymogènes. Des pierres ont été lancées à Naplouse, Al-Bireh et Kalkiliya et dans la région de Ramallah (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 octobre 1994).

128. Le 24 octobre 1994, à un barrage routier situé près de Kalkiliya, les forces de sécurité ont abattu un homme qui refusait de se soumettre à un contrôle d'identité (voir liste) (Jerusalem Post, 25 octobre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 28 octobre 1994; Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

129. Le 24 octobre 1994, la police a ouvert le feu sur un Palestinien de 22 ans, du village de Beit Ula, dans la région d'Hébron, qui avait refusé d'obéir à l'ordre de s'arrêter. L'homme a été grièvement blessé. Au cours d'un incident séparé, Hassan Jibril, âgé de 20 ans et habitant Kalkiliya, a été grièvement blessé (fractures aux jambes, notamment) après avoir été roué de coups par une patrouille israélienne, dans le quartier Kufr Saba de la ville (The Jerusalem Times, 28 octobre 1994).

130. Le 25 octobre 1994, deux résidents de Ramallah et un militaire dans la région d'Hébron auraient été blessés par des pierres. D'autres incidents de jets de pierres ont eu lieu en Cisjordanie et plus particulièrement sur les routes principales (Ha'aretz, 26 octobre 1994).

131. Le 26 octobre 1994, à la suite d'un appel à la grève générale lancé par le Fatah et le Hamas pour protester contre le traité entre Israël et la Jordanie dans les territoires, en dehors de Gaza et Jéricho, des magasins et des écoles publiques sont restés fermés et la circulation a été désorganisée; la situation était aux limites de la violence. Environ 500 partisans du Fatah ont défilé pendant une heure dans Hébron. Certains ont brûlé des portraits du Roi Hussein. Selon certaines informations, des drapeaux israéliens et jordaniens auraient été brûlés. À Ramallah, considérée comme un bastion de l'OLP, des sympathisants du Hamas ont manifesté dans le centre ville au cri de "Allah Akbar", puis se sont dispersés. À Naplouse, l'armée a dispersé les manifestants au moment où ils commençaient à lancer des pierres. À Jérusalem, la police des frontières a bouclé la rue Salah a-Din, après des troubles dans la matinée. Il n'y a pas eu de grève à Gaza et Jéricho (Jerusalem Post, 27 octobre 1994).

132. Le 27 octobre 1994, trois Palestiniens ont été légèrement blessés à Naplouse, lorsque des soldats ont tiré des balles en caoutchouc sur des adolescents qui leur lançaient des pierres. Ces incidents faisaient suite à la manifestation de la veille contre le traité israélo-jordanien. Il n'a été fait état d'aucun incident ailleurs dans les territoires (Jerusalem Post, 28 octobre 1994).

133. Les 28 et 29 octobre 1994, environ 2 000 Palestiniens se sont rassemblés à Djénine dans une manifestation hostile à la Jordanie, brûlant un portrait du Roi Hussein au cri de "Jérusalem est à nous". Une manifestation s'est également tenue à Jérusalem-Est contre le Roi Hussein et en faveur du Président de l'OLP Yasser Arafat. Un soldat a été légèrement blessé par une pierre lancée sur sa voiture à Naplouse. Un garde frontière a été légèrement blessé à Ramallah. Deux résidents de Naplouse ont été légèrement blessés par des tirs des FDI. Selon des sources proches de l'armée, tous deux lançaient des pierres sur les soldats. Un autre Palestinien a été blessé par des tirs de l'armée à Ramallah. Selon des sources palestiniennes, un autre résident aurait été blessé dans le secteur de la grotte de Machpéla à Hébron (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 octobre 1994).

134. Le 30 octobre 1994, Ahmed Mahmoud Shadeed, 20 ans, un Palestinien qui s'apprêtait à lancer une grenade sur un poste de surveillance de l'armée, près de Beit Hadassah, dans le centre d'Hébron, a été blessé lorsque la grenade lui a explosé dans la main. Des sources à Dura (non loin d'Hébron) ont indiqué que par la suite des soldats s'étaient rendus dans cette petite ville et avaient arrêté deux frères de l'assaillant blessé (également relaté dans The Jerusalem Times, 4 novembre 1994). Des adolescents ont brûlé des pneus et lancé des pierres sur des soldats qui ont tiré des balles en caoutchouc, blessant légèrement un adolescent au cou. Des manifestations auxquelles ont participé des activistes du Hamas venus de l'extérieur de la ville ont éclaté à Naplouse pour la troisième fois depuis la signature du traité de paix entre Israël et la Jordanie (Jerusalem Post, 31 octobre 1994).

135. Le 2 novembre 1994, Hani Abed, éminent activiste du Djihad islamique qui était soupçonné d'organiser des agressions contre les Israéliens, notamment l'attaque lancée le 20 mai contre un poste de contrôle de l'armée à proximité d'Erez au cours de laquelle deux soldats avaient été tués, a lui-même été tué par l'explosion d'une voiture piégée au moyen d'une bombe puissante à Khan Younis (voir liste) (également relaté dans The Jerusalem Times, 4 novembre 1994). D'après des sources locales, la voiture a explosé soit quand Abed en a ouvert la porte soit quand il a mis le contact. Environ 300 partisans du Djihad islamique se sont pressés dans sa maison quand la dépouille y a été ramenée. Certains ont tiré des coups de feu en l'air. Un tract publié conjointement par les six groupes représentatifs de l'OLP et des mouvements islamiques à Gaza accuse Israël d'avoir organisé l'attentat dans le cadre d'un mouvement destiné à éliminer les organisateurs d'attaques "terroristes". Les responsables israéliens de la sécurité ont rejeté les accusations de complicité. La sécurité a été renforcée à Gaza et en Cisjordanie pour prévenir d'éventuelles tentatives de représailles (Ha'aretz, 4 novembre 1994; Jerusalem Post, 3 novembre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 11 novembre 1994).

136. Le 3 novembre 1994, des milliers de partisans du Djihad islamique ont juré de se venger d'Israël et ont maudit Yasser Arafat pendant qu'il suivait le cortège funèbre de l'activiste du Djihad islamique Hani Abed assassiné le 2 novembre (voir liste) à Khan Younis. De jeunes activistes ont arraché à Arafat son keffieh et l'ont contraint à quitter le cortège (Jerusalem Post, 4 novembre 1994).

137. Le 3 novembre 1994, des sources palestiniennes ont fait savoir que cinq hommes avaient été blessés par balle par des tireurs des FDI à Ramallah, Hébron et Naplouse. Des douzaines d'autres auraient été arrêtés après qu'un défilé de protestation organisé par solidarité avec les Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes s'est transformé en manifestation marquée par des jets de pierres (Ha'aretz, 4 novembre 1994).

138. Le 4 novembre 1994, des milliers d'activistes islamiques sont descendus dans la rue à Gaza pour protester contre la mort de Hani Abed, éminent activiste du Djihad islamique tué dans l'explosion d'une voiture piégée le 2 novembre (voir liste). Un tract annonçant qu'il y aurait de nouvelles attaques dirigées contre des Israéliens et que les personnes soupçonnées d'être des informateurs seraient visées a été distribué par les activistes du Hamas et du Djihad islamique. Les dirigeants du Hamas ont imputé en partie la responsabilité de la

mort d'Abed à l'Autorité palestinienne et à M. Arafat, les accusant de sembler impuissants face aux pressions exercées par Israël pour paralyser les groupes islamiques. Entre-temps, les forces de sécurité ont arrêté sept membres de l'Izz Al-din al Qassam, la branche militaire du Hamas. Ceux-ci auraient été placés en détention administrative pour six mois au moins (Jerusalem Post, 6 novembre 1994).

139. Le 4 novembre 1994, trois policiers de la police des frontières ont été blessés à proximité de la grotte de Machpéla à Hébron quand une grosse foule de résidents arabes s'est mise à leur lancer des pierres. La foule a été ensuite dispersée et deux personnes ont été arrêtées (Jerusalem Post, 6 novembre 1994).

140. Le 8 novembre 1994, un homme de 30 (ou 32) ans a été tué par balle à Ramallah à la suite d'incidents de jets de pierres (voir liste). D'après des sources palestiniennes, l'accident s'est produit quand de jeunes Palestiniens ont jeté des pierres en direction d'une patrouille de la police des frontières qui a riposté par des coups de feu. Un autre homme a été grièvement blessé par balle à Naplouse (également relaté dans The Jerusalem Times, 11 novembre 1994). Un Palestinien de 55 ans a été grièvement blessé à la tête par des balles de caoutchouc tirées par des agents de la police des frontières au cours d'un affrontement qui s'est produit dans le centre de Naplouse avec des assaillants qui jetaient des pierres. Toujours d'après des sources palestiniennes, des incidents de jets de pierres auraient également eu lieu à Hébron, en guise de protestation contre le dispositif de sécurité mis en place à la grotte de Machpéla. En outre, des agents de la police des frontières auraient ouvert le feu en direction des roues d'une voiture qu'ils pensaient par erreur être conduite par des "terroristes", à proximité de Beit Hanina. Il n'a pas été signalé de blessés (Ha'aretz, 8, 9 novembre 1994; Jerusalem Post, 9 novembre 1994).

141. Le 9 novembre 1994, il a été signalé qu'un Palestinien de 33 ans, originaire de Geva, avait été abattu par les forces de sécurité au cours d'un heurt qui s'était produit au voisinage du poste de police du district de Ramallah (voir liste). D'après des sources militaires, des douzaines de Palestiniens avaient manifesté dans ce secteur, en jetant des pierres et des bouteilles en direction de soldats qui avaient réagi ensuite par des tirs de balles de caoutchouc puis de vraies balles. Des témoins oculaires auraient dit que les militaires avaient tiré au hasard pour disperser la foule (Ha'aretz, 9 novembre 1994).

142. Le 9 novembre 1994, cinq hommes ont été blessés lors d'incidents de jets de pierres, à Hébron, Ramallah et Naplouse. Un habitant a été blessé par balle sous les tirs de soldats à Tulkarem lors d'un heurt avec des assaillants jetant des pierres. Lors d'un autre incident, un chauffeur dont le véhicule portait des plaques d'immatriculation des territoires a été arrêté à proximité de Beit Hahil quand il a refusé de s'arrêter alors qu'il en avait reçu l'ordre (Ha'aretz, 10 novembre 1994).

143. Le 10 novembre 1994, des patrouilles des FDI auraient investi plusieurs maisons appartenant à des Palestiniens dans différents quartiers de Naplouse. Aucune explication n'a été donnée (Al-Tali'ah, 10 novembre 1994).

144. Le 11 novembre 1994, un cycliste-suicide a fait détoner les explosifs qu'il s'était attachés sur le corps au moment où il passait près d'un poste de contrôle des FDI à proximité de la colonie de peuplement de Netzarim, se tuant lui-même (voir liste) ainsi que trois officiers de réserve (le capitaine Yehezkel Sapir, 36 ans; le lieutenant Yoram Rahat, 31 ans et le capitaine Elad Dror, 24 ans). Six Palestiniens et six agents du personnel de sécurité ont également été blessés au cours de l'incident, et deux d'entre eux se trouveraient dans un état critique. Les FDI ont décrété que tout le périmètre serait zone militaire interdite. Le mouvement du Djihad islamique a fait savoir qu'il avait organisé cette agression à titre de représailles, pour venger la mort de l'un de ses dirigeants, Hani Abed, tué par l'explosion d'une voiture piégée le 2 novembre 1994, et s'est engagé à lancer encore quatre autres attaques à titre de représailles. L'attaque dont il est rendu compte ici a eu lieu lors d'un rassemblement organisé par le Djihad islamique sur une place dans le centre de la ville de Gaza, auquel des milliers de personnes ont participé. Les forces de sécurité ont signalé que de nombreux activistes masqués du Djihad islamique tiraient en l'air et brûlaient des drapeaux israéliens et américains (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 novembre 1994).

145. Le 11 novembre 1994, trois soldats des FDI ont été tués et deux autres grièvement blessés lors d'une attaque suicide perpétrée par un cycliste palestinien (voir liste) au poste de contrôle de Netzarim, au sud de la ville de Gaza. Quatre policiers palestiniens et quatre autres Israéliens ont également été blessés durant l'incident. Deux activistes du Djihad islamique à Gaza ont revendiqué l'attentat au nom de leur groupe et déclaré qu'il avait été mené pour venger Hani Abed, dénicheté par une bombe-piège installée dans sa voiture, le 2 novembre 1994. Après l'attaque, des soldats israéliens ont ouvert le feu sur des Palestiniens non loin du lieu de l'attentat, blessant neuf personnes (The Jerusalem Times, 18 novembre 1994).

146. Le 13 novembre 1994, un membre de la police des frontières a été blessé à l'occasion d'un incident de jets de pierres à Hébron. D'autres incidents du même ordre ont été signalés à Ramallah et sur les routes à proximité des colonies de peuplement. Trois véhicules israéliens ont essuyé des coups de feu à proximité du kibboutz de Be'eri. Les voitures appartenaient à des entrepreneurs en train d'ériger une clôture de sécurité le long de la Ligne verte. Personne n'a été touché (Ha'aretz, 14 novembre 1994).

147. Le 16 novembre 1994, selon des sources palestiniennes, deux hommes masqués appartenant aux unités clandestines de l'armée israélienne ont tiré sur un éminent activiste du Hamas, Haled Abdel el Karim, qui se trouvait dans son magasin à Tulkarem, et l'ont grièvement blessé. Les forces de sécurité ont nié que l'armée israélienne fût impliquée, soutenant que les coups de feu s'expliquaient par un conflit local entre factions voulant s'assurer le contrôle du secteur. À Ramallah, des pierres ont été lancées sur des véhicules de l'armée; il n'y a eu ni dégâts ni blessés. D'autres incidents de jets de pierres ont eu lieu à Hébron, à proximité du caveau des Patriarches et le long de routes d'accès aux colonies de peuplement de Cisjordanie. À Naplouse, un agent de la police des frontières a été légèrement blessé à la main par une pierre (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 novembre 1994).

148. Le 17 novembre 1994, un Israélien a été blessé sans trop de gravité au visage par des éclats de verre quand sa voiture a reçu des pierres à proximité d'El Jib, au nord de Jérusalem. Trois jeunes ont été intoxiqués par inhalation de gaz lacrymogènes quand une patrouille des FDI circulant à pied a dispersé une émeute dans le centre de Tulkarem. Un véhicule de l'armée a reçu des pierres dans le centre de Naplouse. Le chauffeur a riposté en tirant; il n'y a eu ni dégâts ni blessés (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 novembre 1994).

149. Le 19 novembre 1994, les heurts violents qui avaient eu lieu la veille à Gaza entre la police palestinienne et des activistes islamiques se sont mués en émeute dirigée contre les militaires israéliens, manifestations et troubles se produisant à l'embranchement de Netzarim, à Hébron, à Tulkarem, à Djénine, à Naplouse, à Kalkiliya, à Ramallah et à Jérusalem-Est. Ces heurts avec les militaires israéliens ont fait, chez les Palestiniens, quatre morts (voir liste) et neuf blessés. Les militaires occupant le poste de l'armée de Netzarim ont dû l'évacuer temporairement quand ils se sont trouvés face à 2 000 manifestants. Un drapeau palestinien a été hissé et des slogans anti-israéliens peints sur les murs quand les soldats sont partis. Plus tard dans la journée, un soldat des FDI a été grièvement blessé quand un assaillant se trouvant dans une voiture circulant à vive allure, portant des plaques d'immatriculation de Gaza, a ouvert le feu sur ce poste de l'armée à l'embranchement de Netzarim. Le militaire a ensuite succombé à ses blessures à l'hôpital. Le Hamas a décrété une grève générale à Gaza et Jéricho pour la première fois depuis que ces territoires étaient passés sous administration palestinienne. Des incidents mineurs et des bruits de coups de feu ont été signalés à Nusseirat, Sheikh Radwan et Shati. La plupart des établissements scolaires dans les centres importants de Cisjordanie sont restés fermés. À Jérusalem-Est, la police s'est servie de gaz lacrymogènes et de balles de caoutchouc pour disperser les manifestants qui protestaient contre les morts du 18 novembre. Trente-trois Palestiniens auraient été arrêtés (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 novembre 1994).

150. Le 20 novembre 1994, plusieurs heurts auraient eu lieu avec des soldats des FDI dans les villes de Cisjordanie, mais ils auraient été moins violents que ceux qui s'étaient produits la veille. Un soldat et un agent de la police des frontières ont été légèrement blessés lors de deux incidents de jets de pierres distincts à Ramallah. Des incidents de jets de pierres ont également eu lieu à Naplouse, à proximité du caveau des Patriarches. À Naplouse, le Hamas a organisé une manifestation dirigée contre Israël et contre Yasser Arafat. Une grève générale décrétée le 19 novembre s'est poursuivie à Naplouse et à Hébron. En outre, il a été signalé que deux membres de la Knesset, Eli Dayan (Parti travailliste) et Alex Goldfarb (Parti Yi'ud) avaient été menacés par huit policiers palestiniens à proximité de la colonie de peuplement d'Elei Sinai, alors qu'ils se rendaient en tournée dans les diverses colonies situées dans le nord de la bande de Gaza. Les policiers ont armé leur Kalachnikov, en libérant le cran de sûreté, et ont demandé aux parlementaires pourquoi ils se trouvaient dans cette zone qui faisait partie de la région placée sous le régime de l'autonomie. Après une longue discussion, les parlementaires ont été autorisés à poursuivre leur tournée (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 novembre 1994).

151. Le 22 novembre 1994, deux Palestiniens et un agent de la police des frontières ont été blessés lors d'incidents de jets de pierres à Ramallah et à Hébron. Un cocktail Molotov a été lancé en direction d'un véhicule israélien à Naplouse. Il a explosé sur la route sans causer de dégâts. Les fenêtres d'une maison juive ont été brisées à Hébron par des jets de pierres; les coupables ont réussi à s'enfuir quand un soldat a tiré des coups de semonce. Une charge déjà amorcée a été découverte à proximité de la colonie de Morag par une patrouille des FDI; aucun dommage n'a été signalé. Des coups de feu ont été tirés sur un avant-poste à proximité de la colonie de peuplement de Netzer Hazani; il n'a pas été signalé de blessés. Des tireurs non identifiés du camp de réfugiés de Khan Younis ont ouvert le feu sur un avant-poste de l'armée à proximité de la colonie de Neveh Dekalim; il n'a pas été signalé de blessés. Une charge d'explosifs a été découverte et désamorcée au voisinage de la colonie de Morag. Lors de deux autres incidents avec coups de feu, des coups ont été tirés sur deux avant-postes de l'armée dans la région de Gush Katif. Il n'a pas été signalé de blessés (Ha'aretz, 23 et 24 novembre 1994).

152. Le 23 novembre 1994, un Palestinien armé a été tué par des agents de la police des frontières à Djénine (voir liste). Les policiers qui étaient en patrouille se sont trouvés face à l'homme et à son complice qui étaient armés de Kalachnikov. Les deux hommes ont tiré sur les policiers qui ont riposté, tuant l'un des assaillants tandis que l'autre parvenait à s'enfuir. Un Palestinien du village d'Atil a été découvert mort dans le village par les forces de sécurité (voir liste). Les habitants du village ont déclaré que l'homme avait "collaboré" avec les autorités israéliennes (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 novembre 1994).

153. Le 24 novembre 1994, une bombe télécommandée placée au bord d'une route a explosé et plusieurs coups de feu ont été tirés en direction d'une patrouille des FDI qui passait à proximité du quartier Tel Sultan à Rafah. Les soldats ont riposté en tirant. Il n'a pas été signalé de blessés. Une autre charge d'explosifs a été découverte par la suite dans la même zone et désamorcée par des techniciens. Izz Al-din al-Qassam, la branche militaire du Hamas, a revendiqué la paternité des incidents. En outre, il a été signalé que des tireurs non identifiés avaient tiré sur deux négociants israéliens et les avaient blessés au moment où ceux-ci cherchaient à introduire en fraude en Israël des produits agricoles de Gaza (Ha'aretz, 24 novembre 1994).

154. Le 25 novembre 1994, un soldat a été légèrement blessé par des pierres lancées en direction d'une patrouille de l'armée à Ramallah. Deux cocktails Molotov ont été lancés en direction d'un véhicule de l'administration civile à Naplouse. Il n'a pas été signalé de dommages. Deux Palestiniens en possession d'un revolver ont été arrêtés pour enquête lors d'une vérification de routine à un barrage de l'armée à Naplouse (Ha'aretz, 27 novembre 1994).

155. Le 26 novembre 1994, deux Palestiniens ont été blessés par des tirs des FDI. Deux Israéliens ont été légèrement blessés à l'occasion de heurts qui se sont produits en Cisjordanie. Des incidents de jets de pierres ont été signalés à Hébron et à Naplouse. Un soldat a été légèrement blessé à Hébron et plusieurs colons ont signalé que des pierres avaient été lancées sur leur véhicule. Deux cocktails Molotov ont été lancés en direction d'un véhicule israélien dans la rue Salah el Din à Jérusalem-Est; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. La police a

arrêté deux jeunes soupçonnés d'avoir lancé les cocktails. Plus tard, un adolescent a mis le feu à un pneu au milieu de la rue. Le feu a été immédiatement éteint. L'adolescent a réussi à s'enfuir (Ha'aretz, 27 novembre 1994).

156. Le 27 novembre 1994, le rabbin Amiram Olani, habitant Ontiel, a été tué quand sa voiture a essuyé des coups de feu à proximité de la colonie de peuplement de Beit Haggai située à 10 kilomètres au sud d'Hébron. Un passager de la voiture a été légèrement blessé. La radio israélienne a fait savoir qu'au téléphone, un correspondant anonyme parlant hébreu a déclaré que l'agression était commise par le Hamas. Sept Palestiniens ont été arrêtés aux fins d'enquête. Une centaine de personnes ont protesté devant la résidence du Premier Ministre Yitzhak Rabin en exigeant le maintien des FDI dans les villes de Cisjordanie (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 novembre 1994).

157. Le 29 novembre 1994, la police a arrêté à Gilo un jeune Palestinien de Beit Jala qui s'apprêtait à poignarder un Juif (Ha'aretz, 30 novembre 1994).

158. Le 30 novembre 1994, une jeune femme membre de l'armée, le sergent Liat Gabai, 19 ans, a été frappée à mort d'un coup de hache par un "terroriste" palestinien au centre d'Affula. Le sergent Liat Gabai s'est effondrée, la hache dans le crâne, et est morte quelque temps après à l'hôpital. Le "terroriste", Wahib Abu Roub, 25 ans, de Kabatiya, près de Djénine, a été arrêté par deux passants et emmené au poste de police situé à proximité. La police a bouclé le quartier. Tous les résidents des territoires qui étaient au travail dans la ville ainsi que beaucoup d'Arabes israéliens ou bien ont quitté le quartier ou bien ont été évacués par la police qui tenait à empêcher des actes de représailles. Le maire d'Affula, Tzadok Nawi, s'est plaint, après cet assassinat, de ce que la ville était devenue un centre d'agressions "terroristes" parce qu'elle était située à proximité des territoires (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er décembre 1994).

159. Le 2 décembre 1994, il a été signalé que les forces de sécurité israéliennes avaient perquisitionné plusieurs institutions palestiniennes de Jérusalem au début de la semaine, sous prétexte de vérifier leur permis. En réalité, il s'agissait de véritables enquêtes sur le financement de ces institutions et sur leur personnel (Al-Tali'ah, 2 décembre 1994).

160. Le 1er décembre 1994, un soldat a été légèrement blessé par un cocktail Molotov lancé sur une patrouille des FDI dans le camp de réfugiés d'Am'ari, en Cisjordanie. Selon des sources palestiniennes, à Ramallah, deux hommes ont été blessés par des tirs des FDI lors d'incidents impliquant des jets de bouteilles et de pierres. Des échauffourées, mais sans blessés, ont aussi été signalées dans le secteur d'Hébron ainsi qu'à Kalkiliya, à Naplouse et à Djénine. Des gardes frontière et des membres des FDI ont arrêté deux frères originaires du village de Jibaloun, dans le nord de la Samarie, qu'ils soupçonnaient d'avoir déposé une fausse bombe sur un chemin de ronde sur le mont Gilboa. L'un des suspects aurait avoué. Deux Arabes de Kalkiliya ont été arrêtés; ils auraient tenté de renverser des policiers et de forcer des barrages routiers mis en place pour les intercepter. L'un d'eux a été abattu par la police, alors qu'il tentait de s'échapper. D'après la police, les deux hommes conduisaient un véhicule volé originaire de Tulkarem dont les plaques minéralogiques avaient été

changées. C'était, semble-t-il, la deuxième fois dans la même semaine que la police de Tel-Aviv tirait sur des Palestiniens des territoires tentant de s'échapper à bord d'un véhicule volé (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 décembre 1994).

161. Le 2 décembre 1994, six Palestiniens ont été arrêtés pour vérifications à un poste de contrôle de l'armée près du camp de réfugiés d'Am'ari, dans le district de Ramallah, après la découverte d'un pistolet chargé dans leur véhicule (Ha'aretz, 4 décembre 1994).

162. Le 3 décembre 1994, la police des frontières a arrêté pour vérifications deux Palestiniens qui avaient éveillé leurs soupçons à proximité de l'Orient House; ils ont déclaré être des gardes du corps de Faisal Hussein. Les policiers les ont rapidement libérés après leur avoir confisqué les documents attestant qu'ils étaient bien des gardes. À Umm el Fahm, une patrouille de police a arrêté un Palestinien armé d'un pistolet chargé qui avait illégalement franchi la Ligne verte. Un autre Palestinien qui l'accompagnait a réussi à s'enfuir. Selon la police, cet homme, déjà condamné à deux peines d'emprisonnement à vie pour l'assassinat de collaborateurs dans les territoires avait été relâché dans le cadre de l'accord de paix avec l'OLP à la condition qu'il ne quitte pas Jéricho (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 décembre 1994).

163. Le 4 décembre 1994, deux réservistes des FDI ont fait échouer un attentat suicide au poste de contrôle d'Erez en maîtrisant un "terroriste" qui portait un sac à dos contenant une bombe artisanale. Le suspect a été identifié comme étant un activiste du Djihad islamique originaire du quartier Sheikh Radwan, dans la ville de Gaza. À Khan Younis, un poste de contrôle de l'armée a essuyé des coups de feu. Deux soldats ont riposté, mais il n'y aurait eu ni blessés ni dégâts. Deux Israéliens ont été légèrement blessés par des pierres près de Beitar, dans le secteur de Bethléem (Ha'aretz, 5 et 6 décembre 1994; Jerusalem Post, 5 décembre 1994).

164. Le 5 décembre 1994, une grenade a été désamorcée près de Kfar Darom sans causer de dégâts. Un engin artisanal a été désamorcé près de Ganei Tal dans la bande de Gaza; il n'y aurait eu ni blessés ni dégâts. Lors d'un ratissage du secteur, un autre engin aurait été découvert et désamorcé sans causer de dommages. Un Palestinien du village d'Irta, en Cisjordanie, a été blessé alors qu'il tentait de forcer un poste de contrôle des FDI à Tulkarem; il transportait des marchandises volées dans son véhicule. Deux Palestiniens ont été légèrement intoxiqués par des gaz lacrymogènes lorsque des soldats ont dispersé des manifestants à Hébron. Un Arabe israélien armé d'un couteau a été arrêté à l'entrée du caveau des Patriarches. Une Palestinienne de 22 ans a été arrêtée à la grille de l'Administration civile de Ramallah : un couteau avait été découvert en sa possession. Interrogée, elle a avoué avoir eu l'intention de poignarder un soldat. Un soldat a été légèrement blessé par des éclats de verre lorsque des pierres ont été lancées sur son véhicule (Ha'aretz, 6 décembre 1994).

165. Le 6 décembre 1994, une grosse charge explosive cachée à l'entrée de la colonie de Morag a été désamorcée par un spécialiste. Aucun blessé ni dégât n'a été signalé (Ha'aretz, 7 décembre 1994).

166. Le 7 décembre 1994, des soldats des FDI et des policiers palestiniens se sont empoignés parce qu'un policier palestinien en civil avait été appréhendé par une patrouille des FDI dans la bande de Gaza. Des gardes frontière, aidés par des policiers palestiniens, ont mis fin à l'altercation (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 décembre 1994).

167. Le 10 décembre 1994, environ 2 500 habitants de Gaza ont manifesté contre le processus de paix pour lequel Yitzhak Rabin, Shimon Peres et Yasser Arafat avaient reçu le prix Nobel de la paix. Ils ont brûlé des drapeaux israéliens et scandé des slogans hostiles à l'action d'Arafat en faveur de la paix. Des manifestations ont aussi été signalées à Ramallah et à Hébron, où des centaines de Palestiniens ont bloqué la circulation avec des pneus enflammés. Ni arrestations ni blessés n'ont été signalés (Jerusalem Post, 11 décembre 1994).

168. Le 11 décembre 1994, à Jéricho (voir liste) des hommes armés non identifiés ont blessé par balle Ibrahim Mussa Amar, ex-prisonnier et activiste du Fatah, originaire de Dura, et tué sa femme, semblerait-il, à titre de représailles pour son implication dans l'exécution de "collaborateurs" (Ha'aretz, 13 décembre 1994).

169. Le 12 décembre 1994, des soldats des FDI ont ouvert le feu sur sept Palestiniens de Gaza qui voulaient s'infiltrer en Israël en passant la frontière à Nahal Oz. L'un d'eux a succombé à ses blessures (voir liste), mais les autres ont pu fuir et regagner Gaza (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 décembre 1994).

170. Le 13 décembre 1994, un Palestinien qui tentait de passer de force au poste de contrôle d'Erez à bord d'un véhicule volé a été légèrement blessé lorsque des FDI ont tiré, après sommation (Ha'aretz, 14 décembre 1994).

171. Le 14 décembre 1994, le cadavre d'un Palestinien a été découvert près de Givon (voir liste). L'homme était porté manquant depuis un mois. Un soldat a été poignardé près de la colonie de Ganei Tal, dans la bande de Gaza, par un sympathisant du Hamas originaire de Khan Younis; d'autres soldats ont tiré dans les jambes de l'agresseur, qu'ils ont blessé. À Ramallah, un réserviste des FDI qui s'était retrouvé par erreur dans le centre de la ville a été pris à parti par la foule alors qu'il était bloqué dans la circulation. On a frappé son véhicule avec des briques, des bouteilles et des barres de fer. Le soldat, qui a imploré qu'on l'épargne, ne s'est pas servi de son arme; une patrouille de gardes frontière arrivée à la rescousse a transporté le soldat en sang à l'hôpital. Une trentaine d'habitants de Ramallah soupçonnés d'avoir participé à l'agression ont été arrêtés. Lors d'un autre incident, deux soldats auraient été légèrement blessés lorsqu'un engin déposé sur le bord de la route a explosé près de leur véhicule, à Nabi Ilias. Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule de la police à Naplouse; il n'y aurait pas eu de blessés. Des incidents sporadiques de jets de pierres se sont produits dans le secteur d'Hébron. Un garde frontière a été légèrement blessé à la tête au cours d'un de ces incidents. Un véhicule des gardes frontière a essuyé plusieurs coups de feu sur la route reliant Jérusalem à Naplouse; le véhicule a été légèrement endommagé, mais il n'y a pas eu de blessés. La recrudescence des incidents coïncidait avec le septième anniversaire de la fondation du Hamas (Jerusalem Post, 15 décembre 1994, Ha'aretz, 16 décembre 1994).

172. Le 15 décembre 1994, plusieurs incidents ont été signalés dans les territoires : un cocktail Molotov et des pierres ont été lancés sur des gardes frontière à Kfar Dura; aucun blessé ni dommage n'a été signalé. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur l'Office pour l'emploi à Naplouse; des soldats ont riposté, mais aucun blessé ni dommage n'a été signalé. Trois cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule israélien qui se rendait de la colonie de peuplement d'Ateret à Pesagot, dans le secteur de Ramallah; le véhicule a été légèrement endommagé, mais aucun blessé n'a été signalé. Des incidents sporadiques de jets de pierres ont eu lieu à Hébron, à Naplouse et à Ramallah. Selon des sources palestiniennes, des FDI auraient fait feu au cours d'un affrontement à Hébron, blessant un Palestinien (Ha'aretz, 16 décembre 1994).

173. Le 16 décembre 1994, des dizaines de milliers de Palestiniens (50 000 selon Ha'aretz, 12 000 selon Jerusalem Post) auraient participé à un rallye durant trois heures dans le stade de football de Yarmuk, dans le centre-ville de Gaza, pour marquer le septième anniversaire du Hamas. Les participants ont brûlé des drapeaux israéliens et américains ainsi qu'une effigie du Premier Ministre Yitzhak Rabin. Sur une banderole suspendue à l'entrée du stade était représenté un membre de l'Izz Al-din al-Qassam, la branche armée du Hamas, émergeant d'une grenade explosive, avec les mots "Les portes du paradis sont pavées de crânes de Juifs". D'autres célébrations à Jéricho et à Naplouse ont rassemblé plusieurs centaines et dizaines de personnes, respectivement (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 décembre 1994).

174. Le 16 décembre 1994, dans le secteur de Ramallah, un tireur a légèrement blessé par balle un officier de réserve. Des dizaines de colons ont manifesté sur le lieu de la fusillade et dans le centre de Ramallah en signe de protestation. Les vitres d'un véhicule immatriculé localement ont été brisées. Les soldats ont expulsé les colons du centre de Ramallah, qu'ils ont déclaré zone militaire interdite. Six colons ont été arrêtés et libérés le soir même. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), basé à Damas, a revendiqué l'agression. Une femme de 20 ans originaire de Ramallah a tenté de poignarder avec un couteau de cuisine un garde frontière en faction près de l'Orient House; mais la lame a été déviée par le gilet de protection que portait le policier. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens auraient été blessés lors d'affrontements avec les FDI à Hébron. Un jeune Palestinien a été légèrement brûlé par une grenade lancée sur un groupe de Palestiniens rassemblés à un poste de contrôle de l'armée près de la colonie d'Oranit, dans le secteur de Tulkarem. Un autre jeune Palestinien a été blessé à Ramallah par un tir des FDI. Selon des sources palestiniennes, un adolescent de 14 ans aurait été légèrement blessé par une balle en caoutchouc lors d'accrochages avec les FDI dans le secteur de Tulkarem. Un colon juif de Netzer Hazani a été légèrement blessé lorsque des sympathisants du Hamas qui se rendaient à la célébration du septième anniversaire de ce mouvement ont lancé des pierres sur des véhicules israéliens. Deux Palestiniens ont été légèrement blessés par un tir des FDI lorsque des dizaines de jeunes gens ont commencé à lapider une patrouille de l'armée à Naplouse. Cinq Palestiniens ont été arrêtés pour vérifications près d'un poste de contrôle de l'armée, à l'entrée de Jéricho, après la découverte dans leur véhicule de deux uniformes de l'Autorité palestinienne, d'un couteau, de chaussures et d'une pelisse militaire. Un colon juif de Gush Ezion a dit

avoir été attaqué par des résidents de Bethléem lorsque son véhicule est tombé en panne près de l'entrée nord de la ville (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 décembre 1994).

175. Le 17 décembre 1994, une patrouille des FDI a essuyé plusieurs coups de feu dans le secteur d'Hébron; les soldats ont riposté, mais le tireur a réussi à s'enfuir. Dans le secteur d'Hébron, un soldat a été agressé et blessé par un Arabe israélien lors d'un contrôle de routine à un poste de l'armée. Un adolescent de 15 ans a tenté de poignarder un garde frontière qui se trouvait à bord d'une jeep dans la rue Salah el Din à Jérusalem-Est (Jerusalem Post, 18 décembre 1994; Ha'aretz, 19 décembre 1994).

176. Le 18 décembre 1994, deux Palestiniens ont été blessés lors d'incidents de jets de pierres à Ramallah. Des pierres ont aussi été lancées sur des véhicules israéliens près de Beit Hagai ainsi qu'aux sorties de Ramallah (Ha'aretz, 19 décembre 1994).

177. Le 19 décembre 1994, des tireurs non identifiés ont abattu un Palestinien à Beit Hanoun, dans la bande de Gaza (voir liste). La victime était un "collaborateur" présumé des services de sécurité israéliens. Aucune organisation palestinienne n'a revendiqué ce meurtre (Ha'aretz, 25 décembre 1994).

178. Le 22 décembre 1994, il a été signalé qu'un activiste notoire du Hamas à Jéricho avait été abattu par des tireurs non identifiés qui circulaient à bord d'un véhicule roulant à vive allure (voir liste). À Jéricho, des activistes du Hamas ont accusé les forces de sécurité israéliennes de ce meurtre et juré vengeance. Les forces de sécurité ont nié toute implication. Un Palestinien d'Hébron blessé alors qu'il activait un engin explosif sur la route entre Kiryat Arba et Hébron a succombé à l'hôpital (voir liste). Aucune autre victime n'a été signalée. Une grève générale a été déclarée à Hébron. Lors d'un autre incident cinq Palestiniens auraient été blessés par des balles en caoutchouc tirées par les FDI lors de troubles à Ramallah, à Hébron et à Naplouse (Ha'aretz, 23 décembre 1994).

179. Le 25 décembre 1994, un poseur de bombe suicidaire a activé un engin en face du Centre international de conférences de Jérusalem; il a été tué (voir liste) et 12 autres personnes ont été blessées (13 selon Ha'aretz). La cible du poseur de bombe était vraisemblablement un autobus transportant des soldats qui s'était éloigné de l'arrêt d'autobus pour ne pas bloquer le passage et garé à seulement quelques mètres de là peu avant l'explosion. Le Hamas a revendiqué cet attentat. Dans la soirée, deux des personnes blessées au cours de l'incident seulement étaient encore hospitalisées. Selon l'inspecteur général de la police, Assaf Hefez, soit la bombe avait explosé inopinément, soit le "terroriste", avait paniqué et l'avait activée prématurément. Vu les circonstances, l'explosion aurait pu être beaucoup plus dramatique (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 décembre 1994).

180. Le 26 décembre 1994, à Khan Younis, un activiste anonyme du Hamas a prévenu de l'imminence de cinq attentats à la voiture piégée visant à tuer plus de 150 soldats israéliens. Par ailleurs, il a été signalé que deux cocktails Molotov avaient été lancés contre des soldats des FDI en Cisjordanie; aucun blessé ni dommage n'a été signalé (Ha'aretz, 27 décembre 1994).

181. Le 27 décembre 1994, un soldat des FDI a légèrement blessé par balle un Palestinien qui avait tenté de l'étrangler à un poste de contrôle de l'armée au sud du barrage routier de Rafia. Un autobus israélien a essuyé un coup de feu à proximité du carrefour d'A-Ram; une vitre a éclaté, mais il n'y a eu aucun blessé. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens auraient été blessés par un tir des FDI lors de jets de pierres sur des routes dans le secteur de Ramallah. D'autres incidents se seraient produits dans le secteur d'Hébron et près du caveau des Patriarches. L'armée avait renforcé la sécurité en Cisjordanie après une déclaration du Hamas selon laquelle il préparait un attentat à la voiture piégée contre des soldats des FDI (Ha'aretz, 28 décembre 1994).

182. Le 27 décembre 1994, on apprenait de source palestinienne que quatre activistes du Hamas de Kabatia avaient été arrêtés par les forces de sécurité. Des centaines de membres du Hamas auraient été arrêtés récemment dans le cadre d'une opération menée pour retrouver Yahiya Ayash, le cerveau d'une série d'attentats meurtriers en Israël (Ha'aretz, 27 décembre 1994).

B. Administration de la justice, notamment le droit à un procès équitable

1. Population palestinienne

183. Le 31 août 1994, le tribunal militaire de Ramallah a condamné Ali Amudi, activiste du Hamas âgé de 19 ans et habitant Khan Younis, à trois peines de prison à vie, après l'avoir reconnu coupable du meurtre de trois Israéliens (Eliyahu Levin et Meir Mendelovich, de Bnei Brak, en décembre 1993, et l'agent du Service général de sécurité Noam Cohen, en février 1994) (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er septembre 1994).

184. Le 1er septembre 1994, il a été signalé que le tribunal militaire de Djénine avait condamné Ahmed Awad Kamil, fondateur des Panthères noires, à 16 fois la prison à vie et à 20 ans de prison. Kamil a été reconnu coupable du meurtre d'un soldat, Yoram Cohen, et de 15 Palestiniens qu'il soupçonnait d'être des informateurs. Il avait d'autre part torturé d'autres collaborateurs présumés (Jerusalem Post, 2 septembre 1994).

185. Le 8 septembre 1994, Sa'adi Algrabli, 48 ans, de Gaza, a été condamné à la prison à vie par le tribunal de district de Tel-Aviv, pour le meurtre brutal de David Mishali, 30 ans, le 25 juin 1994. Algrabli avait commis ce meurtre pour se refaire une réputation auprès des organisations "terroristes" après avoir collaboré pendant des années avec les forces de sécurité (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 septembre 1994).

186. Le 8 septembre 1994, le tribunal de district de Beersheba a condamné un adolescent de 17 ans, de Gaza, à 15 ans de prison pour avoir tenté d'assassiner un nouvel immigrant le 15 février 1994 (Ha'aretz, 9 septembre 1994).

187. Le 11 septembre 1994, Mahmud Salman, 36 ans, et Jilal Lukh, 20 ans, tous deux habitant la bande de Gaza et membres du FPLP, ont été condamnés à la prison à vie par le tribunal de district de Tel-Aviv, pour le meurtre de Shai Shuker, 23 ans, en février 1994 (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 septembre 1994).

188. Le 21 septembre 1994, le tribunal militaire de Djénine a condamné Said Imad Omar Lahem, militant du Fatah, à la prison à vie pour le meurtre du promoteur foncier Ahmed Oudeh, le 30 octobre 1993 à Kalkiliya (Ha'aretz, 23 septembre 1994).

189. Le 23 septembre 1994, le tribunal militaire israélien situé près du point de contrôle d'Erez, à Gaza, a ajourné pour la troisième fois le procès d'Abdul Aziz Rantisi, dirigeant du mouvement islamiste Hamas détenu depuis le mois de décembre 1993. Selon l'avocat de Rantisi, l'audience avait été reportée en raison des difficultés rencontrées pour faire comparaître les témoins résidant dans les secteurs autonomes (The Jerusalem Times, 30 septembre 1994).

190. Le 29 septembre 1994, la Cour suprême a rejeté, pour insuffisance de preuves, la condamnation de Mahmoud Ata, de Dir Abu-Mishal, accusé d'avoir commis un assassinat "terroriste" en 1986 (Jerusalem Post, 30 septembre 1994).

191. Le 2 octobre 1994, Ibrahim Abu Ali, 22 ans, de la bande de Gaza, a été condamné à la prison à vie par le tribunal de district de Tel-Aviv pour le meurtre de Ronni Levy, chauffeur de taxi à Tel-Aviv, en décembre 1990 (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 octobre 1994).

192. Le 20 octobre 1994, Yahia Abu Jabber, de la bande de Gaza, a été astreint à une amende d'environ 330 dollars des États-Unis pour avoir travaillé illégalement en Israël (Ha'aretz, 21 octobre 1994).

193. Le 31 octobre 1994, la Haute Cour de Justice a, à titre provisoire, enjoint l'armée de ne pas procéder à la démolition de la maison appartenant au père de l'auteur de l'attentat de l'autobus de Tel-Aviv. Cet ordre faisait suite à un recours formé par l'Association pour les droits civils en Israël au nom de l'intéressé, Abed Nazel, de Kalkiliya (Jerusalem Post, 1er novembre 1994).

194. Le 4 novembre 1994, il a été signalé que Protagoras, organisation de défense des droits de l'homme qui aide les Palestiniens, avait saisi la Haute Cour de Justice d'une pétition dans laquelle cette organisation demandait que de nombreux militaires, agents de la police des frontières et agents du Service général de sécurité fassent l'objet d'une enquête et soient traduits en justice pour s'être rendus coupables de mauvais traitements sur la personne de Palestiniens et d'autres violations des droits de l'homme commises dans les territoires. Les auteurs de la pétition soutiennent que 129 plaintes déposées par l'organisation au cours des quatre années précédentes ont été purement et simplement mises de côté alors que la loi prescrit soit d'ouvrir une enquête à la suite de telles plaintes, soit de leur donner réponse dans les trois mois (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 novembre 1994).

195. Le 7 novembre 1994, la Haute Cour de Justice a différé sa décision sur la pétition déposée par l'Association de défense des droits civils en Israël à l'encontre de la démolition de la maison appartenant aux parents de l'auteur de l'attentat à la bombe de l'autobus de Tel-Aviv, Sallah Nazel. Le Président de la Cour suprême, Meir Shamgar, a toutefois déclaré qu'il était extrêmement difficile d'accepter qu'il ne puisse pas être pris de sanction à l'encontre d'un homme qui a tué 21 personnes tout simplement parce qu'il est mort, ajoutant que cet état de choses ne favoriserait guère la dissuasion à l'endroit de tels actes. Pour sa part, le procureur Nili Arad a déclaré que les démolitions étaient la sanction la plus efficace dont disposaient les forces de sécurité à l'encontre des "terroristes"-suicide (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 novembre 1994).

196. Le 9 novembre 1994, la Cour suprême a émis une ordonnance interdisant provisoirement aux FDI de murer les maisons des parents des "terroristes" Abdel Karim Bader et Hassan Natshe qui avaient kidnappé et assassiné le caporal Nahshon Wachsman (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 novembre 1994).

197. Le 9 novembre 1994, la Haute Cour de Justice a adressé une injonction aux FDI leur interdisant de murer ou de détruire une habitation de Beit Hanina, celle de Mme Yusra Yahumur dont le fils, Jihad Yahumur, était soupçonné d'aider les "terroristes" du Hamas qui avaient assassiné Nahshon Wachsman, qui était membre des FDI (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 novembre 1994).

198. Le 17 novembre 1994, la Haute Cour de Justice a rejeté une pétition présentée par l'Association de défense des droits civils en Israël en faveur d'Abel Nazel de Kalkiliya, père du "terroriste"-suicide Sallah Nazel qui était l'auteur de l'attentat à la bombe de l'autobus de Tel-Aviv, pétition visant à empêcher l'armée de procéder comme elle l'avait décidé à la destruction de la totalité de la maison du "terroriste", à l'exception de deux pièces et demie que le frère de Sallah et sa famille seraient autorisés à continuer d'habiter (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 novembre 1994).

199. Le 20 novembre 1994, le tribunal militaire de Gaza a condamné l'activiste du Fatah Salah Ziyad Meklad, 21 ans, de Khan Younis, à la détention à vie et à une peine supplémentaire de 15 ans pour avoir assassiné un agriculteur de Gush Katif en mars 1993 (Jerusalem Post, 21 novembre 1994).

200. Le 20 novembre 1994, la Haute Cour de Justice a émis une injonction conservatoire interdisant à l'État d'expulser Mohammed Abu Grara, Palestinien qui craignait pour sa vie parce que le Fatah, à Gaza, le soupçonnait de "collaboration". L'État a admis qu'Abu Grara serait véritablement en danger s'il rentrait à Gaza, mais soutenait qu'il n'y avait pas lieu de l'autoriser à résider en Israël parce que l'intéressé n'était pas vraiment un collaborateur. La Cour a demandé que l'affaire soit entendue le plus rapidement possible (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 novembre 1994).

201. Le 23 novembre 1994, la Haute Cour de Justice a autorisé l'armée à murer les parties d'habitation utilisées par la famille immédiate des trois "terroristes" responsables de l'enlèvement et de la mort du sergent Nahshon Wachsman (voir la rubrique "Maisons et pièces démolies ou murées", par. 276). Dans leur décision, les magistrats déclaraient que la récente vague d'attentats-

suicide due au Hamas et au Djihad islamique imposait à l'État de prendre des mesures de dissuasion plus rigoureuses. Les magistrats rejetaient l'argument des familles qui soutenaient que murer leur habitation était une mesure discriminatoire puisque la maison de Baruch Goldstein, l'auteur du massacre d'Hébron, n'avait pas été murée. Les magistrats ont expliqué que la Commission Shamgar n'avait pas trouvé d'éléments de preuve établissant que, à l'instar des trois hommes en cause qui appartenaient au Hamas, Goldstein était membre d'une organisation "terroriste" et elle avait conclu qu'il n'y avait pas lieu de recourir dans son cas à des mesures de dissuasion (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 novembre 1994).

202. Le 24 novembre 1994, le tribunal militaire de Djénine a condamné à mort Sa'id Badarna, 24 ans, pour avoir participé en avril à l'attentat de l'autobus d'Hadera qui avait tué cinq personnes et blessé 30 (également relaté dans Al-Tali'ah, 1er décembre 1994). Badarna, originaire du village de Yabed, en Samarie, dirigeait la cellule du Hamas responsable de l'attaque du 13 avril au cours de laquelle un "terroriste" s'était fait sauter lui-même après être monté à bord d'un autobus à la gare routière centrale de Hadera. Il a toutefois été indiqué que la peine de mort ne serait probablement pas appliquée et serait vraisemblablement ramenée en appel à plusieurs condamnations à vie. Il a été en outre indiqué que le Premier Ministre Yitzhak Rabin et le Ministre des affaires étrangères Shimon Peres avaient fait connaître leur opposition à la peine de mort. Celle-ci est légale en Israël mais n'a été appliquée qu'une seule fois, pour l'exécution d'Adolf Eichmann en 1962 (Ha'aretz, 25 novembre 1994, Jerusalem Post, 25 et 27 novembre 1994).

203. Le 24 novembre 1994, il a été signalé qu'un "terroriste" de 17 ans avait été condamné à Jérusalem à 18 ans de prison après avoir été reconnu coupable d'avoir tenté d'assassiner des passagers à bord d'un autobus de la société Egged, en avril, à Jérusalem (Jerusalem Post, 25 novembre 1994).

204. Le 27 novembre 1994, il a été signalé que les tribunaux militaires de Ramallah et de Naplouse réagissaient de façon favorable à une demande du Procureur militaire qui souhaitait ne pas rétablir la peine de détention à vie à l'encontre de six anciens détenus palestiniens qui avaient quitté Jéricho en violation des conditions mises à leur libération. Il a été indiqué de source judiciaire que la décision à prendre au sujet de ces six personnes serait discutée à l'échelon politique (Ha'aretz, 27 novembre 1994).

205. Le 30 novembre 1994, le tribunal militaire de Naplouse a condamné un activiste du Fatah, Mahmad Mahmoud el Bada, 21 ans, à neuf fois la détention à vie pour avoir tué un Arabe israélien qui travaillait dans la police israélienne et pour avoir tué en outre neuf autres Arabes soupçonnés par le Fatah de collaborer avec Israël (Ha'aretz, 1er décembre 1994).

206. Le 1er décembre 1994, il a été signalé que le tribunal militaire de Djénine avait condamné Samer Zohair Al Suss, 21 ans, de Kalkiliya, à 11 ans et demi de prison dont 7 ans avec sursis, et Shadi Mahmoud Diab Amer, 18 ans, également de Kalkiliya, à 7 ans de prison dont 4 avec sursis. Les deux intéressés ont été reconnus coupables de diverses atteintes à la sécurité (Al-Tali'ah, 1er décembre 1994).

207. Le 8 décembre 1994, le tribunal de district de Beersheba a condamné Rami Judat Barbach, 19 ans, de Khan Younis, à l'emprisonnement à vie pour le meurtre prémédité de Yosef Zandani, de Benei Ayish (Ha'aretz, 9 décembre 1994).

208. Le 20 décembre 1994, le tribunal militaire d'Hébron a condamné Lutafi Darbia, 22 ans, accusé de tentative de meurtre, à 25 ans d'emprisonnement pour avoir mortellement blessé, en février, un agent des FDI qui avait succombé peu après (Jerusalem Post, 21 décembre 1994).

209. Le 21 décembre 1994, il a été rapporté qu'un Palestinien de Naplouse qui avait lapidé un soldat, le blessant à la main, avait été condamné par le tribunal militaire de Naplouse à 10 mois de prison ferme plus 18 mois avec sursis. L'accusé a été condamné en outre à une amende de 1 500 NIS et au versement d'une indemnité de 250 NIS au soldat (Ha'aretz, 21 décembre 1994).

210. Le 25 décembre 1994, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné Sa'ad Hatatba, 19 ans, de Naplouse, à 20 ans d'emprisonnement pour avoir poignardé un soldat qu'il avait légèrement blessé (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 décembre 1994).

211. Le 25 décembre 1994, le juge d'instance a sommé le GSS de mettre fin au traitement infligé, dans la prison d'Hébron, à un activiste du Hamas en instance de procès, qui était ligoté sur une petite chaise, les mains attachées derrière le dos, la tête recouverte d'un sac et qu'on empêchait de dormir. Le juge a statué contre le maintien de l'intéressé dans de telles conditions de détention en attendant l'examen de son recours (Ha'aretz, 26 décembre 1994).

212. Le 28 décembre 1994, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné Zahar Hatatba, 19 ans, de Naplouse, à 20 ans de prison pour complicité avec Sa'ad Hatatba qui avait tenté, le 18 septembre, de poignarder un soldat israélien. Le tribunal a statué que l'accusé avait aidé son ami – lui aussi condamné à 20 ans d'emprisonnement – à poignarder le soldat en lui portant son sac pour lui laisser les mains libres (Ha'aretz, 29 décembre 1994).

213. Le 29 décembre 1994, le tribunal militaire d'Hébron a ordonné la libération sous caution de 32 habitants du village d'El Khader arrêtés le 27 décembre parce qu'ils refusaient d'évacuer la colline pour protester contre des mesures d'expropriation (Ha'aretz, 30 décembre 1994).

2. Israéliens

214. Le 30 août 1994, Noam Federman, No 2 du mouvement Kach, a été libéré de la prison Sharon, à Tel Mond, après six mois de détention administrative. Il a fait le voeu de poursuivre le même type d'activités que celles auxquelles il se livrait au moment de son arrestation (Jerusalem Post, 31 août 1994).

215. Le 2 septembre 1994, il a été signalé que conformément à un ordre du général d'armée Ilan Biran, commandant des forces de la région centre, Noam Federman, militant du Kach, serait libéré après six mois de détention administrative. Trois jours auparavant, il avait été assigné à résidence à son domicile d'Hébron, de 20 heures à 4 heures. En vertu du même ordre, interdiction lui a également été faite de se rendre à la grotte de Machpéla à

Hébron, au tombeau de Joseph à Naplouse et dans tous les lieux considérés comme sacrés à la fois par les juifs et par les musulmans (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 septembre 1994).

216. Le 4 septembre 1994, il a été signalé que le juge de la Cour suprême Dov Levine avait ramené de six à trois mois la peine de détention administrative prononcée contre le militant du Kach Baruch Ben-Yosef, en critiquant vivement les pouvoirs publics pour avoir pris des mesures trop sévères à son encontre (Jerusalem Post, 4 septembre 1994).

217. Le 4 septembre 1994, Shmuel Ben-Ya'acov, militant du groupe Kahane Hai arrêté peu après le massacre d'Hébron le 25 février, a été libéré après avoir purgé six mois de détention administrative à la prison Sharon de Tel Mond (Jerusalem Post, 5 septembre 1994).

218. Le 4 septembre 1994, le lieutenant Oren Edri, officier des FDI âgé de 23 ans, et deux autres personnes domiciliées à Kiryat Arba, Eitan et Yehoyada Kahalani, ont été mis en détention provisoire, soupçonnés d'avoir vendu des armes volées à l'armée à un groupe d'extrémistes juifs qui préparait des attaques contre des Arabes. Un quatrième habitant de Kiryat Arba a été arrêté pour être interrogé dans le cadre de cette affaire, puis libéré par les enquêteurs de la police et les agents du GSS (Jerusalem Post, 5 septembre 1994).

219. Le 9 septembre 1994, le tribunal d'instance de Haïfa a ordonné le maintien en détention provisoire d'Eliashiv Keller et Ido Elba, de Kiryat Arba, respectivement pour 10 et 9 jours (Ha'aretz, 11 septembre 1994).

220. Le 11 septembre 1994, Baruch Ben-Yosef, placé en détention administrative peu après le massacre d'Hébron, a été libéré de la prison Sharon, mais a reçu l'ordre de ne pas s'éloigner de Haïfa pendant trois mois. Les FDI ont en outre interdit à Ben-Yosef, domicilié à Jérusalem, directeur de la Yeshiva du Mont du Temple, d'entrer en contact avec d'anciens membres des groupes Kach ou Kahane Hai pendant la même période, et lui ont ordonné de se présenter trois fois par jour à la police (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 septembre 1994).

221. Le 11 septembre 1994, Kessar Mendes, habitant de Kiryat Arba condamné à 11 mois de prison pour port d'arme prohibé et pour avoir frappé un officier des FDI en décembre 1993, a été libéré de la prison Sharon. Mendes avait été arrêté à la suite du meurtre d'un chauffeur de taxi palestinien commis à Hébron, le 4 décembre 1993. Il avait également été déclaré coupable d'avoir intentionnellement mis en danger la vie d'autrui en tirant sur le taxi. La Cour suprême a néanmoins nié la culpabilité de l'intéressé sur ce point, estimant que les preuves étaient insuffisantes, et a ramené de 21 à 11 mois de prison la peine prononcée contre lui (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 septembre 1994).

222. Le 11 septembre 1994, le colon Alex Kogan, 23 ans, et sa tante Ilana Podolsky, 36 ans, ont été traduits devant le tribunal d'instance de Jérusalem et libérés sous caution après que le juge eut reconnu qu'ils avaient agi en état de légitime défense. Le Palestinien sur lequel ils avaient tiré à Halhoul plusieurs jours auparavant est décédé le 14 septembre (Jerusalem Post, 16 septembre 1994).

223. Le 12 septembre 1994, la Haute Cour de Justice a rejeté un recours dans lequel les avocats de quatre personnes soupçonnées d'avoir participé aux activités d'une nouvelle organisation clandestine juive (Eitan et Yehoyada Kahalani, le rabbin Ido Elba et Eliashiv Keller) demandaient à rencontrer leurs clients. Les juges ont estimé que la sécurité de l'État risquait d'être menacée si les suspects étaient autorisés à rencontrer leurs avocats. Dans le même temps, faisant apparemment allusion aux protestations selon lesquelles le lieutenant Oren Edri avait été torturé, les juges ont déclaré que tout suspect qui en ferait la demande serait examiné par un médecin (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 et 13 septembre 1994).

224. Le 12 septembre 1994, la détention provisoire des frères Kahalani a été prolongée de 10 jours par le tribunal d'instance de Haïfa, alors que celle d'Edri a été prolongée de trois jours. Tous trois étaient accusés d'appartenir à une organisation illégale ayant pour but de s'attaquer à des Arabes, de stocker des armements et de voler des armes aux FDI. Les deux audiences se sont tenues à huis clos (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 septembre 1994).

225. Le 12 septembre 1994, la Haute Cour a rejeté l'appel formé par Baruch Ben-Yosef, libéré de détention administrative, contre l'interdiction de quitter Haïfa pendant trois mois (Ha'aretz, 13 septembre 1994; Jerusalem Post, 12 et 13 septembre 1994).

226. Le 13 septembre 1994, Yosef Mor (ou Michael Mor-Yosef), membre présumé du mouvement clandestin soupçonné d'avoir organisé l'assassinat d'Arabes, a été placé en détention provisoire pour sept jours par le tribunal d'instance de Petah Tikva. Un autre suspect, Ya'acov Ben-David, musulman converti au judaïsme, a été libéré (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 septembre 1994).

227. Le 14 septembre 1994, le lieutenant Oren Edri, soupçonné d'appartenir à une nouvelle organisation "terroriste" juive, a été formellement inculpé par le tribunal militaire de Gaza pour avoir, entre autres choses, possédé et transféré illégalement des armes, révélé des informations confidentielles et s'être conduit de manière indigne d'un officier (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 septembre 1994).

228. Le 16 septembre 1994, le tribunal de district de Haïfa a rejeté la demande en appel formulée par les frères Eitan et Yehoyada Kahalani, de Kiryat Arba, contre la prolongation de leur détention provisoire, contre les conditions dans lesquelles ils étaient détenus et plus particulièrement contre les mauvais traitements dont ils auraient été victimes de la part du GSS. Eitan Kahalani, 29 ans, empêché de rencontrer ses avocats depuis que lui et son frère avaient été arrêtés, le 26 août, a vu ses avocats pour la première fois en salle d'audience, mais n'a pas été autorisé à leur adresser la parole. Cette mesure faisait suite à un ordre signé du Premier Ministre Yitzhak Rabin – après consultation avec les responsables du GSS et le conseiller militaire du Premier Ministre –, prolongeant la durée de la mesure d'interdiction prise par le GSS. Yehoyada Kahalani, 24 ans, a rencontré ses avocats le 16 septembre, après expiration de l'interdiction décidée par le GSS (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 septembre 1994).

229. Le 18 septembre 1994, un recours demandant instamment que le GSS ne soit autorisé à mener aucune enquête ni à recourir à des "moyens de pression physique modérés" ou à des moyens de pression "psychologiques non violents" a été formé devant la Haute Cour de Justice par le Comité public contre la torture en Israël. Un recours analogue formé par le Comité en 1991 avait été rejeté en 1993 (Jerusalem Post, 19 septembre 1994).

230. Le 18 septembre 1994, Eliashiv Keller et Michael Mor-Yosef, arrêtés car soupçonnés d'appartenir à une organisation d'extrême droite qui préparait des attentats contre des Arabes, ont été remis en liberté (Ha'aretz, 19 septembre 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 22 septembre 1994).

231. Le 19 septembre 1994, le rabbin Ido Elba, domicilié à Kiryat Arba, soupçonné de préparer des attaques contre des Arabes et de se procurer illégalement du matériel militaire, a été placé en détention provisoire pour 12 jours par le tribunal d'instance de Haïfa. Le tribunal lui a également interdit de rencontrer son avocat pendant trois jours, soit la période maximale prévue par la loi. L'audience s'est déroulée à huis clos (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 septembre 1994).

232. Le 21 septembre 1994, le lieutenant Ya'acov Pinto, soupçonné d'avoir fourni des explosifs au lieutenant Oren Edri, a été libéré après 10 jours de prison, en l'absence d'arguments suffisants pour motiver son maintien en détention (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 septembre 1994).

233. Le 21 septembre 1994, les frères Eitan et Yehoyada Kahalani, soupçonnés d'avoir tenté d'assassiner un Arabe et d'appartenir à une organisation "terroriste" prenant pour cible des Arabes, ont été maintenus en détention provisoire pour huit jours supplémentaires par le tribunal d'instance de Haïfa (Jerusalem Post, 22 septembre 1994).

234. Le 22 septembre 1994, il a été signalé qu'aux termes d'un compromis conclu à l'initiative de la police et approuvé par la Haute Cour de Justice, les membres du mouvement des Fidèles du Mont du Temple seraient autorisés à se rendre au Mont du Temple le 25 septembre, mais non le 22, comme cela avait été demandé. Le 16 septembre 1994, les Fidèles du Mont du Temple avaient formé un recours devant la Haute Cour de Justice pour s'opposer au refus de la police de les laisser (ainsi que tout autre Juif) se rendre au Mont du Temple durant la Fête des tabernacles (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 et 22 septembre 1994).

235. Le 22 septembre 1994, la Cour d'appel militaire a décidé que le lieutenant Oren Edri, membre présumé d'une cellule "terroriste" juive, resterait en détention jusqu'au terme de la procédure intentée contre lui. L'avocat d'Edri, Zion Amir, avait fait appel de la décision du Président du tribunal de la région Centre de maintenir Edri en détention provisoire jusqu'au terme de son procès (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 et 23 septembre 1994).

236. Le 24 septembre 1994, le rabbin Meir Koren, de Kiryat Arba, a été remis en liberté. Après cette libération, quatre personnes étaient encore détenues, soupçonnées d'appartenir à un nouveau groupe "terroriste" juif (Eitan et

Yehoyada Kahalani, le rabbin Ido Elba et le lieutenant Oren Edri). Koren a été arrêté sur présomption d'avoir participé au meurtre d'un chauffeur de taxi arabe à Jérusalem (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 septembre 1994).

237. Le 26 septembre 1994, le dernier Juif maintenu en détention administrative, Baruch Marzel, chef du mouvement Kach mis hors la loi, a été libéré de la prison Hasharon. Les FDI l'ont assigné à résidence à son domicile de l'enclave de Tel Mureida, à Hébron, pour une période de six mois à compter du 27 septembre. Pendant cette même période, Marzel ne serait pas autorisé à rencontrer d'autres membres du Kach (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 septembre 1994).

238. Le 29 septembre 1994, Eitan et Yehoyada Kahalani, soupçonnés d'avoir tenté d'assassiner un jeune Arabe et d'appartenir à un nouveau mouvement juif clandestin, ont été maintenus en détention provisoire pour six jours supplémentaires par le tribunal d'instance de Haïfa. Les deux hommes sont détenus depuis le 2 septembre (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 septembre 1994).

239. Le 30 septembre 1994, le tribunal d'instance de Haïfa a prolongé de six jours la détention provisoire du rabbin Ido Elba, "chef spirituel" présumé d'une cellule "terroriste" juive. Elba est détenu depuis le 7 septembre (Jerusalem Post, 2 octobre 1994).

240. Le 30 septembre 1994, le tribunal d'instance de Jérusalem a ordonné la mise en détention provisoire pour une semaine d'Uri Baruch, de Kiryat Arba, autre membre présumé d'une cellule clandestine. Baruch avait été arrêté le 29 septembre (Jerusalem Post, 2 octobre 1994).

241. Le 4 octobre 1994, Uri Baruch, soupçonné d'appartenir à une nouvelle organisation "terroriste" juive clandestine et arrêté le 29 septembre, a été remis en liberté. De source policière on a fait savoir que des accusations seraient retenues contre lui. Depuis le début des arrestations, dans les premiers jours de septembre, 13 personnes (11 de Kiryat Arba, une d'Hébron et une de Jérusalem) ont été interpellées. Six d'entre elles étaient encore détenues. Pour l'heure, des accusations ont été retenues contre le lieutenant Oren Edri, encore détenu, et contre Michael Mor-Yosef, remis en liberté (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 octobre 1994).

242. Le 10 octobre 1994, le tribunal de Jérusalem a ordonné la libération du rabbin Ido Elba, généralement décrit par les médias comme le chef d'un groupe "terroriste" clandestin basé à Kiryat Arba, contre versement d'une caution d'environ 3 300 dollars des États-Unis. Cette libération était assortie des conditions suivantes : Elba devait demeurer chez son frère à Dimona et ne se mettre en rapport avec aucune des personnes figurant sur la liste des témoins à comparaître durant son procès, ni avec aucun résident de Kiryat Arba non membre de sa famille. Elba a été accusé d'incitation au racisme, de possession et de fabrication illégales d'armes, d'avoir tenté d'obtenir des informations confidentielles et d'avoir entravé le bon fonctionnement de la justice (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 et 11 octobre 1994).

243. Le 12 octobre 1994, les frères Eitan et Yehoyada Kahalani, accusés de tentative de meurtre sur la personne d'un Arabe près de Jérusalem au début du mois de septembre 1994, ont été maintenus en détention jusqu'au terme des procédures engagées contre eux (Jerusalem Post, 13 octobre 1994).

244. Le 12 octobre 1994, David Shervit, 32 ans, de Har Bracha, a été condamné à cinq ans et demi de prison par le tribunal de district de Tel-Aviv pour avoir tiré sur un jeune Arabe de 12 ou 13 ans et pour avoir lancé des pierres sur une voiture à Naplouse, en septembre 1993. Shervit a d'autre part été condamné à 30 mois de prison avec sursis (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 octobre 1994).

245. Le 12 octobre 1994, Tiran Pollack, ancien activiste du Kach, a été condamné à 11 mois de prison (ou à deux ans de prison dont un avec sursis), après avoir reconnu sa culpabilité pour 18 chefs d'accusation portés contre lui au motif de coups et blessures qualifiés, d'atteintes à l'ordre public, de rassemblement illégal, d'entrave à l'exercice des fonctions d'un agent de l'État et de menaces proférées à l'encontre d'un fonctionnaire (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 octobre 1994).

246. Le 18 octobre 1994, il a été signalé que l'ordre avait été donné d'engager des poursuites contre un lieutenant-colonel accusé d'homicide par négligence sur la personne d'une Palestinienne de 14 ans à Bani Suheila (bande de Gaza), en avril 1993 (Ha'aretz, 18 octobre 1994).

247. Le 20 octobre 1994, Paul Itzkovith, directeur d'une salle de réceptions à Ashdod, a été astreint à une amende d'environ 3 300 dollars des États-Unis par le tribunal d'instance d'Ashdod pour avoir employé sans autorisation Yahia Abu Jabber, résident de la bande de Gaza (Ha'aretz, 21 octobre 1994).

248. Le 2 novembre 1994, deux activistes du mouvement Kach qui avaient été arrêtés à Hébron le 29 octobre 1994 sous l'inculpation d'agression dirigée contre des Arabes et de résistance à l'arrestation ont été libérés. Le recours formé par la police du district de Judée pour faire prolonger la détention de l'un des activistes, qui a été arrêté quatre fois en octobre sous l'inculpation d'agression et de dommages causés à des biens de Palestiniens, a été rejeté par le juge de paix qui a relâché l'intéressé sous caution de 5 000 NIS. Le second activiste a été relâché après avoir signé la promesse de ne pas se rendre à Hébron pendant les trois mois suivant la date de sa libération (Ha'aretz, 3 novembre 1994).

249. Le 6 novembre 1994, il a été indiqué qu'une ordonnance de démolition émanant de l'Administration civile de Judée et Samarie qui était dirigée contre l'aménagement d'une esplanade et l'érection d'une pierre tombale sur la tombe de Baruch Goldstein et aux alentours, à Kiryat Arba, était modifiée et changée en ordonnance d'arrêt des travaux de construction. Les dirigeants locaux se sont dits satisfaits de la modification. Baruch Goldstein avait tué 29 fidèles musulmans dans le caveau des Patriarches en février (Ha'aretz, 3 novembre 1994; Jerusalem Post, 3 et 6 novembre 1994).

250. Le 30 novembre 1994, neuf membres du mouvement Kach qui avaient été arrêtés la veille pour avoir tenté de prier sur le Mont du Temple ont été libérés après avoir été questionnés par la police. Conformément à un principe adopté de

longue date et confirmé à plusieurs reprises par la Haute Cour que les activistes de droite et les membres du mouvement Kach cherchent à contester, seuls les musulmans sont autorisés à prier sur le Mont du Temple (Jerusalem Post, 1er décembre 1994).

251. Le 1er décembre 1994, le tribunal d'instance de Jérusalem a interdit à 10 Juifs qui avaient tenté, le 29 décembre, de pénétrer de force sur le site du Mont du Temple pour y prier de s'approcher de moins de trois mètres du site pendant le reste de l'Hanouka ou pendant la fête de Pourim, la Pâque juive, célébrée peu après (Jerusalem Post, 1er et 2 décembre 1994; Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 décembre 1994).

252. Le 5 décembre 1994, il a été rapporté que le Procureur général militaire, Ilan Shiff, avait ordonné la clôture du dossier d'instruction concernant l'ex-commandant de la région Nord, le général Yitzhak Mordechai, et l'ex-commandant de la région Sud, le général Ya'achov Or, accusés d'avoir autorisé illégalement le recours à la force dans la bande de Gaza. Ces accusations avaient été formulées lors du procès de quatre officiers et soldats du régiment Givati, accusés d'avoir battu à mort un Palestinien de Gaza en 1988. Les accusés avaient témoigné que le général Yitzhak Mordechai et le général Ya'achov Or avaient autorisé le recours illégal à la force pour mater des manifestations dans la bande de Gaza. Le colonel Tzalchovnik, alors président du tribunal, avait ordonné que leurs dépositions soient transmises au Procureur général militaire pour instruction. Après avoir examiné le dossier, Ilan Shiff avait conclu qu'étant dans l'impossibilité d'établir si des ordres illégaux avaient été effectivement donnés, il ordonnait le classement du dossier. Le seul officier supérieur passé en jugement dans le contexte de cette affaire était le général Effi Fine, alors commandant du régiment Givati. Effi Fine avait fait l'objet d'un blâme à l'issue d'un procès disciplinaire et il avait été exclu de toute promotion pendant une période d'environ cinq ans (Ha'aretz, 5 décembre 1994).

253. Le 7 décembre 1994, la Haute Cour de Justice a rejeté deux pétitions déposées par des membres de l'Amana, organe du Goush Emounim ("bloc de la foi"), s'occupant des colonies, et des colons de Kiryat Arba, qui protestaient contre la décision du Gouvernement de geler les constructions dans les territoires, décision jugée discriminatoire envers les Juifs. Le tribunal a statué que ce gel des constructions n'était pas discriminatoire du fait que les résidents juifs des territoires jouissaient d'un statut juridique différent de celui de leurs voisins arabes ou des Juifs vivant en Israël. Le tribunal a déclaré que le statut juridique des colons n'était pas comparable à celui des Juifs vivant en Israël, puisqu'ils relevaient de la législation israélienne militaire et non civile, pas plus qu'ils n'avaient un statut comparable à celui des résidents arabes des territoires du fait que toute une série de lois spéciales leur étaient appliquées. Il a par ailleurs été rapporté que la Haute Cour de Justice avait rejeté la pétition du parlementaire Shaul Yahalom qui dénonçait les arrangements relatifs à la prière sur le site du caveau des Patriarches. Shaul Yahalom affirmait que la Haute Cour de Justice ne pouvait prétendre se substituer à l'armée en ce qui concernait les mesures relevant de la sécurité (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 décembre 1994).

254. Le 12 décembre 1994, le tribunal d'instance de Jérusalem a ordonné la libération sous caution d'un colon juif de Shvut Rachel accusé d'avoir accidentellement endommagé un véhicule arabe en stationnement alors qu'il tirait, à titre d'avertissement, pour disperser de jeunes jeteurs de pierres au carrefour d'El Bira (Ha'aretz, 13 décembre 1994).

255. Le 20 décembre 1994, le tribunal de district de Jérusalem a convaincu de meurtre avec préméditation et d'entente délictueuse quatre jeunes gens qui avaient lancé une grenade au marché des Bouchers, dans la Vieille Ville, le 16 novembre 1992; Abed Razak Adkaidek, 62 ans, avait été tué et huit autres personnes blessées dans cet attentat. Les accusés, activistes du mouvement Kach, avaient formé des commandos de la vengeance après l'assassinat du rabbin Meir Kahane. Comme les quatre accusés étaient mineurs au moment du délit, le tribunal a décidé d'attendre le rapport de leur agent de probation avant de se prononcer sur la peine à leur infliger (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 décembre 1994).

256. Le 26 décembre 1994, le tribunal de district de Jérusalem a annulé la condamnation de l'ex-activiste du Kach, Tiran Pollack, qui avait été condamné peu avant à un an de prison pour 18 chefs d'accusation (agressions, délits contre l'ordre public, rassemblement illégal et entrave aux fonctions d'un agent de l'État). Le tribunal a ramené la condamnation de Pollack à 180 heures de travaux d'intérêt général (Jerusalem Post, 27 décembre 1994).

257. Le 30 décembre 1994, la Haute Cour de Justice a ordonné au commandant de la région Centre, le général Ilan Biran, de justifier dans un délai de deux semaines sa position à l'égard des manifestations en Judée et Samarie. Cette ordonnance a été prise à la demande du mouvement Peace Now qui avait saisi la Haute Cour parce que Biran lui avait interdit de réunir quelque 300 manifestants sur un site faisant l'objet d'un litige près du village d'El Khader (Jerusalem Post, 1er janvier 1995).

C. Traitement des civils

1. Situation générale

a) Brimades et mauvais traitements

258. Le 20 octobre 1994, des soldats israéliens auraient arrêté et roué de coups deux ouvriers palestiniens, Mohammed Tim et son fils Raed, qui tentaient d'entrer à Beersheba pour se rendre à leur travail (Al-Tali'ah, 20 octobre 1994).

259. Le 14 novembre 1994, sept membres de la tribu bédouine Jahalin ont été arrêtés et maintenus en garde à vue pendant six heures par la police de Maale Adumin. La Société du centre Saint-Yves, organisme de défense des droits de l'homme dont le siège est à Jérusalem, a signalé que les Bédouins avaient été arrêtés pour intrusion illicite sur les terres de l'État. Parmi les personnes interpellées figurait Turfa Abou Ghalia, 70 ans, qui aurait été rouée de coups lors de son arrestation. Selon la Société Saint-Yves, 24 chefs de famille auraient été convoqués pour interrogatoire et informés, le 8 novembre 1994, que l'Autorité civile entendait les accuser officiellement d'intrusion illicite sur

les terres de l'État. Cette mesure annulerait le recours que les intéressés avaient formé contre leur expulsion qui devait prendre effet le 19 décembre 1994. L'avocate Linda Brayer a indiqué qu'une telle façon d'agir était contraire au principe fondamental de respect d'une enquête en cours (The Jerusalem Times, 18 novembre 1994).

260. Le 27 novembre 1994, Rasmi Rachid, 26 ans, de Yatta, a signalé que lors d'un accrochage avec les forces de sécurité israéliennes, suite à une échauffourée mettant en cause le véhicule d'un rabbin près de la colonie Haja'i, un soldat l'avait incité à prendre la fuite, dans l'intention de lui tirer dessus pour refus d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. Lorsque, après avoir pris conscience du danger qu'il courait, Rachid a refusé de prendre la fuite, le soldat lui a tiré dans les pieds à bout portant. Trois Palestiniens ont été tués au cours des derniers mois à Hébron par des soldats israéliens dans des circonstances identiques (Al-Tali'ah, 2 décembre 1994).

261. Le 4 décembre 1994, Ha'aretz a publié les résultats d'une enquête des FDI effectuée auprès de 780 soldats de l'armée régulière en Cisjordanie. D'après cette enquête, dont les résultats ont été transmis à la Commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, 46 % des soldats avaient été témoins durant leur service de comportements répréhensibles de certains militaires envers les Palestiniens. Les soldats ont fait état de cas de recours excessif ou inutile à la force, d'actes d'humiliation, de manque de considération et d'actes de vandalisme. En revanche, 50 % des soldats interrogés considéraient que les FDI étaient trop tolérantes avec la population locale. Dans l'ensemble, les soldats estimaient que les règlements régissant l'ouverture du feu et les instructions relatives aux formalités aux postes de contrôle et au traitement des Palestiniens étaient clairs. Toutefois, pour 66 % des répondants en cas d'incidents de jets de pierres, il y avait quelque incertitude quant au comportement à adopter. Pour certains, ces incidents, même s'ils ne constituaient pas une menace vitale au sens des règlements, exigeaient pourtant une riposte par les armes, au risque d'enfreindre les ordres (Ha'aretz, 4 décembre 1994).

262. Le 9 décembre 1994, des Bédouins habitant le village d'Arab Rashaydeh, près de Bethléem, se sont plaints de l'imposition de mesures rigoureuses par l'armée israélienne, qui perquisitionnait à tout moment chez eux et, dans certains cas, les forçait à démolir leurs habitations. Les 1 500 habitants s'étaient vu interdire l'accès à 7 500 acres (environ 3 000 hectares) de leurs terres, qui s'étendaient jusqu'au rivage de la mer Morte. Il leur était aussi interdit de quitter Arab Rashaydeh. Aux dires d'un de ces villageois, si ces mesures étaient maintenues, un grand nombre des 20 000 moutons du village périraient. Les alentours du village servent de terrain d'entraînement et de manoeuvres aux forces d'occupation. L'armée israélienne a refusé l'installation de lignes électriques ou téléphoniques dans le village. Le premier village de Rashaydeh avait été complètement démoli en 1992 par les autorités israéliennes, qui avaient contraint les habitants à s'installer dans le village maintenant appelé Arab Rashaydeh, à une dizaine de kilomètres de l'ancien (The Jerusalem Times, 9 décembre 1994).

263. Le 21 décembre 1994, M. Ahmed Tibi, Conseiller spécial du Président de l'OLP Yasser Arafat, a été insulté par un soldat des FDI à un poste de contrôle militaire près du carrefour d'A-Ram, au nord de Jérusalem, alors qu'il se rendait dans la bande de Gaza pour assister à une entrevue entre Arafat et le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres. Le soldat a demandé à M. Tibi, qui est citoyen israélien, s'il "allait rencontrer l'assassin" et a craché sur son véhicule avant de le laisser repartir. Selon des témoins, deux colons arrivés sur les lieux auraient interpellé M. Tibi et craché sur sa femme et sa fille. M. Tibi dit avoir été retenu une heure au barrage routier. Le soldat mis en cause a été condamné à 21 jours de prison par un officier supérieur et suspendu. Il a été rapporté aussi que M. Tibi avait été retenu en d'autres occasions à des barrages routiers des FDI (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 décembre 1994).

264. Le 31 décembre 1994, dans la région d'Hébron, cinq membres du mouvement Kach, qui auraient été visés par des jets de pierres alors qu'ils protégeaient un groupe de 30 juifs orthodoxes en visite, ont riposté par des tirs, endommageant des habitations, des systèmes de chauffage solaire et des véhicules appartenant à des Arabes. La police rechercherait ces cinq personnes (Jerusalem Post, 1er janvier 1995).

b) Châtiments collectifs

i) Maisons et pièces démolies ou murées

265. Le 9 septembre 1994, il a été signalé que les autorités israéliennes avaient ordonné la démolition de dizaines de maisons palestiniennes à Za'im A Tur, à Jérusalem-Est. Quinze maisons avaient déjà été démolies et 40 autres devaient être démolies dans les 30 jours. D'autre part, des propriétaires fonciers palestiniens à Far'a, Suba et Ein Faris, dans le secteur de Dura, ont empêché des bulldozers israéliens de tracer de nouvelles routes à travers leurs terres. Ces routes devaient permettre l'accès à des carrières contrôlées par Israël (The Jerusalem Times, 9 septembre 1994).

266. Le 13 octobre 1994, selon des sources arabes, le Service archéologique israélien s'est adressé au maire de Jérusalem, Ehud Olmert, lui demandant d'ordonner la démolition de toutes les maisons arabes du quartier. Le Service archéologique affirmait que les maisons avaient été construites illégalement, dans la Cité de David, territoire juif (Al-Tali'ah, 13 octobre 1994; The Jerusalem Times, 14 octobre 1994).

267. Le 18 octobre 1994, les FDI ont muré la maison de Bir Nabala, où le soldat Nahshon Wachsmann avait été séquestré, puis assassiné. Cette maison appartenait à une famille palestinienne demeurant aux États-Unis, qui ignorait, semble-t-il, l'utilisation que les locataires en feraient (Jerusalem Post, 19 octobre 1994).

268. Le 21 octobre 1994, le père de l'auteur de l'attentat de l'autobus de Tel-Aviv a reçu un document officiel par lequel l'Administration civile l'informait de la démolition probable de sa maison à Kalkiliya et lui faisait savoir qu'il avait le droit de faire appel. L'agence de presse Itim a signalé

que plusieurs pièces de la maison (apparemment celles dont la démolition était prévue) avaient été murées par les forces de sécurité (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 octobre 1994).

269. Le 23 octobre 1994, le Cabinet a décidé d'autoriser la démolition des maisons des "terroristes" abattus, mais a estimé que la démolition des maisons appartenant à leurs familles était sans fondement juridique et malvenue (Jerusalem Post, 24 octobre 1994).

270. Le 23 octobre 1994, la municipalité de Jérusalem a ordonné la démolition d'une maison à Wadi Kaddum, près de Jérusalem, prétextant qu'elle avait été construite illégalement (The Jerusalem Times, 28 octobre 1994).

271. Le 2 novembre 1994, les FDI ont démoli une maison de Jérusalem-Est appartenant à Abou Al Hawa, résident palestinien, sous le prétexte qu'elle avait été construite sans permis (The Jerusalem Times, 11 novembre 1994).

272. Le 4 novembre 1994, des résidents de la région de Djénine auraient pressé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de mettre fin aux destructions systématiques de maisons arabes par Israël. Environ 80 familles, soit 600 personnes, avaient reçu l'ordre de quitter leurs maisons (The Jerusalem Times, 4 novembre 1994).

273. Le 10 novembre 1994, des Palestiniens de Jérusalem ont condamné les propos tenus lors d'une visite au quartier Sawahera par Ehud Olmert, maire de Jérusalem, concernant de nouvelles démolitions de maisons à Jérusalem-Est. Selon les statistiques, 212 maisons avaient été détruites à Jérusalem-Est depuis 1987 (Al-Tali'ah, 10 novembre 1994).

274. Le 13 novembre 1994, les FDI, aidées de colons juifs, ont démoli deux maisons situées sur la plage de Khan Younis. Toutes deux appartenaient à Khalil et Sufian Kan'aan. Un certain nombre d'arbres avaient été déracinés et endommagés à cette occasion (The Jerusalem Times, 18 novembre 1994).

275. Le 21 novembre 1994, l'armée a démoli à Kalkiliya le domicile de Salah Nazal, l'auteur de l'attentat à la bombe de l'autobus de Tel-Aviv, plusieurs jours après que la Haute Cour de Justice eut rejeté un recours déposé par sa famille (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 novembre 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 1er décembre 1994).

276. Le 29 novembre 1994, les maisons de trois membres du Hamas impliqués dans l'enlèvement et l'assassinat du soldat Nahshon Wachsmann ont été murées à Jérusalem-Est. Deux de ces maisons se trouvaient à Beit Hanina, l'une d'elles appartenait à Abed Karim Bader, tué sous les balles des Forces de défense israéliennes (FDI) qui avaient vainement tenté de libérer Wachsmann. L'autre maison appartenait à Hassan Jihad Yagmur, complice présumé. La troisième demeure, sise dans le quartier Ras el Amud, appartenait à la famille de Tasir Natche, lui aussi tué pendant l'opération de rescousse (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 novembre 1994).

277. Le 4 décembre 1994, à Kabatiya, des soldats ont muré sous forte protection policière la maison de Wahib Abu Roube, qui avait massacré à la hache une femme soldat, le sergent Liat Gabai, le 30 novembre (Ha'aretz, 6 décembre 1994).

278. Le 5 décembre 1994, à Kabatiya, près de Djénine, les autorités israéliennes ont muré le troisième étage de la maison de Wahib Abu Rab qui avait été arrêté dans le contexte de l'assassinat (survenu le 30 novembre 1994) de Liat Gabai, Israélienne appartenant à l'armée, à Afula, localité située à l'intérieur de la Ligne verte (The Jerusalem Times, 9 décembre 1994).

279. Le 9 décembre 1994, Jamil Tarifi, chef de l'équipe palestinienne de négociation pour les affaires civiles, a fait savoir qu'Israël avait accepté de rouvrir les habitations de prisonniers palestiniens condamnés à des peines d'emprisonnement à vie et ayant bénéficié d'une libération anticipée et d'en autoriser d'autres à reconstruire leur maison. M. Tarifi a précisé que bien entendu chaque cas serait étudié en coordination étroite avec l'armée. Les FDI ont dit qu'elles vérifieraient auprès de l'Administration civile et du Ministre de la défense l'éventuelle modification de la politique suivie à cet égard car aucune des habitations murées ne semblait avoir été rouverte (Jerusalem Post, 12 décembre 1994).

ii) Imposition de couvre-feux, bouclage ou fermeture de secteurs

280. Le 16 septembre 1994, il a été signalé que les FDI avaient levé la mesure d'interdiction d'entrée dans les territoires qui avait été imposée à la veille du Kippour (les 14 et 15 septembre 1994) (Ha'aretz, 16 septembre 1994).

281. Le 16 septembre 1994, dans la soirée, les FDI ont bouclé Jéricho jusqu'au lendemain matin, après que des adolescents avaient bloqué la route No 60, qui traverse la ville, pour protester contre l'arrestation d'agents de la police palestinienne (Jerusalem Post, 18 septembre 1994).

282. Le 22 septembre 1994, la zone entourant la grotte de Machpéla a été déclarée zone militaire interdite au motif qu'un Arabe porteur d'une grenade y avait été repéré. De vastes recherches ont été lancées pour retrouver cet homme. Cependant, la fermeture n'a été déclarée qu'après que plusieurs Juifs venus de tout le pays se soient rassemblés sur les lieux (Jerusalem Post, 23 septembre 1994).

283. Le 21 septembre 1994, les FDI ont imposé le couvre-feu sur le village de Bidu, à la suite de désordres au cours desquels les habitants du village avaient protesté après la mort de Ziad Adali, abattu après avoir forcé un barrage routier à l'embranchement d'A-Ram et n'avoir pas obéi aux sommations lui ordonnant de s'arrêter (Jerusalem Post, 22 septembre 1994).

284. Le 26 septembre 1994, le couvre-feu a été imposé sur le village de Yatta, dans le district d'Hébron, à la suite de l'explosion d'une bombe près du bâtiment de l'Administration civile (Ha'aretz, 26 septembre 1994).

285. Le 30 septembre et le 1er octobre 1994, le couvre-feu a été imposé sur le centre d'Hébron, après qu'un partisan du Hamas eut blessé à coups de couteau un soldat qui gardait des colons, à l'extérieur de la grotte de Machpéla (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 octobre 1994).

286. Le 5 octobre 1994, après qu'un adolescent palestinien eut été abattu par l'armée israélienne à Hébron, le couvre-feu a été imposé dans le centre-ville. À la suite de l'explosion d'une grenade à main ou d'une bombe de fabrication artisanale, qui a blessé quatre touristes, le couvre-feu a été imposé sur le village d'Azaria, lieu de l'attaque, et tout le secteur a été déclaré zone militaire interdite (Ha'aretz, 6 octobre 1994).

287. Les 7 et 8 octobre 1994, l'armée a imposé le couvre-feu sur le secteur de la grotte de Machpéla, à Hébron, après qu'un Palestinien eut été abattu sur les lieux alors qu'il tentait de poignarder des soldats. Le couvre-feu a été levé quelques heures plus tard. À Ramallah et el-Bireh l'armée a imposé un couvre-feu de 5 heures à 15 heures pour une période indéfinie, à la suite des troubles qui avaient éclaté en réaction à l'arrestation d'une vingtaine d'activistes de la localité proche de Bituna, une semaine auparavant (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 octobre 1994).

288. Le 10 octobre 1994, le couvre-feu a été imposé dans le centre de Ramallah, à la suite de heurts entre les résidents et les FDI (The Jerusalem Times, 14 octobre 1994).

289. Le 12 octobre 1994, il a été signalé qu'à la suite de l'enlèvement d'un soldat israélien par la branche armée du Hamas, M. Rabin avait fait savoir à M. Arafat qu'il bouclait la bande de Gaza jusqu'à nouvel ordre, en partant de l'hypothèse que le soldat y était séquestré (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 octobre 1994).

290. Le 16 octobre 1994, lors de sa réunion hebdomadaire, le Cabinet a décidé de rouvrir la bande de Gaza le lendemain (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 octobre 1994).

291. Le 19 octobre 1994, la Cisjordanie et la bande de Gaza ont été fermées à la suite de l'attentat suicide de l'autobus de Tel-Aviv, qui avait fait 22 morts et des dizaines de blessés parmi les civils (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 octobre 1994; Jerusalem Post, 21 octobre 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 20 octobre 1994; The Jerusalem Times, 21 octobre 1994).

292. Le 20 octobre 1994, les FDI ont imposé le couvre-feu à Kalkiliya, à la suite de troubles qui avaient éclaté lorsque l'armée avait annoncé la démolition prochaine de la maison du membre présumé du Hamas auteur, la veille, de l'attentat suicide de l'autobus de Tel-Aviv (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 octobre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 28 octobre 1994).

293. Le 22 octobre 1994, le couvre-feu imposé à Kalkiliya a été levé (Ha'aretz, 23 octobre 1994).

294. Le 23 octobre 1994, le couvre-feu a été imposé dans le centre d'Hébron après qu'un homme, qui avait tenté de poignarder un soldat, avait été abattu (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 octobre 1994).

295. Le 27 octobre 1994, l'Administration civile de Cisjordanie a annoncé qu'afin d'assouplir le couvre-feu en vigueur dans les territoires depuis l'attentat de l'autobus de Tel-Aviv, les équipes médicales, les employés de l'Administration civile, les journalistes palestiniens et les témoins devant comparaître devant les tribunaux seraient autorisés à se rendre en Israël (Ha'aretz, 31 octobre 1994).

296. Le 13 novembre 1994, les propriétaires palestiniens de 30 boutiques situées dans le quartier Bal Al Zewaya, à Hébron, ont reçu l'ordre de fermer après que le secteur eut été déclaré zone militaire interdite (Al-Tali'ah, 17 novembre 1994).

297. Le 22 novembre 1994, les FDI ont partiellement levé le couvre-feu décrété à Kalkiliya à la suite de la démolition de la maison du poseur de bombe de l'autobus de Tel-Aviv (voir ci-dessus la rubrique intitulée "Maisons et pièces démolies ou murées") (Ha'aretz, 23 novembre 1994).

298. Le 17 décembre 1994, les FDI ont décrété le couvre-feu à Ramallah à la suite d'une fusillade au cours de laquelle un officier de réserve avait été blessé (Ha'aretz, 18 décembre 1994).

299. Le 31 décembre 1994, les FDI ont levé le couvre-feu décrété le 30 décembre pour le village d'El Khader à la suite d'un affrontement violent entre des soldats des FDI et les habitants (Ha'aretz, 1er janvier 1995).

iii) Autres formes de châtiments collectifs

300. Le 13 octobre 1994, il a été signalé qu'au cours de heurts avec les FDI qui s'étaient produits la semaine précédente dans le camp de réfugiés de Shufat, des explosifs au gaz avaient été abondamment utilisés contre l'école du camp et contre le dispensaire de l'UNRWA, provoquant plusieurs cas d'asphyxie parmi les étudiants et les enfants (Al-Tali'ah, 13 octobre 1994).

c) Expulsions (Aucune information disponible)

d) Situation économique et sociale

301. Le 27 août 1994, la police a lancé une opération nationale contre les ouvriers palestiniens clandestins et leurs employeurs, en réponse au double assassinat perpétré le 26 août par des "terroristes" à Ramle. Elle a interpellé 50 (ou 60) résidents des territoires dans le district central. L'Inspecteur général de la police Assaf Hefetz a rejeté la responsabilité des assassinats sur les entrepreneurs du bâtiment qui employaient des Palestiniens illégalement. Il a, par ailleurs, invité les recruteurs à examiner attentivement les références des travailleurs avant de les embaucher. Des sources proches de la police ont estimé à plusieurs milliers le nombre de Palestiniens travaillant illégalement en Israël. Chaque semaine, au cours des derniers mois, entre 600 et 800 ouvriers clandestins palestiniens avaient été arrêtés, astreints à des

amendes et renvoyés dans les territoires. D'autre part, chaque semaine, une cinquantaine d'employeurs israéliens avaient été surpris en train d'employer des Palestiniens ne disposant pas des documents officiels requis pour travailler à l'intérieur de la Ligne verte. Selon les mêmes sources, pratiquement chaque semaine des patrouilles se rendaient sur 2 000 ou 2 500 lieux différents répartis dans tout le pays, à la recherche d'ouvriers clandestins. Trois semaines auparavant, le Gouvernement avait porté à 55 000 le nombre de permis d'entrée délivrés à des ouvriers palestiniens (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 août 1994).

302. Le 28 août 1994, le commandant Danny Brinker, chef du Département des opérations de police, a déclaré que 400 ouvriers clandestins environ avaient été arrêtés durant la dernière opération. Les employeurs avaient dû s'acquitter en tout d'une trentaine d'amendes. À Jérusalem, 58 ouvriers clandestins auraient été arrêtés et 19 employeurs astreints à verser une amende, au cours de plusieurs inspections menées sur des chantiers et autres lieux de travail. Brinker a déclaré que des centaines de policiers, de gardes frontière et de volontaires de la garde civile avaient été engagés dans l'opération destinée à démasquer les ouvriers clandestins et leurs employeurs. Le responsable des opérations spéciales de Tel-Aviv, le vice-commandant Ya'acov Shoval, a déclaré que 6 140 résidents de Judée et Samarie et de Gaza avaient été appréhendés dans la ville et ses environs depuis le mois de janvier. Au cours des sept derniers mois, 220 employeurs avaient été poursuivis pour avoir employé des ouvriers sans autorisation. Depuis les meurtres de Ramle, la police de Tel-Aviv avait arrêté 98 Arabes non titulaires de permis et engagé des poursuites pénales contre neuf employeurs. Depuis que les meurtres avaient été commis, il avait été procédé au total à 380 interpellations dans le district central, qui comprend Ramle (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 août 1994).

303. Le 29 août 1994, au terme d'un entretien à Gaza avec le dirigeant de l'OLP Yasser Arafat, le Président de la section locale du syndicat israélien Histadrut, Amir Peretz, a annoncé que son organisation transférerait environ 990 000 dollars des États-Unis aux syndicats palestiniens, au titre du remboursement d'impôts prélevés sur les salaires des ouvriers palestiniens (Jerusalem Post, 30 août 1994).

304. Le 29 août 1994, plus de 50 ouvriers clandestins palestiniens ont été arrêtés par des inspecteurs en Israël, au cours d'une opération de police motivée par le fait que les cinq travailleurs soupçonnés d'avoir commis les assassinats du 26 août étaient tous des clandestins (Jerusalem Post, 30 août 1994).

305. Le 5 septembre 1994, la création de la banque Beit Al Mal (la Maison de l'argent) a été annoncée à Ramallah. Par ailleurs, la banque arabe a confirmé que la première de ses trois succursales dans les territoires ouvrirait avant la fin du mois (The Jerusalem Times, 9 septembre 1994).

306. Le 14 septembre 1994, il a été signalé qu'au cours de la semaine écoulée, plus d'une cinquantaine de Palestiniens avaient été arrêtés en Israël car ils n'avaient pas de permis de travail valide (Ha'aretz, 14 septembre 1994).

307. Le 16 septembre 1994, il a été signalé que le Service des eaux de la municipalité de Jérusalem avait chargé un avocat d'engager des poursuites contre l'Administration civile israélienne de Ramallah pour surfacturation des usagers palestiniens. L'Administration civile facturait en effet le mètre cube d'eau à 0,5 dollar des États-Unis aux Palestiniens et à 0,1 dollar seulement aux colons israéliens (The Jerusalem Times, 16 septembre 1994).

308. Le 18 septembre 1994, le commandant Shlomo Aharonishky, chef de la police de district, a déclaré qu'environ 4 500 Arabes des territoires avaient été arrêtés au cours des huit derniers mois, dans le district Centre, pour être entrés illégalement en Israël (Jerusalem Post, 19 septembre 1994).

309. Le 22 septembre 1994, un agriculteur de Beit Amr s'est plaint que les autorités israéliennes l'avaient empêché de cultiver ses terres après l'évacuation du camp militaire situé sur sa propriété depuis quatre ans (Al-Tali'ah, 22 septembre 1994).

310. Le 5 octobre 1994, il a été signalé que l'Administration civile avait fermé la maternité de l'hôpital Alya d'Hébron, à la suite du décès, en 10 jours, le mois précédent, de six des huit nourrissons soignés au service des prématurés. La santé faisait partie des domaines de compétence qui auraient dû être transférés de l'Administration civile à l'Autorité palestinienne le 29 août, mais ce transfert avait été reporté, car les Palestiniens ne disposaient pas de suffisamment de moyens financiers (Jerusalem Post, 5 octobre 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 6 octobre 1994).

311. Le 13 octobre 1994, le Gouvernement israélien aurait supprimé les exemptions douanières et fiscales dont bénéficiaient les organisations non gouvernementales palestiniennes de Jérusalem, qui recevaient des produits de première nécessité dans le cadre de programmes d'aide. Il aurait été annoncé à ces organisations qu'elles seraient dorénavant traitées comme tous les autres importateurs de produits de base (Al-Tali'ah, 13 octobre 1994).

312. Le 14 octobre 1994, il a été signalé que les autorités israéliennes utilisaient des chevaux et des hélicoptères pour capturer les ouvriers palestiniens qui tentaient de pénétrer en Israël sans passer par le point de contrôle situé près de Kufr Kassem. Des ouvriers palestiniens ont indiqué que des dizaines d'entre eux étaient arrêtés quotidiennement par la police israélienne (Al-Tali'ah, 14 octobre 1994).

313. Le 18 octobre 1994, il a été signalé que Nayela Muqrabi, 30 ans, dont le mari avait été abattu le 9 octobre lors de l'attentat "terroriste" à Jérusalem, était sur le point d'obtenir la citoyenneté israélienne, qu'elle avait demandée. Sans cette citoyenneté, elle aurait probablement été contrainte de quitter son domicile de Kafr Akab, dans le nord de Jérusalem, et n'aurait pas eu droit à l'intégralité de l'indemnisation accordée par l'État aux familles israéliennes des victimes du terrorisme (Jerusalem Post, 18 octobre 1994).

314. Le 23 octobre 1994, le Cabinet a donné son aval à l'entrée en Israël de 19 000 ouvriers étrangers supplémentaires pour compenser la pénurie de main-d'oeuvre entraînée par la fermeture des territoires décidée à la suite de l'attentat de l'autobus de Tel-Aviv le 19 octobre, et pour éviter un

ralentissement de l'activité dans la construction et l'agriculture. Toutefois, cette mesure comportait un caractère temporaire. Binyamin Ben-Eliezer, Ministre du logement, et Ora Namir, Ministre du travail et des affaires sociales, avaient convenu que 15 000 ouvriers seraient employés dans la construction. Malgré l'opposition du Ministre Namir, le Cabinet a donné satisfaction au Ministre de l'agriculture, Ya'acov Tsur, qui souhaitait que 4 000 ouvriers agricoles supplémentaires soient autorisés à venir travailler en Israël. Le Gouvernement a autorisé l'entrée de 1 000 ouvriers agricoles à temps partiel en provenance de Roumanie pour la récolte des agrumes, et de 3 000 ouvriers thaïlandais pour la récolte des fleurs, des légumes et des fruits. Il a également décidé de prolonger le séjour en Israël de 26 000 ouvriers du bâtiment étrangers, précédemment autorisés à venir travailler dans le pays (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 et 24 octobre 1994).

315. Le 1er novembre 1994, il a été signalé que 8 000 permis de travail seraient délivrés à des travailleurs du bâtiment qui seraient autorisés à entrer en Israël dans les jours suivants (4 000 de Gaza et 4 000 de Cisjordanie). Ces permis ne seraient délivrés qu'à des travailleurs de plus de 30 ans, mariés, qui pourraient prouver qu'ils avaient déjà travaillé sur un chantier de construction et avaient un emploi. La distribution de 5 000 autres permis (3 000 pour des travailleurs de l'industrie et 2 000 pour des travailleurs du bâtiment) a commencé le 4 novembre. Selon l'Administration civile, les agences de recrutement avaient reçu pour instruction de donner la préférence aux travailleurs de plus de 40 ans (Ha'aretz, 2 et 3 novembre 1994; Jerusalem Post, 3 et 4 novembre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 4 novembre 1994).

316. Le 3 novembre 1994, il a été signalé que le bouclage de la Cisjordanie avait perturbé l'activité des établissements d'enseignement à Jérusalem-Est. Sur les 1 200 enseignants qui y travaillaient, 700 vivaient en Cisjordanie et ne pouvaient plus se rendre sur leur lieu de travail. Le secteur médical avait également été touché. Ainsi, le personnel de l'hôpital Makassed se compose à 70 % de résidents de Cisjordanie empêchés de se rendre à Jérusalem-Est (Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

317. Le 4 novembre 1994, le Syndicat des médecins de Jérusalem a signalé qu'Israël avait refusé de renouveler l'autorisation annuelle habituellement délivrée à l'hôpital Augusta Victoria, à Jérusalem-Est. L'hôpital, qui, depuis 50 ans, dispense des soins à tous les Palestiniens de Cisjordanie, est tenu par la Fédération luthérienne mondiale, avec l'appui de l'UNRWA. Le syndicat a fait savoir que le Ministère israélien de la santé ne renouvelerait pas l'autorisation tant que le directeur de l'hôpital n'aurait pas démissionné. Il a estimé que cette condition constituait une ingérence dans les affaires intérieures de l'hôpital (The Jerusalem Times, 4 novembre 1994).

318. Le 11 novembre 1994, il a été signalé que l'état d'urgence avait été déclaré à Gaza où le Ministère palestinien de la santé avait signalé le 10 novembre 35 cas de choléra. Le Ministère de la santé a envoyé des antibiotiques et d'autre matériel médical pour aider à lutter contre l'épidémie. Awn Shawa, maire de Gaza, a indiqué que des mesures de précaution spéciales avaient été prises mais que le manque de ressources avait retardé le remplacement du système de tout-à-l'égout qu'Israël avait laissé sur place après

27 ans d'occupation et de perception d'impôts. Les pertes journalières du secteur agricole dues à l'interdiction des importations en Israël de denrées alimentaires en provenance des territoires qui a été décrétée le 8 novembre s'élevaient à 1 million de NIS (Ha'aretz, 9 et 11 novembre 1994; Jerusalem Post, 11 novembre 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 12 novembre 1994; The Jerusalem Times, 11 novembre 1994).

319. Le 13 novembre 1994, l'Administration civile de Judée et Samarie a transmis l'administration des secteurs d'activités sociales et du tourisme aux autorités palestiniennes dans le cadre de l'application de la passation rapide des pouvoirs prévue par l'Accord d'Oslo. Quelque 200 personnes travaillent dans le secteur de la protection sociale, qui touche 42 000 Palestiniens bénéficiaires de prestations auprès de 16 bureaux dotés d'un budget mensuel de 32 000 NIS. Six personnes sont employées dans deux bureaux de tourisme à Jéricho et à Bethléem dotés d'un budget annuel de 500 000 NIS. L'Accord ne donne toutefois qu'une autorité très limitée au Ministère palestinien du tourisme : il pourra délivrer des permis de travail à des guides touristiques et à des agences de voyages palestiniens et contrôler l'industrie du tourisme et le niveau des services mais n'exercera aucun contrôle sur les sites touristiques proprement dits qui resteront sous la juridiction de l'Administration civile (Ha'aretz, 14, 15 et 16 novembre 1994; Jerusalem Post, 15 novembre 1994).

320. Le 13 novembre 1994, l'Histadrut (Fédération générale du travail d'Israël) a signé un accord avec la Fédération générale palestinienne des syndicats en vertu duquel l'Histadrut s'était engagé à transférer entre 6 et 7 millions de NIS aux syndicats palestiniens dans les territoires au cours des deux prochaines années. Cet accord stipulait qu'un comité serait chargé de transférer aux syndicats arabes 50 % des fonds que l'Histadrut avait perçus sous forme de déductions sur les salaires des Palestiniens depuis septembre 1993. Les deux parties avaient aussi décidé de créer des organes mixtes chargés de régler les problèmes qui se posaient aux travailleurs palestiniens en Israël, de la formation professionnelle, les questions sociales et de s'occuper de collecter des fonds pour des projets communs, tendant par exemple à créer des emplois dans les territoires (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 novembre 1994).

321. Le 15 novembre 1994, Israël a levé l'interdiction d'importer des fleurs et des agrumes en provenance de Gaza imposée depuis l'apparition du choléra dans ce secteur. À ce moment-là, 66 cas de choléra avaient été confirmés et 1 000 personnes présentant des symptômes, appartenant pour la plupart à des familles élargies vivant dans les quartiers de Sajaiya et de Za'atoun, avaient été soumises à des tests. Selon le Vice-Ministre de la santé Nawaf Masalha, l'épidémie reculait et les responsables palestiniens de la santé publique avaient affirmé que de nouvelles fournitures de médicaments et autres en provenance d'Israël n'étaient pas nécessaires. Masalha a par ailleurs fait observer que si le budget national israélien de la santé s'établissait pour 1995 à environ 14,4 milliards de NIS, 100 millions seulement étaient consacrés aux Palestiniens de Judée et Samarie et de Gaza (Ha'aretz, 14 novembre 1994; Jerusalem Post, 14 et 16 novembre 1994).

322. Le 16 novembre 1994, le Comité économique israélo-palestinien a convenu de procédures permettant à l'Autorité palestinienne de délivrer des licences d'importation, y compris pour les automobiles et les médicaments figurant sur la

liste des importations autorisées à Gaza et à Jéricho par Israël. Les deux parties ont décidé d'établir un sous-comité de l'agriculture chargé de préciser la politique palestinienne en matière d'importations. Israël a accepté de relier la Cisjordanie à son service fiscal informatisé lorsque les Palestiniens assumeront la responsabilité du recouvrement dans ce secteur de l'impôt sur le revenu. Israël a aussi offert de rétablir la liaison avec Gaza qui avait été coupée en juin. Il a aussi été signalé que les deux parties procéderaient à des modifications en ce qui concernait la perception de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) par les Palestiniens et se la rembourseraient sur certaines transactions (factures d'électricité, de téléphone, ciment, acier, essence, viande, cigarettes, matériels électroniques) ainsi que sur les achats effectués par l'Autorité palestinienne (Jerusalem Post, 17 novembre 1994).

323. Le 17 novembre 1994, il a été signalé que l'Administration civile avait fait savoir à plusieurs Palestiniens d'Hébron, marchands de légumes en gros, qu'ils ne pourraient dorénavant exercer leur activité que dans la vente au détail. Selon les marchands, l'objectif des Israéliens était d'éliminer le marché aux légumes, difficile d'accès pour le public (Al-Tali'ah, 17 novembre 1994).

324. Le 20 novembre 1994, il a été signalé que des responsables de la sécurité en Israël, des personnalités palestiniennes de premier plan et des organismes internationaux d'aide avaient exprimé la crainte que la situation économique et politique s'aggrave dans les territoires si ces derniers ne recevaient pas rapidement une aide économique. Le Ministre des finances Avraham Shoat a dit que la situation économique à Gaza était très difficile parce que le territoire était dépendant d'Israël et que la situation économique, à Gaza, n'était pas seulement l'affaire des Palestiniens mais qu'elle concernait aussi les Israéliens en quête de paix. Il a indiqué que les importations de légumes en provenance de Gaza, qui représentaient 250 000 tonnes par an avant l'accord d'autonomie, étaient quasiment nulles à l'heure actuelle. Il a aussi indiqué que les pays donateurs n'avaient pas honoré leurs engagements d'aide financière à l'Autorité palestinienne (Ha'aretz, 20 novembre 1994; Jerusalem Post, 21 novembre 1994).

325. Le 21 novembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a rencontré le Président Bill Clinton à la Maison Blanche. À cette occasion, ils ont, entre autres, reconnu l'importance qu'il y avait à améliorer à la fois la situation économique dans les territoires et l'image de l'Autorité palestinienne en tant que seule entité légale dans les régions autonomes. M. Clinton a indiqué que les pays donateurs avaient l'intention de transférer 125 millions de dollars à l'Autorité palestinienne au cours de la semaine suivante pour l'aider à stabiliser la situation. Ce montant représentait une partie de l'enveloppe de 250 millions de dollars qu'il est prévu de verser à l'Autorité palestinienne d'ici la fin de l'année (Ha'aretz, 22 novembre 1994).

326. Le 21 novembre 1994, le Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés, M. Terje Rod Larsen, a déclaré que le niveau de vie des Palestiniens vivant dans la région autonome de Gaza avait baissé de 50 % depuis la signature de l'Accord d'Oslo. M. Larsen a affirmé que la situation n'avait jamais été aussi grave. Il a instamment invité les pays donateurs à fournir immédiatement l'aide qu'ils avaient promise (Ha'aretz, 22 novembre 1994).

327. Le 24 novembre 1994, Israël a levé l'interdiction d'importer des produits agricoles en provenance de Gaza qui avait été imposée le 8 novembre à la suite de l'apparition du choléra dans le secteur (Ha'aretz, 23 novembre 1994).

328. Le 30 novembre 1994, réunis à Bruxelles, les pays donateurs se sont engagés à verser un montant de 125 millions de dollars à l'Autorité palestinienne pour mars 1995 au plus tard; 102 millions de dollars couvriraient l'essentiel du déficit budgétaire pour 1994 de l'Autorité palestinienne qui était de quelque 123 millions de dollars. Les pays donateurs se sont engagés à verser 23 millions de dollars pour des projets générateurs d'emplois dans la bande de Gaza, l'objectif étant de créer plusieurs milliers d'emplois en quelques semaines. Ils ont aussi décidé de créer un système local de coordination de l'aide auquel participeraient des représentants de la Banque mondiale et des pays donateurs qui rencontreraient périodiquement l'Autorité palestinienne à Gaza pour contrôler et faciliter les transferts de fonds (Ha'aretz, Jérusalem Post, 1er décembre 1994).

329. Le 1er décembre 1994, l'Administration civile a transféré à l'Autorité palestinienne les services de la santé et du fisc, complétant ainsi le processus de passation accélérée des pouvoirs aux Palestiniens dans cinq secteurs de l'administration (éducation, protection sociale, tourisme, fisc et santé) en dehors des secteurs autonomes de Gaza et de Jéricho. Des représentants de l'Autorité palestinienne ont indiqué toutefois que les recettes fiscales ne seraient pas suffisantes et qu'il faudrait en plus une aide étrangère importante pour financer les projets de développement. Des placards auraient été publiés dans les quotidiens arabes pour proposer une formation en matière de recouvrement de l'impôt sur le revenu et de la taxe à la valeur ajoutée et pour demander à la population de coopérer avec les services du fisc (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er et 2 décembre 1994).

330. Le 4 décembre 1994, il a été signalé que les États-Unis mettaient immédiatement à la disposition de l'Autorité palestinienne une aide d'un montant de 4 millions de dollars et prenaient des dispositions en vue du versement rapide d'un montant supplémentaire de 12 millions. À Budapest, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, a demandé aux pays occidentaux de soutenir le processus de paix au Moyen-Orient en aidant financièrement les Palestiniens à assurer leur autonomie (Jerusalem Post, 4 décembre 1994).

331. Les 9 et 10 décembre 1994, il a été rapporté que selon les calculs du Bureau palestinien de statistique, la population palestinienne de Gaza, de Judée et Samarie et de Jérusalem s'élevait à 2,238 millions de personnes, mais ce chiffre a été jugé exagéré par le Bureau, qui l'a ramené à 1,85 million pour la fin 1993. Si le dernier chiffre publié s'avérait exact, cela signifierait que 600 000 Palestiniens n'avaient pas été recensés jusqu'alors. Selon un spécialiste, les statistiques de mortalité étaient difficiles à établir dans les territoires, en particulier dans les camps de réfugiés où déclarer un décès signifiait perdre une précieuse carte de rationnement délivrée par l'UNRWA (Jerusalem Post, 9 décembre 1994; Ha'aretz, 10 décembre 1994).

332. Le 10 décembre 1994, deux organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme ont lancé ensemble une campagne d'une semaine, sous les auspices d'Amnesty International, aux fins de sensibiliser les Palestiniens à la

question des droits de l'homme. Cette campagne posait pour la première fois la question sous l'Autorité palestinienne. Elle comprenait l'organisation d'une série de conférences par des spécialistes et la distribution de brochures sur les droits de l'homme dans tous les établissements d'enseignement des territoires (Ha'aretz, 11 décembre 1994).

333. Le 11 décembre 1994, l'Inspecteur général de la police, Assaf Hefetz, a attiré l'attention du Cabinet réuni en séance hebdomadaire sur l'escalade de la violence et de la criminalité dans les territoires due, selon lui, à l'aggravation des difficultés économiques de la population palestinienne, en particulier dans la bande de Gaza (Ha'aretz, 12 décembre 1994).

334. Le 14 décembre 1994, la Knesset a approuvé définitivement une loi aggravant les peines auxquelles s'exposaient les employeurs et les intermédiaires qui recrutaient des travailleurs étrangers n'ayant pas de permis. Désormais, une peine de six mois d'emprisonnement était prévue pour ceux qui employaient des travailleurs sans permis, qu'ils soient ou non Palestiniens. La loi prévoyait aussi une aggravation des sanctions encourues par les personnes employant des travailleurs en situation illégale, à savoir une amende de 28 000 NIS ainsi qu'une pénalité de 2 000 à 2 800 NIS par jour de travail illégal (Jerusalem Post, 15 décembre 1994).

335. Les 18 et 22 décembre, il a été rapporté que pour la première fois un ministre palestinien du tourisme serait chargé des célébrations de la fête de Noël à Bethléem et que le drapeau palestinien flotterait sur la municipalité. Le maire adjoint de Bethléem, Hana Nasser, a déclaré cependant que mises à part ces deux initiatives symboliques, rien n'avait réellement changé. Israël avait toujours la haute main sur les dispositifs de sécurité. Le budget du Ministère du tourisme était quasiment inexistant. Le nombre des touristes restait stable, mais les visiteurs étaient rapidement emmenés hors de la ville par les guides touristiques israéliens pour faire en sorte qu'ils dépensent leur argent en Israël plutôt qu'en Cisjordanie. Le taux de chômage était de 60 % parmi les hommes et de 80 % parmi les femmes, la fermeture des territoires en étant la principale raison (Ha'aretz, 18 décembre 1994; Jerusalem Post, 22 décembre 1994).

336. Le 19 décembre 1994, il a été rapporté que le Gouverneur militaire de Ramallah aurait rejeté la demande des commerçants de la ville d'être autorisés à rouvrir dans le centre 20 boutiques qui avaient été fermées à la suite de l'agression d'un soldat israélien alors que ce dernier traversait la ville en voiture le 14 décembre. Le Président de la Chambre de commerce de Ramallah, As'ad Hassouneh, a déclaré que la fermeture de ces boutiques avait porté préjudice à d'innocents commerçants pendant la période animée de Noël (Ha'aretz, 20 décembre 1994).

337. Le 21 décembre 1994, la Fédération générale du travail a présenté un rapport sur les services de santé publique dans les territoires lors d'une conférence internationale ayant pour thème les politiques de santé. Il y était notamment dit ce qui suit : l'espérance de vie dans les territoires se situait entre 65 et 66 ans. Le taux de mortalité infantile était de 44 p. 1000 en Cisjordanie et de 52 p. 1000 dans la bande de Gaza; entre 35 et 40 % des naissances avaient lieu à domicile dans la bande de Gaza. Le taux moyen de

fécondité féminine dans les territoires était de 7. L'incidence des affections respiratoires et intestinales, ainsi que des maladies infectieuses, était beaucoup plus élevée dans la bande de Gaza. La situation en matière de santé était généralement meilleure en Cisjordanie qu'à Gaza. La densité de population et de logements était moins élevée en Cisjordanie, où 9 % des Palestiniens vivaient dans des camps de réfugiés. Seulement 20 % des Palestiniens des territoires bénéficiaient d'une assurance médicale. Les dépenses annuelles de santé par habitant dans les territoires avaient décliné de 30 à 22 dollars dans les années 80. Pendant la même période, elles étaient passées de 380 à 500 dollars en Israël (Ha'aretz, 22 décembre 1994).

338. Le 21 décembre 1994, il a été signalé que le général Ehud Barak, chef d'état-major, avait levé les restrictions imposées pour des raisons de sécurité sur 13 000 dounams (1 300 hectares environ) de terres fertiles près de Gaon Hayarden, qui pouvaient donc être désormais cultivées par les agriculteurs de la vallée du Jourdain (Jerusalem Post, 21 décembre 1994).

339. Le 21 décembre 1994, le Cabinet du Premier Ministre a ordonné à la police d'interdire une conférence du Conseil économique palestinien pour le développement et la construction qui devait se tenir à l'hôtel Ambassador à Jérusalem. Les autorités ont dit que cette conférence était interdite parce qu'elle était organisée par l'Autorité palestinienne et qu'en vertu des accords du Caire elle ne pouvait avoir lieu qu'à Gaza ou Jéricho. Le directeur du Bureau de liaison du Conseil économique palestinien a déploré la décision du Gouvernement et fait valoir que la Conférence ne relevait pas de la juridiction de l'Autorité palestinienne à Jérusalem, puisque son thème était les relations entre les organisations internationales et les organisations non gouvernementales palestiniennes pour la reconstruction et le développement dans les territoires (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 décembre 1994).

e) Autres faits nouveaux

340. Le 4 novembre 1994, il a été signalé que la jeune génération d'anciens détenus appartenant aux groupes armés du Fatah ayant purgé de longues peines de prison en Israël avait pris le contrôle du conseil exécutif à Ramallah à l'occasion des premières élections internes au mouvement. Il a aussi été signalé que la plupart des dirigeants du Fatah qui avaient été désignés par Arafat n'avaient pas été élus (Jérusalem Post, 7 novembre 1994).

2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales

a) Liberté de circulation

341. Le 31 août 1994, il a été signalé que des soldats israéliens avaient empêché Nabil Sha'ath, Ministre de la planification de l'Autorité nationale palestinienne, d'entrer dans la mosquée Ibrahimî. Selon des sources palestiniennes, un groupe de Juifs allemands avait été autorisé la veille à pénétrer dans l'enceinte de la mosquée (Jerusalem Times, 2 septembre 1994).

342. Le 2 septembre 1994, il a été signalé qu'Israël avait accepté 15 investisseurs palestiniens et leurs familles dans le cadre du programme de

réunification. Les investisseurs avaient déjà commencé leurs opérations dans la bande de Gaza (The Jerusalem Times, 2 septembre 1994).

343. Le 16 septembre 1994, le quotidien israélien Ha'aretz aurait signalé que 75 Palestiniens attendaient encore au point de passage de Rafah, à la frontière égyptienne, les autorités israéliennes leur ayant refusé l'autorisation d'entrer dans la bande de Gaza. Le quotidien ajoutait que parmi les intéressés figuraient des policiers et des civils travaillant pour l'Autorité nationale palestinienne (The Jerusalem Times, 16 septembre 1994).

344. Le 16 septembre 1994, il a été signalé que le Premier Ministre israélien Yitzhak Rabin avait refusé au poète palestinien Mahmoud Darwish l'autorisation d'entrer à Nazareth pour participer au festival culturel qui devait s'y tenir. Ancien résident de Nazareth, Darwish avait quitté Israël en 1970 (The Jerusalem Times, 16 septembre 1994).

345. Le 29 septembre 1994, il a été signalé que les FDI avaient déjà construit 23 des 54 kilomètres de clôture destinés à entourer la bande de Gaza, et ce en dépit des actes d'opposition et des vols de matériaux de construction de la part de Palestiniens. La clôture devrait être achevée avant le 1er février, tandis que l'achèvement de la clôture entourant les colonies de Gush Katif devait intervenir avant le mois de mai 1995 (Jerusalem Post, 29 septembre 1994).

346. Le 22 octobre 1994, les autorités israéliennes ont délimité un périmètre de sécurité autour de Jéricho après que des coups de feu eurent, semble-t-il, été tirés contre un véhicule israélien (The Jerusalem Times, 28 octobre 1994).

347. Le 8 novembre 1994, des centaines de commerçants palestiniens et des chauffeurs de camions ont violemment manifesté au poste de contrôle d'Erez pour protester contre le maintien de la fermeture des territoires. Ils demandaient que l'ouverture de la frontière soit impérativement un préalable à la reprise des pourparlers sur l'autonomie (Jérusalem Post, 9 novembre 1994).

348. Le 10 novembre 1994, il a été signalé que des soldats des FDI avaient empêché un médecin palestinien, Isaac Shahin, d'entrer dans sa clinique à Hébron, sous le prétexte que le bâtiment était situé dans une zone militaire interdite. Le docteur Shahin a été invité à présenter un permis pour être autorisé à entrer dans sa propre maison. Des cas semblables avaient déjà été rapportés au cours des deux semaines précédentes à Hébron, où les soldats avaient pénétré dans des maisons palestiniennes inoccupées, détruit le mobilier et établi des postes d'observation militaires sur les toits (Al-Tali'ah, 10 novembre 1994).

349. Le 30 novembre 1994, il a été signalé que le nombre d'habitants de Gaza travaillant en Israël était tombé de 100 000 à 80 000 (ou 70 000) depuis septembre 1993 (également relaté dans The Jerusalem Times, 4 novembre 1994). Selon des sources palestiniennes et israéliennes qui suivent la question de la liberté de circulation des Palestiniens à Gaza, ce recul était dû aux fermetures répétées des territoires et aux difficultés bureaucratiques accrues mises à l'obtention d'un permis de travail en Israël. Selon des sources palestiniennes, le nombre des demandes rejetées aurait aussi augmenté depuis la signature de l'Accord d'Oslo (Ha'aretz, 30 novembre 1994).

350. Le 2 décembre 1994, les autorités israéliennes auraient refusé de délivrer des autorisations qui avaient permis aux véhicules publics d'Hébron de franchir la Ligne verte, et ont ainsi paralysé les transports régionaux (The Jerusalem Times, 2 décembre 1994).

351. Le 5 décembre 1994, des gardes frontière ont arrêté près du camp de réfugiés de Shu'fat deux policiers palestiniens qui n'avaient pas de permis, les autorisant à entrer en Israël. Ils ont déclaré qu'ils se rendaient dans la bande de Gaza (Ha'aretz, 6 décembre 1994).

352. Le 17 décembre 1994, la police de Jérusalem a intercepté à Jéricho Jibril Rajoub, chef des services de sécurité palestiniens, et l'a contraint à rebrousser chemin parce qu'il n'avait pas de permis l'autorisant à entrer à Jérusalem. Rajoub a indiqué qu'ayant besoin d'aller à Gaza, il avait décidé de traverser Jérusalem, comme d'habitude (Jerusalem Post, 19 décembre 1994).

353. Le 24 décembre 1994, des journalistes palestiniens ont organisé à Gaza une grève d'avertissement pour protester contre les restrictions imposées par Israël à la libre circulation des journalistes de Gaza. Ils exigeaient que l'Autorité palestinienne pénalise les journalistes israéliens aussi longtemps qu'Israël ne reconnaît pas aux journalistes de Gaza le droit de se déplacer librement à l'extérieur de Gaza. Deux semaines auparavant, 25 journalistes s'étaient vu refuser l'autorisation d'entrer en Israël ou en Cisjordanie (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 décembre 1994).

b) Liberté de l'enseignement

354. Le 29 août 1994, des négociateurs israéliens et palestiniens ont signé la mise en application de l'accord sur le transfert accéléré des pouvoirs, étendant ainsi pour la première fois l'autorité palestinienne à l'extérieur de Gaza et de Jéricho. Néanmoins, l'application de l'accord n'a commencé que dans un des cinq domaines prévus, à savoir l'éducation. Selon Nabil Shaath, Ministre de la planification de l'Autorité palestinienne et négociateur principal, cet accord prouvait que le processus de paix se poursuivait, qu'il ne s'arrêterait pas à Gaza et Jéricho et qu'il concernerait toute la Cisjordanie (Jerusalem Post, 30 août 1994; Ha'aretz, 31 août 1994).

355. Le 29 août 1994, neuf résidents de Jérusalem-Est ont saisi la Haute Cour de Justice à la suite du refus de la municipalité d'inscrire leurs enfants dans les écoles publiques. Dans deux cas les enfants étaient titulaires de cartes d'identité israéliennes, mais la municipalité a refusé les inscriptions, affirmant qu'il n'y avait plus de places dans les écoles concernées. Dans les autres cas, les autorités municipales ont estimé qu'elles n'étaient pas tenues d'accepter les enfants qui, du point de vue juridique, n'étaient pas des résidents israéliens, et ce malgré le fait qu'ils vivaient avec un parent résident de la ville. Les auteurs du recours ont affirmé qu'en vertu de la loi sur l'enseignement obligatoire, la municipalité était tenue d'assurer une scolarité gratuite aux enfants de parents résidant légalement en Israël, y compris lorsque les enfants eux-mêmes n'étaient pas des résidents israéliens. La Haute Cour avait précédemment estimé que même les enfants dont les parents résidaient illégalement dans la ville devaient avoir accès à l'enseignement (Jerusalem Post, 30 août 1994).

356. Le 2 septembre 1994, il a été signalé que les autorités israéliennes étaient habilitées à intervenir dans les écoles des territoires dès lors que l'hostilité à l'égard d'Israël y était enseignée ou que des élèves participaient à des désordres sortant du cadre des établissements scolaires (Jerusalem Post, 2 septembre 1994).

357. Le 1er octobre 1994, des responsables palestiniens de l'éducation ont protesté contre l'ordre des FDI de fermer une école d'Al-Bireh. Un porte-parole de l'armée a déclaré que la fermeture de l'établissement avait été ordonnée pour trois jours, car des étudiants avaient, à plusieurs reprises, lancé des pierres sur des militaires. Il a en outre indiqué qu'à Hébron une autre école avait été fermée pour une semaine, après que des étudiants avaient lancé un cocktail Molotov et des pierres sur une patrouille de l'armée (Jerusalem Post, 2 octobre 1994).

358. Le 9 octobre 1994, le Ministre de l'éducation de l'Autorité palestinienne, Yasser Amr, a déclaré que l'Administration civile et l'Autorité palestinienne tiendraient des réunions hebdomadaires pour mettre en oeuvre de façon coordonnée les moyens d'éviter la fermeture d'écoles pour des raisons de sécurité. Il a précisé que trois écoles (une à Hébron, une à Ramallah et une dans la région de Djénine) avaient été fermées pour trois jours, après que l'armée avait affirmé que des troubles s'y étaient produits (Jerusalem Post, 10 octobre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 14 octobre 1994).

359. Le 20 octobre 1994, il a été signalé que, pour la deuxième fois en 10 jours, des soldats des FDI avaient fait une descente à l'école secondaire Al Hussein Ben Ali et lancé des grenades lacrymogènes, prétextant que les étudiants lançaient des pierres sur leurs patrouilles (Al-Tali'ah, 20 octobre 1994).

360. Le 2 novembre 1994, il a été signalé que 1 300 étudiants de Gaza avaient été empêchés de rejoindre leur université en Cisjordanie à la suite de la fermeture des territoires après l'attentat à la bombe de l'autobus de Tel-Aviv du 19 octobre (Ha'aretz, 2 novembre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 4 novembre 1994).

361. Le 3 novembre 1994, l'école Ibrahimeya, à Hébron, aurait reçu l'ordre de fermer pour une semaine, apparemment parce qu'une bouteille incendiaire avait été lancée sur une patrouille israélienne non loin de l'établissement (Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

362. Le 14 novembre 1994, il a été signalé qu'à la suite d'une pétition déposée auprès de la Haute Cour de Justice, la municipalité de Jérusalem avait trouvé des places dans ses écoles pour neuf enfants arabes de Jérusalem-Est. Dans deux cas, les enfants étaient détenteurs d'une carte d'identité israélienne, mais la municipalité avait annoncé ne pas avoir de place pour eux dans ses établissements d'enseignement. Dans les autres cas, la municipalité avait déclaré ne pas être obligée d'accepter ces enfants puisqu'ils n'étaient pas des résidents légaux, alors qu'ils vivaient avec un parent qui était, lui, également résident. Le Centre pour la défense de l'individu a indiqué que ce

jugement de la Haute Cour créait un précédent important pour les quelque 600 enfants qui s'étaient vu refuser l'accès des écoles de la ville pendant l'année (Jerusalem Post, 14 novembre 1994).

363. Le 18 novembre 1994, les autorités israéliennes auraient fait une descente dans une gare routière située dans le centre de Naplouse, à la recherche d'étudiants clandestins. Par ailleurs, il a été signalé qu'un étudiant de Gaza récemment arrêté avait été condamné à six jours de prison et deux mois de mise à l'épreuve. Il a également été astreint à une amende de 115 dollars (The Jerusalem Times, 18 novembre 1994).

364. Le 30 novembre 1994, il a été signalé qu'aucun des 1 300 étudiants de Gaza qui poursuivent leurs études dans des établissements d'enseignement supérieur de la Cisjordanie n'a été autorisé à quitter Gaza depuis le 19 octobre bien que des permis de sortie aient été délivrés dans l'intervalle à des travailleurs du bâtiment et de l'industrie, à des chauffeurs et à des commerçants des territoires (Ha'aretz, 2 décembre 1994).

c) Liberté de religion

365. Le 8 septembre 1994, la famille Dajani, famille palestinienne, a protesté contre la profanation de la tombe familiale, située près de la mosquée Nabi Daoud, et a demandé la saisie immédiate du matériel de forage utilisé dans le secteur. En 1988, la municipalité de Jérusalem avait décidé d'ouvrir une yeshiva près de la tombe des Dajani, qui avaient alors réussi à contrecarrer le projet. Le projet avait été relancé le mois précédent, après que la municipalité eut reçu des fonds de la part de donateurs américains. Les Dajani ont également indiqué que les maisons voisines, bien qu'appartenant aussi à la famille, étaient aujourd'hui habitées par des colons juifs (The Jerusalem Times, 16 septembre 1994).

366. Le 17 octobre 1994, des sources palestiniennes ont signalé que des colons israéliens de Kiryat Arba avaient été autorisés à entrer dans l'enceinte de la mosquée Ibrahimî, à Hébron. Une permission spéciale leur aurait été accordée par les autorités militaires israéliennes, qui leur auraient permis de conduire des prières à l'intérieur de la mosquée. C'est la première fois que les colons étaient autorisés à entrer dans la mosquée depuis le massacre d'Hébron, en février 1994. À ce jour, aucun musulman n'a pu y entrer (The Jerusalem Times, 21 octobre 1994).

367. Le 23 octobre 1994, il a été signalé que l'armée israélienne avait ordonné la fermeture d'une mosquée d'Hébron dont les murs étaient couverts de graffitis favorables aux organisations islamiques extrémistes. L'imam de la mosquée aurait été arrêté (Ha'aretz, 23 octobre 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

368. Le 7 novembre 1994, le caveau des patriarches (ou grotte de Machpéla), fermé depuis plus de huit mois à la suite du massacre de 29 fidèles musulmans par Baruch Goldstein, a été rouvert au culte sous réserve d'un nouveau dispositif de sécurité et d'une nouvelle organisation des prières, sous la surveillance de centaines de soldats. Le caveau a été ouvert pendant deux jours, puis de nouveau fermé pendant deux jours aux fins de tester le nouveau

dispositif de sécurité. En vertu de ce nouveau dispositif, le caveau sera divisé en deux, de manière que les musulmans et les juifs soient complètement séparés pendant les prières et accèdent aux lieux qui leur sont réservés par des entrées elles aussi séparées. Par ailleurs, 16 caméras de surveillance et des détecteurs de fumée ont été installés. Les mesures de sécurité et les restrictions mises à l'exercice du culte ont été critiquées à la fois par les Juifs et par les Arabes. Les FDI ont établi une liste de 30 militants de droite auxquels sont interdits l'entrée d'Hébron ou l'accès au caveau. Toutefois, selon certaines informations, un militant du Kach figurant sur cette liste aurait réussi à passer au travers des contrôles de sécurité et à pénétrer dans la grotte (Ha'aretz, 7, 8 et 10 novembre 1994; Jerusalem Post, 7 et 8 novembre 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 10 novembre 1994; The Jerusalem Times, 11 novembre 1994).

369. Le 7 novembre 1994, c'est-à-dire le jour de la réouverture de la mosquée Ibrahimî, fermée depuis huit mois, le cheikh Mohamed Miswadeh, imam de la mosquée, s'est vu interdire l'accès à la mosquée en raison de nouvelles règles de sécurité. Conformément à la nouvelle procédure imposée par les autorités israéliennes, chaque congrégation n'est autorisée à utiliser la mosquée Ibrahimî séparément que 10 jours par an. Le cheikh Salah El Natsche s'est plaint que la nouvelle répartition favorisait les Juifs. Il a fait savoir que pour leurs prières les fidèles musulmans n'avaient accès qu'à 30 % des lieux (Al-Tali'ah, 10 novembre 1994; The Jerusalem Times, 11 novembre 1994).

370. Le 10 novembre 1994, une visite effectuée par les membres de la Commission des affaires intérieures de la Knesset à la mosquée Al Qods a soulevé une vive indignation parmi les Palestiniens, qui ont estimé que cette visite constituait une ingérence dans les affaires de l'Islam et une violation du caractère sacré de la mosquée (Al-Tali'ah, 10 novembre 1994).

371. Le 10 novembre 1994, les FDI ont fermé la mosquée Al Da'wa, de Yatta, ouverte depuis trois mois à peine, affirmant qu'elle avait été construite sans permis (Al-Tali'ah, 10 novembre 1994).

372. Le 11 novembre 1994, la grotte de Machpéla, y compris la mosquée Ibrahimî, a été de nouveau rouverte pendant deux jours, sous haute surveillance, mais 2 000 musulmans ont dû prier à l'extérieur parce que 300 seulement ont été autorisés à entrer dans la mosquée. Des personnalités officielles d'Hébron se sont plaintes de ce que les forces de sécurité aient autorisé un nombre égal de juifs et de musulmans à prier dans la grotte alors que, dans le secteur d'Hébron, les musulmans sont bien plus nombreux que les colons juifs. Le maire d'Hébron, Mustafa Natshe, qui faisait partie des fidèles obligés de rester à l'extérieur, a déclaré à des journalistes à la fin de la prière qu'Israël violait la Convention de Genève ainsi que l'engagement qu'il avait pris de respecter la liberté de religion dans les territoires (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 novembre 1994).

373. Le 15 novembre 1994, on a découvert que la tombe d'Izz Al-Ain al-Qassam, figure emblématique de la branche militaire du Hamas, avait été profanée dans un cimetière musulman près d'Haïfa; des extrémistes juifs ont revendiqué cet acte. Selon le porte-parole du Kach, qui a nié toute responsabilité de son groupe, il était possible que des extrémistes juifs membres du Kach soient responsables de

cette profanation. Selon un message envoyé à des journalistes israéliens, cet acte de profanation aurait été perpétré en représailles de la profanation de tombes juives sur le Mont des Oliviers. Des représentants de la police d'Haïfa ont déclaré n'avoir aucun suspect (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 novembre 1994).

374. Le 2 décembre 1994, des représentants du Waqf islamique ont signalé qu'un groupe de colons religieux avait tenté à quatre reprises, au cours des 10 derniers jours, de pénétrer dans l'enceinte de la Mosquée Al-Aqsa, dans la vieille ville de Jérusalem. Ces colons étaient membres de la colonie de Beit Orot, yeshiva située sur le Mont des Oliviers. Parmi les colons figurait Yehuda Etzion, "terroriste" juif condamné en 1984 à sept ans de prison pour appartenance à un groupe extrémiste juif qui avait projeté de faire sauter à l'explosif la Coupole du Rocher, l'autre mosquée se trouvant sur le site (The Jerusalem Times, 2 décembre 1994).

375. Le 21 décembre 1994, il a été signalé que l'Autorité palestinienne avait demandé à Israël de reconnaître la validité de certains documents – certificats de mariage notamment – établis et certifiés par les tribunaux de loi islamique (charia) en Cisjordanie. Le cheik Ahmad el Bitawi, chargé des tribunaux de la charia sous l'Autorité palestinienne, a déclaré que le refus d'Israël de reconnaître ces documents était préjudiciable aux Palestiniens et constituait une ingérence dans les affaires religieuses des musulmans vivant en Cisjordanie. Une porte-parole de l'Administration civile a déclaré qu'Israël ne pouvait pas reconnaître ces documents étant donné que l'Autorité palestinienne assumait unilatéralement les responsabilités des Waqf, sans aucune coordination avec les autorités israéliennes (Ha'aretz, 21 décembre 1994).

376. Le 29 décembre 1994, des musulmans ont été exceptionnellement autorisés à pénétrer dans le caveau des Patriarches à Hébron pour commémorer le jour de l'ascension du prophète Mohammed de La Mecque à Jérusalem. L'armée a autorisé 900 fidèles à entrer dans le bâtiment, au lieu de 450 seulement. Dix jours par an les juifs et les musulmans ont séparément un droit d'accès exclusif à l'ensemble du bâtiment qui se trouve au-dessus du caveau. Normalement, l'accès de chaque groupe religieux est limité à certaines parties du bâtiment (Jerusalem Post, 29 décembre 1994).

d) Liberté d'expression

377. Le 21 septembre 1994, à Naplouse, les forces de sécurité ont investi les locaux d'Al Qods Press et du Centre d'études coraniques, deux organismes liés à des groupes islamistes, et ont saisi des documents. Elles ont agi sur la base d'une information selon laquelle les deux organismes diffusaient "des documents d'incitation à la violence émanant du Hamas" (Jerusalem Post, 22 septembre 1994).

378. Le 23 septembre 1994, la vente du premier journal palestinien publié dans le secteur autonome de Gaza a commencé dans les territoires. Plus de 6 000 exemplaires de ce journal de 16 pages ont été imprimés pour être distribués. L'hebdomadaire populaire en langue arabe "Filistin" était publié par le correspondant de l'agence Reuters à Gaza, Taher Shriteh, et était essentiellement consacré aux affaires intérieures palestiniennes (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 septembre 1994).

3. Informations sur les activités des colons touchant la population civile

379. Le 5 septembre 1994, de source militaire très haut placée, on déclarait qu'un nouveau mouvement juif clandestin était peut-être en train de se constituer. Cette affirmation reposait, selon l'auteur, sur divers éléments recueillis à la suite de l'arrestation du lieutenant Oren Edri, le 2 (ou le 4) septembre, et de deux autres habitants de Kiryat Arba (Eitan et Yehoyada Kahalani), soupçonnés d'avoir vendu des armes volées à l'armée à un groupe extrémiste juif qui se préparait à mener des attaques contre des Arabes (Jerusalem Post, 5 et 8 septembre 1994).

380. Le 8 septembre 1994, trois autres habitants juifs de Kiryat Arba, à Hébron (le rabbin Ido Elba, 30 ans, Yves/Avraham Tibi, 40 ans et Eliashiv Keller, 23 ans), ont été arrêtés; ces trois nouvelles interpellations s'ajoutaient à l'interpellation antérieure de trois autres personnes en liaison avec un mouvement juif clandestin responsable du meurtre de plusieurs Arabes (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 septembre 1994).

381. Le 8 septembre 1994, il a été signalé que cinq familles palestiniennes vivant dans le nord d'Hébron étaient depuis plusieurs années victimes d'attaques répétées et d'actes de harcèlement de la part de colons israéliens habitant les maisons voisines. Ces actes comprenaient des jets de pierres et de bouteilles incendiaires, ainsi que des passages à tabac. Les membres des familles concernées ont déclaré qu'en dépit du fait que la police israélienne avait promis d'enquêter sur les plaintes, rien n'avait été fait pour mettre un terme à cette situation (Al-Tali'ah, 8 septembre 1994).

382. Les 9 et 10 septembre 1994, deux habitants de Kiryat Arba ont été arrêtés pour avoir ouvert le feu sur des Palestiniens qui, d'après eux, leur avaient lancé des pierres et des cocktails Molotov. Abu Rian Uthman Mohammed, 25 ans, du village de Halhoul (ou Said, dans le district d'Hébron), a été grièvement blessé et est décédé le 14 septembre. Les deux personnes arrêtées sont Alex Kogan, 23 ans, et sa tante, Ilana Podolsky, 36 ans (Ha'aretz, 11 et 12 septembre 1994; Jerusalem Post, 11 et 16 septembre 1994).

383. Le 11 septembre 1994, des agents de la police et du GSS ont arrêté deux autres personnes, Yosef Mor (ou Michael), 42 ans, de Kiryat Arba, et Ya'acov Ben-David, 32 ans, de Jérusalem, soupçonnées d'appartenir à un nouveau mouvement juif "terroriste" (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 septembre 1994).

384. Le 12 septembre 1994, un habitant de Kiryat Arba, Koby Pinto, lieutenant dans une unité d'élite, a été arrêté à sa base, soupçonné d'appartenir à un nouveau mouvement juif clandestin (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 septembre 1994).

385. Les 14 et 15 septembre 1994, une femme colon s'en est prise à un jeune Palestinien près de la grotte de Machpéla à Hébron. Elle a été arrêtée. Au cours d'un autre incident, des colons israéliens pratiquant les arts martiaux auraient encerclé et molesté un Palestinien à Hébron jusqu'à ce qu'il perde connaissance (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 septembre 1994).

386. Le 17 septembre 1994, la police a arrêté le rabbin Meir Koren, 28 ans, de Kiryat Arba, soupçonné d'appartenir à un nouveau groupe "terroriste" juif (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 septembre 1994).

387. Le 22 septembre 1994, quatre manifestants ont été légèrement blessés et une vingtaine d'autres arrêtés après que des milliers de colons et de sympathisants eurent envahi les abords de la grotte de Machpéla à Hébron pour protester contre le fait que l'armée voulait les empêcher d'y célébrer la Fête des tabernacles. L'incident a également fait deux blessés parmi les gardes frontière. Les soldats ont été débordés par la foule à proximité du lieu saint, mais ont réussi à empêcher quiconque d'y pénétrer. Au cours d'un autre incident, un Palestinien de Cisjordanie a été légèrement blessé lorsqu'un colon a lancé une pierre sur la voiture à bord de laquelle il se trouvait, non loin de l'embranchement d'Adam (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 septembre 1994).

388. Le 22 septembre 1994, des colons israéliens auraient agressé Abdallah Ahmed Al Sha'abin, habitant de Yata, et l'auraient contraint à quitter, avec toute sa famille, les terres sur lesquelles il faisait paître ses troupeaux (Al-Tali'ah, 22 septembre 1994).

389. Le 26 septembre 1994, quelques minutes à peine après la libération de Baruch Marzel, chef du mouvement Kach dissous, des sympathisants ont menacé d'une arme la famille d'un détenu palestinien (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 septembre 1994).

390. Le 29 septembre 1994, Uri Baruch, bijoutier de Kiryat Arba âgé de 42 ans, soupçonné d'être lié à un nouveau groupe "terroriste" juif, a été arrêté par la police et le GSS (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 septembre 1994).

391. Le 2 ou le 3 octobre 1994, deux nouveaux résidents de Kiryat Arba ont été arrêtés, s'ajoutant ainsi au nombre des personnes arrêtées pour participation présumée à un nouveau groupe juif clandestin. Sept personnes ont été libérées depuis. Les deux nouvelles arrestations concernaient Yisrael Ben-Aharon et Yehiel (ou Michael) Hatzroni, 43 ans (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 octobre 1994).

392. Le 6 octobre 1994, Ron Nahman, maire d'Ariel et député à la Knesset, a déclaré qu'il rompait tout lien avec le général d'armée Ilan Biran, du commandement de la région Centre, sauf pour les questions relatives à la sécurité, parce que celui-ci avait demandé à la police et au Cabinet du Procureur général d'accélérer l'examen de 88 affaires en cours mettant en cause des colons (Jerusalem Post, 7 octobre 1994).

393. Le 6 octobre 1994, des colons israéliens ont battu un garçon de 10 ans dans le centre de Ramallah, avant de le remettre à l'armée israélienne. L'Institut Mandela pour les prisonniers politiques, organisation de défense des droits de l'homme dont le siège est à Ramallah, a découvert par la suite que l'enfant avait été remis à une unité de l'armée qui l'avait arrêté et transféré à la prison de Ramallah. L'enfant a été relâché plusieurs heures plus tard après avoir été battu en prison (The Jerusalem Times, 14 octobre 1994).

394. Le 23 octobre 1994, les pneus de 17 véhicules arabes stationnés près de la vieille ville de Jérusalem ont été lacérés. L'organisation Kach a revendiqué cet acte de vandalisme (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 octobre 1994).

395. Le 23 octobre 1994, à l'aube, des colons israéliens ont fait irruption dans trois écoles de la région de Naplouse et ont saccagé plusieurs salles de classe. Des enseignants ont signalé que deux autres écoles avaient également été investies à Sawiya (The Jerusalem Times, 28 octobre 1994).

396. Le 24 octobre 1994, des colons israéliens ont posé une bombe près d'une maison arabe située en face de la colonie israélienne de Givat Harshina, à Hébron. L'explosion a provoqué d'importants dégâts matériels (The Jerusalem Times, 28 octobre 1994; Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

397. Le 28 octobre 1994, des colons de Kiryat Arba ont attaqué la mosquée Khaled Ibn Al Walid, dans la région d'Hébron, en lançant des pierres et en tirant des coups de feu sur le bâtiment (Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

398. Les 28 et 29 octobre 1994, deux activistes du Kach ont été arrêtés à Hébron. Ils auraient brisé les fenêtres de maisons arabes, alors que des Juifs, dont le nombre était estimé à 5 000, affluaient dans la ville pour lire le passage de la Tora qui relate la façon dont Abraham a acheté la grotte de Machpéla pour y enterrer son épouse Sara. L'agence de presse Itim a signalé qu'à un certain moment plusieurs activistes du Kach avaient fait le tour du secteur de Tel Rumeida, près de l'ancien cimetière juif d'Hébron, et commencé à lancer des pierres sur des maisons arabes, endommageant un certain nombre de fenêtres. Un résident arabe s'est battu avec les activistes du Kach et a dû être soigné par la suite. L'agence Reuters a rapporté que selon des témoins, une cinquantaine de Juifs déchaînés avaient envahi le centre d'Hébron et s'en étaient pris à des Palestiniens et à leurs magasins, à coups de bâtons et de pierres. Selon un témoin, deux Palestiniens auraient été légèrement blessés et cinq magasins auraient été endommagés. Les deux arrestations ont eu lieu après cet incident (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 octobre 1994).

399. Le 12 novembre 1994, des membres du groupe extrémiste juif Kach ont enlevé Sultana Najib, âgée de 32 ans, et son fils de 2 ans, à Jérusalem, pour la contraindre à suivre des études hébraïques. Selon les proches de Najib, le Kach affirmait que sa mère était juive (The Jerusalem Times, 18 novembre 1994).

400. Le 14 novembre 1994, des colons juifs ont commencé à aplanir au bulldozer la rue située à proximité du tombeau de Sheikh Yusef, à Naplouse. Une centaine de mètres carrés ont ainsi été endommagés. Les autorités israéliennes avaient érigé des blocs de ciment de 4 mètres de haut autour de la rue, à la suite du massacre d'Hébron du 25 février 1994 (The Jerusalem Times, 18 novembre 1994).

401. Le 21 novembre 1994, il a été signalé que le chef du Conseil régional de la côte de Gaza avait déclaré que les FDI n'étaient pas responsables de l'incident qui s'était produit à l'embranchement de Netzarim; il fallait incriminer le Gouvernement qui leur avait donné l'ordre de quitter leur poste lorsque les FDI s'étaient trouvées confrontées à des émeutiers et a laissé la police

palestinienne régler le problème. "Si un soldat voit un terroriste, il doit l'abattre et non pas s'enfuir. Il n'y a pas d'autre solution" aurait déclaré le chef du Conseil (Jerusalem Post, 21 novembre 1994).

402. Le 21 novembre 1994, le Conseil des communautés juives en Judée, Samarie et Gaza a lancé un appel à la "résistance active" pour le cas où il serait décidé de démanteler la colonie de Netzarim, sans définir pour autant le sens donné à l'expression "résistance active". Les dirigeants de la colonie ont juré d'installer 12 nouvelles familles à Netzarim dans un proche avenir et d'accélérer la construction de 300 habitations. Le Conseil a instamment demandé aux chefs et sympathisants du mouvement de venir habiter plus ou moins longtemps dans la colonie. Le porte-parole du Conseil a déclaré que le démantèlement de Netzarim constituerait un symbole de reddition face à la terreur. À l'heure actuelle, 150 personnes vivent à Netzarim (Ha'aretz, 23 novembre 1994; Jerusalem Post, 22 et 23 novembre 1994).

403. Le 6 décembre 1994, un garde musulman du caveau des Patriarches s'est plaint d'avoir été passé à tabac le 5 décembre par trois colons armés de pistolets et d'une mitraillette Uzi. M. Rarev Jabar, âgé de 55 ans, a affirmé que les trois colons étaient sortis de leur véhicule et l'avaient frappé avec la crosse de leurs armes, l'accusant d'être responsable du meurtre de Baruch Goldstein. M. Jabar a été transporté inconscient à l'hôpital (Ha'aretz, 7 décembre 1994).

404. Le 26 décembre 1994, un millier environ de juifs orthodoxes, originaires du nord de l'État de New York et appartenant à la secte Skver Hassidim, ont visité le caveau des Patriarches à Hébron sur l'invitation des chefs de la colonie d'Hébron. L'intention déclarée des colons était de renforcer l'attachement des juifs orthodoxes au caveau pour qu'il devienne plus difficile aux autorités d'envisager un retrait (Jerusalem Post, 27 décembre 1994).

405. Le 28 décembre 1994, des colons ont temporairement investi deux positions abandonnées par les FDI dans les secteurs de Bethléem et de Djénine, jurant de s'y installer de façon permanente si l'armée se retirait. Nissan Shlomiansky, responsable des opérations du Conseil des communautés juives en Judée et Samarie ainsi qu'à Gaza, a déclaré que ces deux sites avaient été choisis parce qu'ils se trouvaient sur des itinéraires importants pour les Juifs. Il a ajouté que le Conseil organisait des patrouilles pour chercher à localiser d'autres sites similaires le long de ces routes (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 décembre 1994).

406. Le 30 décembre 1994, des colons de Mehola, dans la vallée du Jourdain, ont détruit une station d'essence appartenant à un Palestinien, située près de leur colonie. Les colons ont affirmé que cette station, construite sans qu'ils aient été consultés, détériorerait leur environnement (Ha'aretz, 1er janvier 1995).

D. Traitement des détenus

1. Mesures concernant la libération de détenus

407. Le 30 août 1994, l'homme que la police avait soupçonné d'avoir assassiné l'avocat de Jérusalem Shmuel Levinson a été libéré, faute de preuves suffisantes. Kamal Siyam, 25 ans, d'A-Ram, avait été placé en détention par la

police le 5 août 1994, soit trois jours après que Levinson fut abattu dans son appartement du quartier Rehavia (Jerusalem Post, 31 août 1994).

408. Le 25 novembre 1994, les autorités israéliennes auraient autorisé 120 anciens prisonniers à rentrer chez eux, en Cisjordanie. Ils avaient été transférés à Jéricho pour y purger la fin de leur peine (The Jerusalem Times, 25 novembre 1994).

409. Le 17 décembre 1994, il a été signalé que le Hamas avait offert de remettre la dépouille d'Ilan Sa'adon, enlevé et assassiné en 1989, en échange de la libération de sept personnes détenues dans des prisons israéliennes (Ha'aretz, 18 décembre 1994; Jerusalem Post, 18 et 19 décembre 1994).

410. Le 28 décembre 1994, il a été rapporté que le Premier Ministre Yitzhak Rabin avait révélé la libération de 10 343 personnes internées pour des raisons de sécurité depuis la signature des Accords d'Oslo, en septembre 1993. M. Rabin a précisé que 5 077 de ces détenus avaient purgé leur peine et 5 266 avaient bénéficié d'une libération anticipée (Ha'aretz, 28 décembre 1994).

2. Autres informations concernant les détenus

411. Le 6 septembre 1994, les services (israéliens) de sécurité ont autorisé 41 des quelque 550 prisonniers demeurant à Jéricho à franchir les limites de la zone autonome (Ha'aretz, 8 septembre 1994).

412. Le 9 septembre 1994, il a été signalé que selon le rapport annuel publié par les autorités pénitentiaires pour l'année 1993, 10 148 prisonniers étaient détenus en Israël et dans les territoires au début de l'année. Parmi eux, 4 000 étaient originaires des territoires et détenus pour des raisons de sécurité (Ha'aretz, 9 septembre 1994).

413. Le 12 septembre 1994, des hauts responsables ont déclaré que le Gouvernement néerlandais avait fait don de 32 caravanes destinées à héberger les prisonniers palestiniens libérés à Jéricho. Saeb Erekat, membre de l'Autorité nationale palestinienne, a annoncé que l'UNRWA avait fait don de terrains et offert les services de ses experts pour installer les caravanes (Jerusalem Post, 13 septembre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 16 septembre 1994).

414. Le 14 septembre 1994, il a été signalé que depuis le 12 septembre, plus de 100 prisonniers palestiniens demeurant dans la région de Jéricho avaient été autorisés à retourner chez eux, en Cisjordanie. Cette mesure concernait les prisonniers qui avaient purgé la totalité ou au moins les deux tiers de leur peine. Les prisonniers condamnés pour avoir participé directement à des homicides n'ont pas été autorisés à rentrer chez eux (Ha'aretz, 14 septembre 1994).

415. Le 15 septembre 1994, des sources bien informées ont indiqué que les autorités israéliennes s'étaient, d'une façon générale, abstenues de libérer des prisonniers arabes de Jérusalem, conformément à l'accord conclu avec l'OLP concernant l'examen de la question de Jérusalem au cours de la dernière phase des négociations (Al-Tali'ah, 15 septembre 1994).

416. Le 26 septembre 1994, il a été signalé qu'environ 5 000 Palestiniens étaient encore détenus (Jerusalem Post, 26 septembre 1994).

417. Le 28 septembre 1994, il a été signalé qu'environ 300 prisonniers palestiniens libérés, qui vivaient à Jéricho depuis deux mois pour respecter les conditions dont était assortie leur remise en liberté, auraient fui la ville car ils se sentaient menacés. Ils se cacheraient quelque part en Cisjordanie pour échapper à la vengeance des familles des "collaborateurs" qu'ils auraient assassinés. De sources proches de l'armée, on indiquait que ces 300 personnes faisaient partie d'un groupe de 550 Palestiniens libérés au cours des deux ou trois derniers mois, dont la plupart avaient été condamnés pour avoir assassiné des "collaborateurs" présumés (Jerusalem Post, 28 septembre 1994).

418. Le 7 octobre 1994, un rapport communiqué par l'Institut Mandela pour les prisonniers politiques, organisation de défense des droits de l'homme, a révélé que 20 prisonniers politiques palestiniens avaient été transférés de la prison de Fara', dans la région de Naplouse, à la prison centrale de Naplouse. Vingt autres prisonniers détenus à la prison de Nafha, dans le désert du Néguev, ont également été transférés à la prison de Naplouse. Selon le même rapport, de nombreux prisonniers détenus à la prison de Nafha étaient gravement malades et certains devaient subir d'urgence des interventions chirurgicales, mais les autorités pénitentiaires ont fait preuve de peu d'empressement à ce sujet (The Jerusalem Times, 7 octobre 1994).

419. Le 14 octobre 1994, il a été signalé que selon l'Institut Mandela pour les prisonniers politiques, 5 300 prisonniers environ étaient encore détenus dans les prisons contrôlées par l'autorité pénitentiaire ou par les FDI. Selon l'organisation palestinienne de défense des droits de l'homme, environ 2 800 d'entre eux ont déjà été condamnés. Selon B'tselem, centre israélien d'information pour les droits de l'homme dans les territoires occupés, il n'existait actuellement aucune information précise sur le nombre des prisonniers car les responsables des FDI n'effectuaient plus aucun suivi quotidien de leur nombre. Depuis la signature de l'accord de paix, Israël avait libéré quelque 5 500 détenus et prisonniers palestiniens. Conformément au paragraphe 20 de l'Accord du Caire, Israël a entrepris de libérer quelque 5 000 prisonniers dans les cinq semaines suivant la signature. En fait, jusqu'à présent, Israël s'était conformé à l'accord, et la libération de nouveaux détenus et prisonniers dépendrait des négociations à venir entre autorités israéliennes et palestiniennes. La grande majorité des prisonniers libérés étaient membres du Fatah, organisation favorable au processus de paix (Ha'aretz, 14 octobre 1994).

420. Le 16 octobre 1994, des Palestiniens détenus à la prison de Tel Mond (56 hommes et 32 femmes) ont entamé une grève de la faim et décidé de ne recevoir aucune visite de leurs proches, protestant ainsi contre le maintien en détention de milliers de détenus et prisonniers palestiniens dans les centres de détention israéliens (Ha'aretz, 17 octobre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 21 octobre 1994).

421. Le 21 octobre 1994, il a été signalé que les prisonniers détenus pour des raisons de sécurité à la prison Juneid, la plus grande de Cisjordanie, s'étaient joints à la grève de la faim entamée à la prison d'Hasharon (Tel Mond). Les

prisonniers exigeaient la libération de 5 000 Palestiniens détenus pour des raisons de sécurité dans les centres de détention israéliens. À la prison d'Hasharon, 91 prisonniers observaient une grève de la faim depuis cinq jours déjà (Ha'aretz, 21 octobre 1994).

422. Le 1er novembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait déclaré à la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que l'interrogatoire des 150 membres du Hamas détenus depuis l'attentat à la bombe de l'autobus de Tel-Aviv était très musclé mais que les consignes de la Commission Landau étaient respectées. Il a aussi indiqué que certains de ces détenus seraient placés en détention administrative (Jerusalem Post, 2 novembre 1994).

423. Le 7 novembre 1994, les autorités pénitentiaires ont empêché l'avocat Mohamed Muslim de rencontrer son client, détenu à la prison d'Hébron. Aucune explication n'a été donnée pour justifier cette décision (Al-Tali'ah, 10 novembre 1994).

424. Le 14 novembre 1994, il a été signalé que le Comité ministériel dont relève le Service général de sécurité sous la tutelle du Premier Ministre avait décidé de renforcer la capacité du Service à faire face à la vague de "terreur" orchestrée par le Hamas et le Djihad islamique en allégeant pour une période de trois mois les restrictions relatives à l'utilisation de la force pendant les interrogatoires. Selon des sources des services de sécurité, il avait été décidé qu'il serait possible de déroger aux restrictions de 1987 de la Commission Landau si l'on craignait l'imminence d'un acte de "terrorisme". Il a été signalé aussi que le recours aux excès de violence ne serait toutefois pas autorisé lors des interrogatoires et opérations de routine du GSS. Cette décision a été prise à la suite d'informations selon lesquelles l'interrogatoire des détenus soupçonnés d'actes de "terrorisme" aurait été rendu difficile parce que certains agents craignent d'être poursuivis en justice pour non-respect des instructions (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 novembre 1994).

425. Le 16 novembre 1994, lors d'une conférence de presse à Jérusalem, l'organisation B'tselem de défense des droits de l'homme, a déclaré s'opposer à ce que les agents du GSS soient autorisés à recourir davantage à la violence pour lutter contre la vague d'actes de "terreur", faisant valoir que la torture était déjà la règle pendant les interrogatoires. B'tselem a présenté un rapport établi sur la base des témoignages récents de neuf prisonniers, dont sept récemment libérés, qui avaient subi des interrogatoires mais n'avaient jamais été inculpés, et d'agents du GSS. Selon ces témoignages, les interrogateurs s'employaient à briser le moral des prisonniers en les insultant, en les menaçant et en les privant de sommeil et de nourriture. Entre autres sévices décrits, les détenus ont la tête enfermée dans un sac, sont ligotés dans des positions douloureuses, sont passés à tabac, sont contraints à la gymnastique forcée, subissent l'alternance de la chaleur et du froid extrêmes, reçoivent des coups sur les parties génitales, sont violemment secoués (ce qui, dans un cas, a provoqué l'évanouissement du prisonnier), reçoivent des coups de règle et subissent des pressions sur certaines parties sensibles du corps. Un

prisonnier, Fauzi Mujaha, 21 ans, de Jérusalem, a déclaré lors de la conférence de presse qu'en août 1994 il avait été détenu dans le Carré russe, puis au centre de détention Dahariya où il avait été ligoté sur une chaise pendant une semaine avant d'être interrogé. Il aurait été frappé et menacé (la menace étant notamment que le GSS l'accuserait d'être un collaborateur) et ligoté dans des positions douloureuses. Après 50 jours d'interrogatoire, il aurait avoué avoir écrit des graffitis anti-israéliens et déployé un drapeau palestinien. B'tselem a demandé au Cabinet du Premier Ministre, dont dépend le GSS, de faire connaître ses réactions au rapport, mais n'a reçu aucune réponse. Selon l'armée, les interrogatoires menés dans les locaux des FDI par des militaires répondaient à des règles strictes et méticuleuses et respectaient les restrictions légales interdisant la violence. Le porte-parole des FDI a déclaré que, dans les centres de détention des FDI, il était absolument interdit de recourir à la violence, de menacer de recourir à la violence ou de maltraiter ou d'humilier quiconque. Le GSS a nié toute voie de fait à l'encontre des prisonniers (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 novembre 1994).

426. Le 21 novembre 1994, il a été signalé que l'Union européenne s'était engagée à verser 12 millions de dollars à l'Autorité palestinienne pour la réadaptation d'anciens prisonniers palestiniens. La Suisse s'est engagée à un versement de 2 millions de dollars. À ce jour, 6 000 Palestiniens ont été libérés des prisons israéliennes et 7 000 autres devraient l'être prochainement en vertu de l'accord d'autonomie (Ha'aretz, 21 novembre 1994).

427. Le 1er décembre 1994, M. Abed el Aziz Rantisi a entamé une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention. M. Rantisi se plaignait de la saleté de sa cellule et du fait qu'il était traité au mépris des normes minimales. M. Rantisi, qui avait été expulsé vers le Sud-Liban en 1992, était emprisonné depuis qu'il était revenu sans y être autorisé en décembre 1993 (Ha'aretz, 2 décembre 1994).

428. Le 9 décembre 1994, le cheikh Ahmed Yaseen, dirigeant du Hamas emprisonné, aurait annoncé qu'il refusait d'être libéré en échange d'un soldat israélien, mort ou vivant, tué ou enlevé. Cette déclaration visait les démarches visant à obtenir sa libération en échange du corps du garde frontière Ilan Sa'don, qui avait été tué et enterré dans un lieu secret par le Hamas, de nombreuses années auparavant (The Jerusalem Times, 9 décembre 1994).

429. Le 9 décembre 1994, Amnesty International aurait écrit au Premier Ministre Yitzhak Rabin pour exprimer ses inquiétudes à la suite d'informations selon lesquelles on s'apprêtait à durcir les méthodes d'interrogatoire visant les détenus palestiniens, en particulier s'ils étaient soupçonnés d'appartenir à des groupes islamiques d'opposition (The Jerusalem Times, 9 décembre 1994).

430. Le 11 décembre 1994, il a été signalé que l'Association des amis des prisonniers, ayant son siège à Nazareth, avait demandé à des parlementaires arabes ainsi qu'à des représentants du CICR, de l'Association internationale du barreau et de la Ligue internationale des droits de l'homme d'intercéder auprès des autorités israéliennes pour qu'elles autorisent des défenseurs des droits de l'homme à rendre visite au cheikh Abed Elkarim et à Mustafa Dir'ani, dirigeants du Hezbollah détenus en Israël et très malades, semblait-il (Ha'aretz, 11 décembre 1994).

431. Le 28 décembre 1994, Nabil Shaath, négociateur en chef de l'Autorité palestinienne, a instamment demandé aux autorités israéliennes de libérer 32 femmes détenues pour des raisons de sécurité dans la prison d'Hasharon, où il avait effectué une visite de deux heures. M. Shaath a aussi affirmé que 500 des 5 000 détenus qui devaient être libérés au titre des accords de paix étaient toujours incarcérés (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 décembre 1994).

432. Le 29 décembre 1994, il a été signalé que 20 Palestiniens détenus dans le centre de détention des FDI à Ketziot avaient entamé une grève de la faim pour protester contre la détérioration de leurs conditions de détention et le traitement qui leur était infligé par les autorités pénitentiaires (Ha'aretz, 29 décembre 1994).

E. Mesures d'annexion et implantation de colonies

433. Le 31 août 1994, il a été signalé qu'un groupe de juifs orthodoxes de Jérusalem projetait d'installer des familles juives dans plusieurs logements d'un quartier arabe de la ville, au cours de la prochaine période de vacances. Refusant de communiquer l'emplacement exact des logements, récemment achetés par le groupe Elad, ils se sont contentés d'indiquer qu'ils se situaient non loin du quartier Silwan, dans le sud-est de la Vieille Ville (Jerusalem Post, 31 août 1994).

434. Le 31 août 1994, l'évacuation de 13 familles qui occupaient illégalement des logements appartenant à l'État dans la colonie de Revava, dans le nord de la Cisjordanie, a été interrompue après que des représentants des colons et l'entreprise qui avait construit les logements eurent convenu de négocier l'avenir des logements. Les familles ont été autorisées à demeurer sur place jusqu'au 30 septembre. Le 26 août, 13 ou 15 familles qui avaient vécu dans des caravanes de la colonie jusqu'à trois ans au maximum ont occupé les logements. Elles estimaient que la construction était terminée, mais que le Ministère du logement, pour des raisons politiques, empêchait l'entreprise du bâtiment Ashdar de les mettre en vente (Ha'aretz, 28 et 31 août 1994; Jerusalem Post, 1er septembre 1994).

435. Le 2 septembre 1994, des médias israéliens ont indiqué que les FDI avaient en partie évacué les positions situées dans les zones résidentielles de Cisjordanie et qu'un redéploiement était en cours. Selon le quotidien israélien Yediot Ahronot, un haut responsable du haut commandement israélien, aurait déclaré que l'armée avait l'intention d'évacuer très prochainement le centre des villes et certains villages du nord de la Cisjordanie (The Jerusalem Times, 2 septembre 1994).

436. Le 9 septembre 1994, selon le rapport annuel d'activités de la municipalité de Jérusalem, les projets de construction de nouveaux logements à Jérusalem-Est porteraient le nombre d'habitants juifs à 130 000 et le nombre d'habitants dits non juifs à 83 000. Les nouveaux logements juifs devaient être construits dans les secteurs suivants :

| <u>Emplacement</u> | <u>Nombre d'unités</u> |
|---|----------------------------|
| Pigshat Zeev, à l'extérieur de la Ligne verte | 4 000 |
| Colline d'Abu Ghneim (Har Homeh), à l'extérieur de la Ligne verte | 8 000 |
| Shuafat, à l'extérieur de la Ligne verte | 2 200 |
| Ramat Beit Hakarem | 2 300 |
| Givat Shuad | 1 100 |
| Gilo, à l'extérieur de la Ligne verte | 1 000 |
| Givat Hamatos, à l'extérieur de la Ligne verte | 800 |
| Ramat Rahel, en direction d'Hébron | 1 200 |

(The Jerusalem Times, 9 septembre 1994).

437. Le 26 septembre 1994, il a été signalé que le Premier Ministre Yitzhak Rabin avait confirmé le redémarrage des chantiers portant sur un millier de logements à Alfei Menashé, colonie située à l'est de la Ligne verte. Outre les 150 nouveaux logements en construction dans le centre même de la colonie, les chantiers se situaient dans un nouveau quartier comprenant 844 logements, appelé Givat Tal et implanté sur des terrains situés au sud-est de l'actuelle colonie. Les sources qui ont communiqué cette information ont indiqué que le Ministère du logement n'entreprendrait pas directement les travaux, mais qu'il céderait des terrains encore "gelés" dans les territoires, à l'intention exclusive des entreprises privées (Ha'aretz, 26 septembre 1994; Jerusalem Post, 28 septembre 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 30 septembre 1994).

438. Le 28 septembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a fait savoir au Cabinet qu'il était favorable à la cession de terrains appartenant à l'État dans la colonie d'Alfei Menashé, en vue de la construction d'un nombre de logements estimé à 700, pour autant que les constructions soient légales et non contraires au gel des implantations décrété deux années auparavant (Jerusalem Post, 29 septembre 1994).

439. Le 2 octobre 1994, il a été signalé que les États-Unis déduiraient 216 millions de dollars des 2 milliards de dollars consentis annuellement sous forme de garanties d'emprunts pour des dépenses réalisées à l'extérieur de la Ligne verte (Jerusalem Post, 2 octobre 1994).

440. Le 6 octobre 1994, il a été signalé que les autorités municipales de Jérusalem-Ouest prévoyaient de saisir une importante parcelle de terrain appartenant à des Arabes et située entre Sur Baher et Beit Sahour, en vue de la construction d'un cimetière juif (Al-Tali'ah, 6 octobre 1994).

441. Le 13 octobre 1994, il a été signalé que des sources juridiques palestiniennes avaient confirmé que des affaires concernant les biens se trouvant à Jérusalem de Palestiniens résidant en Cisjordanie ne connaîtraient pas d'issue positive. Les mêmes sources ont déclaré que les tribunaux israéliens avaient reçu des instructions administratives leur demandant de rejeter de tels recours. Les propriétaires avaient eu le droit de louer ou de vendre leurs biens jusqu'en 1986, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient été informés que leurs biens seraient désormais placés sous le contrôle de l'Administrateur des biens des absents, sous le prétexte que les propriétaires n'avaient pas de cartes d'identité de Jérusalem (Al-Tali'ah, 13 octobre 1994).

442. Le 13 octobre 1994, les auteurs d'un recours formé devant la Haute Cour de justice ont affirmé que l'État (israélien) n'avait pas le droit de confisquer les terres palestiniennes de la région de Har Homa, près de Jérusalem, pour y construire un autre quartier juif. Les auteurs, à savoir 18 propriétaires terriens palestiniens des villages de Um-tuba et Beit Tsahor, ainsi que l'organisation Ir-Shalem, ont demandé à la Cour, non seulement d'annuler l'ordre d'expropriation, mais aussi, au contraire, d'ordonner la construction d'un quartier arabe sur les terres confisquées. La pétition indiquait que depuis 1967 plus du tiers de la superficie de Jérusalem-Est avait été confisqué. Elle déclarait que la plupart des terrains, bien qu'appartenant à des Palestiniens, ont été utilisés exclusivement pour la construction de logements juifs (Jerusalem Post, 14 octobre 1994).

443. Le 16 octobre 1994, il a été signalé que les autorités israéliennes avaient restitué le pont Allenby à l'autorité portuaire civile (branche du Ministère de l'intérieur). Selon Abdullah Abu Eid, professeur de droit international à l'Université Al Najah, cette mesure équivalait à une annexion de fait du pont par Israël (Al-Tali'ah, 20 octobre 1994; The Jerusalem Times, 21 octobre 1994).

444. Le 20 octobre 1994, il a été signalé que de nouvelles confiscations de terrains appartenant à des Arabes et situés dans les secteurs d'Anata et d'Al Zaim, à Jérusalem, avaient été ordonnées la semaine précédente. Cette mesure avait été ordonnée à la demande des habitants de la colonie de Ma'aleh Adumim, qui souhaitaient relier leurs terres au Mont des Français, à Jérusalem (Al-Tali'ah, 20 octobre 1994).

445. Le 21 octobre 1994, les autorités israéliennes auraient tracé une nouvelle route destinée à desservir les colonies; située dans le secteur de Bethléem, cette route, une fois construite, traverserait le village palestinien de Husan. Selon les habitants du village, la construction de cette nouvelle voie nécessitait la confiscation de centaines de dounams de terres appartenant au village et de maisons du secteur (The Jerusalem Times, 21 octobre 1994).

446. Le 28 octobre 1994, il a été signalé que le Premier Ministre israélien Yitzhak Rabin avait approuvé la construction d'une route de 10 kilomètres de long contournant Ramallah. Ce nouvel axe irait de la colonie Ma'aleh Mikhmas jusqu'à proximité de la colonie d'Ofra (The Jerusalem Times, 28 octobre 1994).

447. Le 31 octobre 1994, les autorités israéliennes ont saisi 50 dounams de terres à Hébron en vue, semble-t-il, d'y construire un camp militaire. Un ensemble de logements destinés aux ouvriers agricoles palestiniens devait, à l'origine, être construit sur ces terres (Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

448. Le 31 octobre 1994, il a été signalé que, selon un rapport municipal obtenu par le Jerusalem Post, la population arabe de Jérusalem avait continué de croître plus rapidement que la population juive. Les non-Juifs, c'est-à-dire essentiellement les Arabes, représentaient environ 28,3 % des résidents de Jérusalem à la fin de l'année 1993; en 1992, la proportion était de 27,9 %. Le rapport ne traitait d'aucune des raisons spécifiques expliquant ce phénomène. Il notait, toutefois, que les 10 dernières années s'étaient caractérisées par un solde migratoire négatif concernant la population (juive). En 1993, la ville avait perdu plus de 6 000 résidents (juifs) (contre 5 368 en 1992) au profit d'autres communautés vivant dans le pays. Selon le même document, la ville comptait, fin 1993, 567 147 habitants, soit environ 32 % de plus qu'en 1990 (Jerusalem Post, 1er novembre 1994).

449. Le 2 novembre 1994, un porte-parole de l'autorité locale Katzrin a annoncé que près de 350 personnes avaient emménagé dans cet endroit au cours des trois derniers mois et qu'on en attendait d'autres à la suite de la décision du Ministère du logement de vendre les 120 habitations récentes d'un nouveau complexe. Ces nouvelles arrivées ont porté la population de Katzrin à environ 5 000 personnes (Jerusalem Post, 2 novembre 1994).

450. Le 3 novembre 1994, il a été signalé que 20 millions de nouveaux shekels avaient été consacrés au développement de la colonie de Maaleh Adumim (Al-Tali'ah, 3 novembre 1994).

451. Le 14 novembre 1994, il a été signalé qu'au cours des mois précédents le Ministère du logement et de la construction avait lancé des appels d'offres pour la construction de 1 050 unités de logement dans la ville orthodoxe de Beitar. Les travaux auraient déjà commencé; 250 unités auraient déjà été achevées et vendues au cours des dernières semaines. À l'heure actuelle, 1 200 familles vivaient à Beitar, dont on pensait que la population doublerait pour passer à 12 000 personnes dans un délai de 18 mois à deux ans. Le chef du Conseil local, Moshé Libovitch, a déclaré que le Ministère du logement entendait lancer des appels d'offres pour l'implantation de 600 autres unités de logement dans la ville, en janvier. En revanche, il a été signalé que le Gouvernement avait décidé de ne pas autoriser l'implantation de la colonie de peuplement de Ramat Kidron prévue au sud de Bethléem (Ha'aretz, 14 novembre 1994).

452. Le 14 novembre 1994, le Ministre de l'environnement, Yossi Sarid, a déclaré que la croissance et le développement de Ma'aleh Adumim, la plus grande colonie de peuplement des territoires occupés avec une population d'environ 20 000 personnes, ne le faisaient pas pleurer. M. Sarid a déclaré envisager trois types de peuplement après la conclusion d'un accord final avec les Palestiniens : les colonies qui devraient être démantelées; celles dont les habitants seraient déplacés vers des colonies regroupées; et celles qui subsisteraient là où elles étaient, comme Ma'aleh Adumim. En réaction à la déclaration de Sarid sur le démantèlement de certaines colonies, le Conseil des

communautés juives de Judée et Samarie et de Gaza a déclaré que toute initiative destinée à préparer le transfert de Juifs pourrait déboucher sur la possibilité du transfert d'Arabes (Jerusalem Post, 15 novembre 1994).

453. Le 15 novembre 1994, il a été signalé que le nombre de Juifs dans les territoires occupés avait augmenté de 10 %, pour passer à 116 000 en 1993 malgré la tendance du Gouvernement à retirer son soutien aux colonies. Ce chiffre, publié par le Bureau central de statistique, tenait compte à la fois des naissances et des migrations, mais ne tenait pas compte de Jérusalem-Est. En Israël, la population musulmane continuait d'augmenter à un rythme plus rapide que celle des Juifs, à savoir 3,6 % contre 2,2 % (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 novembre 1994).

454. Le 18 novembre 1994, le Centre de recherche sur la terre de la Société d'études arabes de Jérusalem a révélé dans un rapport que 600 hectares de terre en moyenne étaient confisqués chaque mois depuis la signature de l'Accord d'Oslo. Avant le mois de septembre 1993, la moyenne mensuelle était de 360 hectares. Le rapport montrait également que l'intensification du processus d'implantation de colonies obéissait à une politique du Gouvernement. Qui plus est, l'agrandissement du réseau routier dans les territoires occupés limiterait les possibilités de développement des villages arabes. En ce qui concerne Jérusalem, le rapport montrait qu'Israël encourageait la construction de colonies tout en interdisant aux Arabes de Jérusalem de se construire des logements (The Jerusalem Times, 25 novembre 1994).

455. Le 20 novembre 1994, le chef du Conseil régional de la côte de Gaza, Zvi Hendel, a déclaré que contrairement aux informations parues dans les médias selon lesquelles de nombreuses familles résidant dans la colonie de peuplement de Rafia Yam, dans le secteur de Gush Katif, souhaitaient partir, 4 familles sur 22 seulement avaient exprimé un tel souhait. D'après le Ministère du logement, il n'aurait reçu aucune demande émanant de familles désireuses de quitter Rafia Yam (Jerusalem Post, 21 novembre 1994).

456. Le 20 novembre 1994, il a été signalé que l'avenir de la colonie de peuplement de Netzarim était à l'ordre du jour de la réunion ministérielle pour la deuxième semaine consécutive, certains ministres étant d'avis que cette colonie devait être déplacée. Le Premier Ministre Yitzhak Rabin avait déclaré la semaine précédente qu'aucune colonie, y compris Netzarim, ne serait déplacée pendant la période transitoire de la mise en oeuvre de l'accord conclu avec l'OLP (Jerusalem Post, 21 novembre 1994).

457. Le 24 novembre 1994, les autorités israéliennes auraient saisi environ 60 dounams de terres à Kalandia dans le but d'y créer une zone industrielle (Al-Tali'ah, 24 novembre 1994).

458. Le 29 novembre 1994, il a été signalé qu'une nouvelle route à quatre voies serait ouverte dans les prochains jours à l'embranchement de Netzarim. Cette nouvelle route serait divisée en deux par un mur en béton : un côté pour la circulation israélienne et l'autre pour les Palestiniens. La décision de construire cette route a été prise après un incident au cours duquel quatre

soldats des FDI ont été tués à un poste militaire à cet embranchement, au début du mois. Selon des sources militaires, l'avenir de cet avant-poste serait décidé après l'ouverture de la route (Jerusalem Post, 27 et 29 novembre 1994).

459. Le 2 décembre 1994, les FDI auraient démolis deux habitations dans le village d'Husan près de Bethléem, pour construire une route entre la colonie de peuplement de Betar et la route des colons No 60. Selon des sources palestiniennes, la nouvelle route détruirait plus de 125 acres (environ 50 hectares) de terres agricoles (The Jerusalem Times, 2 décembre 1994; Al-Tali'ah, 8 décembre 1994).

460. Le 5 décembre 1994, Ir Shalem ("Une seule ville"), nouvelle association non partisane étroitement liée apparemment au mouvement Peace Now, a rapporté que plus de 30 % des terres frappées d'expropriation à Jérusalem après 1967 avaient été annexées pour la construction de logements uniquement destinés à des Juifs. Il ressortait de ce rapport que les Palestiniens de Jérusalem avaient été touchés par les expropriations, mais ne figuraient pas parmi les bénéficiaires des mesures en question. Le rapport mentionnait une série d'expropriations effectuées entre 1968 et 1991, à commencer par celle de 3 345 dounams à Jérusalem-Est pour la construction du Mont des Français et de Ramat Eshkol et pour finir avec celle de 1 850 dounams pour la construction à Har Homa d'un nouveau quartier juif. Environ 35 000 logements auraient été construits sur 23 378 dounams de terrains confisqués depuis 1967 et la construction de 13 300 autres serait prévue (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 décembre 1994).

461. Le 7 décembre 1994, des milliers de personnes se sont rassemblées au Centre international de conférences de Jérusalem pour assister à une réunion organisée par la communauté juive d'Hébron. Le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, le Président de la Likoud Binyamin Netanyahu, et l'ex-Premier Ministre Yitzhak Shamir ont pris la parole. Binyamin Netanyahu aurait déclaré : "Nous sommes à Hébron de droit, mais aussi au nom du principe de la propriété et du patrimoine. Nous ne renoncerons ni à nos droits ni à la force pour les défendre" (Jerusalem Post, 9 décembre 1994).

462. Le 8 décembre 1994, le curateur des biens de propriétaires absents aurait informé les moukhtars du village de Yassouf, près de Salfit, de la confiscation de cinq dounams de terres dans le village pour des utilisations militaires. Ces terrains se trouvent près de la colonie de peuplement de Tafuh Israeli (Al-Tali'ah, 8 décembre 1994).

463. Le 9 décembre 1994, il a été rapporté que des responsables palestiniens avaient mis en cause Israël à la suite du vol de disquettes informatiques et de documents au Centre palestinien de recherche foncière à Jérusalem-Est. Shukri Radida, un responsable du Centre, a déclaré le 8 décembre que des cambrioleurs avaient forcé la porte et mis à sac le deuxième étage du bâtiment, mais dédaigné du matériel électronique de grande valeur. Les cambrioleurs auraient fouillé tous les tiroirs et les classeurs et auraient subtilisé certains documents, notamment des études sur des projets de construction de logements à Jérusalem-Est et dans les territoires administrés ainsi que des plaintes déposées par des Palestiniens à la suite de la confiscation de leurs terres. La

police de Jérusalem a déclaré qu'il était trop tôt à ce stade de l'enquête pour établir les motifs précis du cambriolage ou identifier des suspects (Jerusalem Post, 9 décembre 1994).

464. Le 9 décembre 1994, il a été signalé que la société de construction Mordechai Shechter avait vendu 100 appartements en novembre, en deux semaines seulement, dans la colonie d'Ariel (Cisjordanie), en majorité à de nouveaux immigrants. Dina Shalit, porte-parole de la colonie de peuplement d'Ariel, a déclaré que la demande de logements était forte, ce qui démontrait une confiance dans l'avenir de la communauté. Elle a ajouté que la colonie s'était développée dans la proportion d'environ 6 % au cours de l'année écoulée (Jerusalem Post, 9 décembre 1994).

465. Le 12 décembre 1994, il a été rapporté que Khali Tufakji, un haut fonctionnaire de la Société géographique palestinienne, avait accusé Israël d'avoir récemment exproprié 2,5 kilomètres carrés de terres appartenant à des habitants et aux waqf à Beit Safafa pour construire de nouvelles routes. M. Tufakji a déclaré que ces routes absorberaient le peu de terrains encore disponibles dans ce secteur pour construire des logements destinés à des Arabes. Un représentant de la municipalité a confirmé que des terrains sis dans le quartier arabe dans le sud-est de Jérusalem avaient été récemment expropriés en vue de la construction d'une nouvelle autoroute est-ouest, la route No 4. Il a toutefois indiqué que les waqf et les propriétaires avaient été indemnisés. Des représentants palestiniens ont indiqué que leur accord quant au report des pourparlers sur l'avenir de Jérusalem dépendait de la non-expropriation par Israël de terres destinées à des projets de construction dans les quartiers arabes de Jérusalem (Jerusalem Post, 12 décembre 1994).

466. Le 13 décembre 1994, il a été dit que la municipalité de Jérusalem prévoyait de grands programmes de construction de logements pour des Juifs sur des terrains annexés en 1967 et situés entre le nouveau quartier de Shuafat Ridge et la zone industrielle d'Atarot, dans le nord de Jérusalem. Selon des sources municipales, ce plan n'avait pas encore été officiellement entériné, mais comme il y était fait référence dans les dossiers municipaux, on pourrait en déduire qu'il était pris au sérieux. Le Président du Conseil communautaire de Beit Hanina, Mohamad Masri, aurait déclaré qu'il n'était pas surpris par la révélation de ce plan et que tout le monde s'y attendait depuis qu'Israël s'était opposé à la mise en valeur par les habitants de Shuafat et de Beit Hanina de 6 000 dounams qu'il avait placés sous sa propre juridiction. Selon M. Masri, les habitants des deux secteurs concernés, déjà limités à l'ouest par le lotissement de Pisgat Ze'ev, seraient limités prochainement de l'autre côté (Jerusalem Post, 13 décembre 1994).

467. Le 13 décembre 1994, la municipalité d'Al Bireh a reçu une ordonnance militaire concernant la confiscation de plusieurs centaines de dounams de terres dans l'est de la ville pour des utilisations militaires. La carte jointe à l'ordonnance indiquait qu'une route devant relier deux colonies de peuplement israéliennes serait construite sur les terres confisquées. La validité de l'ordonnance militaire était limitée à cinq ans (Al-Tali'ah, 15 décembre 1994).

468. Le 14 décembre 1994, il a été signalé qu'à Jérusalem-Est des urbanistes palestiniens s'étaient engagés à insister auprès de leurs dirigeants politiques pour qu'ils fassent obstacle au plan de la municipalité de Jérusalem concernant de nouvelles implantations juives sur des terres annexées après 1967. Khalil Tufakji, membre de la Société géographique palestinienne, a déclaré que la révélation de ce (nouveau) plan était une fois encore révélatrice des intentions véritables d'Israël. Une personnalité israélienne dont le nom n'a pas été révélé aurait déclaré au Washington Post que, dans le plan directeur arrêté par les autorités en 1993, il était prévu la construction de 8 000 logements à Jérusalem-Est et de 9 000 autres à la périphérie de la ville d'ici à 1997, en vue de resserrer l'étau israélien sur la ville (Ha'aretz et Jerusalem Post, 14 décembre 1994).

469. Le 14 décembre 1994, il a été indiqué que le Gouvernement des États-Unis avait amputé de 6,2 millions de dollars les garanties de crédit, prévues pour Israël en 1995, d'un montant de 216,5 millions, en raison des programmes de construction à Jérusalem-Est. Les autorités israéliennes ont affirmé que ces programmes ne contrevenaient pas aux dispositions de l'accord de garantie conclu en 1992 avec le gouvernement Bush par lequel Israël s'était engagé à limiter le nombre des colonies de peuplement. Selon elles, les engagements pris par Israël ne concernaient ni le district de Jérusalem ou autres secteurs vitaux pour la sécurité du pays, ni les projets de construction privés (Ha'aretz, 14 décembre 1994).

470. Le 18 décembre 1994, il a été rapporté que des dirigeants des colonies de peuplement dans le secteur de Gush Ezion et le Conseil des communautés juives en Judée et Samarie et à Gaza avaient décidé de s'organiser en prévision du retrait des FDI de Bethléem pour se préparer à prendre la relève (Ha'aretz, 18 décembre 1994).

471. Le 19 décembre 1994, le Ministre adjoint de la défense, Mordechai Gur, a préconisé l'accélération de la construction de logements près de la colonie de peuplement de Ma'aleh Adumim afin de renforcer la mainmise d'Israël sur les territoires jouxtant Jérusalem à l'est. Selon le maire de Ma'aleh Adumim, Benny Kashriel, le périmètre municipal de la colonie avait été accru de quelque 20 % au cours des quatre dernières années. La population de la colonie, actuellement évaluée à environ 20 000 personnes, devrait tripler dans les prochaines années si le Gouvernement réalise ses projets de construction. Le Ministère de la construction et du logement avait entrepris la construction de 2 000 logements à Ma'aleh Adumim, et une nouvelle tranche en était au stade de la planification finale. Le 20 décembre, M. Kashriel a demandé au Premier Ministre de donner pour instructions au Ministère du logement et de la construction de prévoir la construction de milliers de logements supplémentaires entre la colonie et Jérusalem. Cette demande visait une superficie de 6 000 dounams à l'ouest de Ma'aleh Adumim qui avait été annexée quelques semaines auparavant par le commandant de la région Centre, Ilan Biran. Par ailleurs, la colonie cherchait à être rattachée administrativement à Jérusalem (Jerusalem Post, 20 décembre 1994, Ha'aretz, 21 décembre 1994).

472. Le 22 décembre 1994, des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants du village d'El Khader, au sud de Bethléem, ont investi le chantier d'un nouveau quartier de la colonie de peuplement d'Efrat pour tenter d'interrompre les

travaux de terrassement. Les manifestants, qui affirmaient être en possession de documents attestant que les terrains leur appartenaient, se sont assis devant les bulldozers. Ils affirmaient que le Gouvernement les expropriait de 500 dounams de terres sans préavis pour leur enlever toute possibilité de recours. Les conducteurs d'engins, qui étaient des Arabes, ont cessé le travail. L'armée a été appelée en renfort, et des manifestants et des journalistes ont été expulsés de force de la zone, qui a été déclarée secteur militaire interdit. Des colons ayant remplacé les conducteurs arabes, les travaux d'excavation ont repris dans l'après-midi. Quelque 500 logements doivent être construits dans ce nouveau quartier, appelé désormais Givat Hatamar; des représentants de l'Administration civile ont indiqué que ces logements avaient déjà trouvé acquéreur. Le chef du Conseil local d'Efrat, Yinon Ahiman, a déclaré que d'autres logements seraient construits de manière à relier le nouveau quartier au reste d'Efrat (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 décembre 1994).

473. Le 23 décembre 1994, des centaines de Palestiniens du village d'El Khader (ou des dizaines selon Ha'aretz) se sont rendus sur le chantier ouvert au nord d'Efrat pour tenter d'arrêter les travaux de terrassement d'un nouveau quartier de la colonie, où 500 logements étaient prévus. Les FDI ont été appelées en renfort et deux personnes ont été arrêtées. Selon des habitants, certains manifestants auraient été frappés par les soldats, et une personne aurait dû recevoir des soins. Les habitants ont fait valoir que les terres leur appartenaient depuis des siècles, mais le chef du Conseil local d'Efrat, Yinon Ahiman, est resté sourd à leurs arguments. Selon lui, les terres avaient été achetées en accord avec l'Administration foncière israélienne pour la somme de 2,5 millions de NIS et il n'était pas question d'interrompre les travaux (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 décembre 1994).

474. Le 24 décembre 1994, l'Autorité palestinienne a demandé au Conseil de sécurité de convoquer une réunion d'urgence pour examiner la question de l'expansion des colonies de peuplement et de l'expropriation de terres appartenant aux Arabes dans les territoires occupés. L'Autorité palestinienne a aussi instamment demandé aux États-Unis d'Amérique et à la Fédération de Russie de faire pression sur Israël pour qu'il mette un terme à sa politique d'expansion des colonies de peuplement et de confiscation de terres (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 décembre 1994).

475. Le 25 décembre 1994, le Ministre de l'information de l'Autorité palestinienne, Yasser Abed Rabbo, a déclaré que les Palestiniens interrompraient le processus de paix si Israël persistait à construire le nouveau quartier de la colonie d'Efrat ou à réaliser tout autre projet d'implantation dans les territoires administrés ou à Jérusalem-Est. M. Rabbo a fait cette déclaration lors d'un défilé protestataire organisé à Beit Sahur pour protester contre le projet d'Har Homa, où les travaux devaient commencer sous peu à la suite du rejet par la Haute Cour de Justice d'une pétition soutenant que les terrains auraient été illégalement confisqués (Jerusalem Post, 26 décembre 1994).

476. Le 25 décembre 1994, des habitants d'El Khader ont planté de jeunes oliviers sur la colline située en face de la colonie d'Efrat, en brandissant des titres de propriété devant les soldats; ces derniers ont exhibé de leur côté des instructions déclarant le secteur zone militaire interdite. Des résidents ont

expliqué qu'en 1967 des fonctionnaires jordaniens avaient commencé à recenser les familles propriétaires des terres contestées, mais que malheureusement l'enregistrement des titres fonciers n'avait pu être mené à bien, la guerre ayant éclaté en juin. Plus tard, l'Administration civile avait déclaré la plus grande partie du secteur terre domaniale, mais un petit nombre de titres de propriété ont été délivrés à quelques particuliers (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 décembre 1994).

477. Le 26 décembre 1994, l'Administration civile a pris une ordonnance d'expulsion à l'encontre des habitants d'El Khader qui campaient sur le site d'un nouveau quartier de la colonie d'Efrat dont la construction était prévue. Des dizaines d'habitants (300 selon Ha'aretz) se sont rendus sur le site dans la soirée, jurant de s'interposer pour empêcher les travaux de terrassement. Le comité chargé de représenter les habitants d'El Khader aurait publié une déclaration selon laquelle ils étaient tous en possession des documents légaux qui prouvaient leurs titres de propriété sur le site avant l'établissement de l'État d'Israël (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 décembre 1994).

478. Le 27 décembre 1994, 54 personnes ont été arrêtées lors d'affrontements entre les forces de sécurité et des manifestants qui s'étaient rassemblés sur la colline située entre El Khader et Efrat. Au nombre des personnes arrêtées figuraient 13 militants gauchistes israéliens (15 selon Ha'aretz); huit femmes ont été libérées dans la soirée; selon la police, quatre personnes auraient été légèrement blessées. Les affrontements ont commencé à 9 heures lorsque des dizaines de soldats et de policiers ont reçu l'ordre de disperser plusieurs centaines de personnes rassemblées sur la colline, dont beaucoup avaient dormi sur place la nuit précédente. En 10 minutes, les forces de sécurité – dont des femmes soldats ayant pour mission d'évacuer de force les manifestantes – ont évacué la colline, déclarée dorénavant zone militaire interdite. Les manifestants, qui résistaient passivement, ont été frappés et évacués de force malgré leurs cris; ceux qui n'ont pas été arrêtés ont été repoussés en bas du versant de la colline situé face à El Khader. Une heure plus tard, la colline était dégagée et les bulldozers entraient en action. Une deuxième série d'échauffourées a éclaté lorsque des employés de l'Administration civile ont entrepris d'enlever sur des camions des plants d'oliviers que les habitants avaient plantés le 25 décembre. Le Ministre de l'administration locale de l'Autorité palestinienne, M. Saeb Erekat, qui manifestait lui aussi, a dit avoir été frappé et jeté au sol par des soldats israéliens. Selon Alec Ron, commandant de la police du district de Judée et Samarie, M. Erekat aurait donné un coup de pied à un policier (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 décembre 1994).

479. Le 27 décembre 1994, un représentant du Gouvernement a déclaré que le Premier Ministre, Yitzhak Rabin, et le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, avaient convenu de réexaminer les projets d'expansion d'Efrat après une journée d'affrontements entre les forces de sécurité et les habitants d'El Khader et leurs sympathisants (Jerusalem Post, 28 décembre 1994).

480. Le 27 décembre 1994, il a été rapporté que le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, insistait toujours auprès des autorités pour qu'elles approuvent la construction d'un boulevard périphérique autour de la partie orientale de la capitale pour alléger les problèmes de circulation à Jérusalem et renforcer le contrôle d'Israël sur la ville. M. Olmert s'était promis d'obtenir du

Gouvernement qu'il finance la construction de ce boulevard et il avait fait pression auprès de plusieurs ministres en faveur de ce projet qui englobait pourtant des terrains sis à Jérusalem-Est et dans les territoires (Jerusalem Post, 27 décembre 1994).

481. Le 28 décembre 1994, cinq bulldozers ont continué à effectuer des travaux d'excavation à Baaten al Maasi/Givat Tamar, la colline que se disputaient les habitants du village d'El Khader et les colons d'Efrat. Des centaines d'habitants et de sympathisants ont organisé une manifestation pour tenter d'interrompre la construction d'un nouveau quartier à Efrat; plusieurs dizaines d'entre eux ont passé la nuit sur place. Des responsables de la colonie ont déclaré que les travaux d'excavation seraient menés 24 heures sur 24 sur le site du nouveau quartier, Givat Tamar, de manière à mettre le Gouvernement devant un fait accompli sur lequel il lui serait difficile de revenir. Désireux d'apaiser les tensions, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Péres, aurait à deux reprises affirmé au Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, que la construction de ce quartier n'était ni pressante, ni utile (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 décembre 1994).

482. Le 28 décembre 1994, il a été rapporté que les FDI avaient consacré un montant de 120 millions de NIS à l'aménagement de dispositifs de protection des colonies dans les territoires (100 millions pour la Cisjordanie et 20 millions pour Gaza). Ces colonies étaient protégées par des clôtures, des barrières électriques, des éléments blindés, des véhicules militaires, des systèmes d'alarme, des haut-parleurs et des systèmes de transmission ultramodernes. Selon certaines informations, le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait refusé au commandement de la région Centre un projet de construction de routes d'un montant de 1,1 milliard de NIS, mais aurait en partie accepté un autre projet de construction prévoyant quatre routes de contournement, dont le coût était évalué à 300 millions de NIS (Ha'aretz, 28 décembre 1995).

483. Le 29 décembre 1994, il a été signalé que des employés de l'Administration civile avaient arraché 1 000 plants d'oliviers près du village d'Al Lavad, au sud de Tulkarem. Selon l'Administration civile, cette opération visait à empêcher l'usurpation de terrains appartenant à l'État. Les habitants, quant à eux, affirmaient que ces arbres avaient été plantés sur une parcelle de 250 dounams appartenant à un propriétaire privé (Ha'aretz, 29 décembre 1994).

484. Le 29 décembre 1994, la Haute Cour de Justice a débouté des habitants d'El Khader qui demandaient l'arrêt immédiat des travaux entrepris sur la colline située entre leur village et Efrat. Le juge Dov Levin a reporté l'audience à la semaine suivante, déclarant que la pétition devait être examinée par trois juges en tenant compte des arguments des colons. Il a été rapporté par ailleurs que le commandant de la région centrale, le général Ilan Biran, avait interdit toute manifestation sur la colline au nom de l'ordre public et de la sécurité (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 décembre 1994).

485. Le 30 décembre 1994, 6 soldats, 1 policier et 12 Palestiniens (10 selon Jerusalem Post) auraient été légèrement blessés lors d'un violent affrontement entre les habitants du village d'El Khader et les FDI; 22 Israéliens et 4 Palestiniens arrêtés auraient été relâchés dans la soirée contre une caution de 5 000 NIS. Il semble que les soldats aient bousculé les manifestants, dont

certains auraient reçu des coups de poing et de pied. Un conseiller de Yasser Arafat, M. Ahmad Tibi, aurait qualifié de brutal et scandaleux le comportement de certains policiers. Selon lui, des officiers des forces de sécurité sur place auraient échauffé les esprits. Un membre de la Knesset, A-Sa'ana, a dit avoir porté plainte contre un agent de la police militaire qui selon des témoignages aurait frappé très brutalement des habitants et notamment des femmes. Le commandant Alec Ron, chef de la police du district de Judée et Samarie, aurait affirmé que les forces de sécurité avaient réagi avec la plus grande retenue (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er janvier 1995).

486. Le 31 décembre 1994, des dizaines de colons d'Efrat, qui faisaient la promenade du jour du sabbat dans la direction d'El Khader, ont été interceptés à 1,5 kilomètre environ de la limite nord de la colonie par des soldats des FDI, qui les ont empêchés de se rendre sur la colline. Des dizaines de sympathisants de Peace Now ont bloqué la circulation à un barrage routier de l'armée près de Gilo pour protester contre le rejet par la Haute Cour de Justice d'une pétition lui demandant d'enjoindre aux FDI de cesser d'interdire les manifestations sur la colline en question. Il a par ailleurs été rapporté que des membres de l'Autorité palestinienne avaient menacé d'interrompre les pourparlers de paix avec Israël à cause de la construction de la colonie (Jerusalem Post, 1er janvier 1995).

487. Le 31 décembre 1994, des habitants du village d'El Labad, près de Tulkarem, ont organisé une manifestation pour protester contre la confiscation de 200 dounams de terrains dans leur village pour l'extension de la colonie voisine d'Avne Hefetz. Par ailleurs, selon des habitants des villages d'Husan et de Rashaida, au sud-ouest de Bethléem, des travaux de terrassement au bulldozer auraient été entrepris sur des terrains confisqués pour y construire une nouvelle route et plus de 2 000 arbres fruitiers auraient été arrachés (Ha'aretz, 1er janvier 1995).

488. Le 31 décembre 1994, l'Autorité palestinienne a donné pour instructions à son ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations Unies de demander une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner la politique israélienne d'implantation de colonies et d'expropriation en Cisjordanie. L'Autorité palestinienne avait aussi décidé de planter des dizaines de milliers d'arbres sur des terres qu'Israël voulait confisquer en Cisjordanie (Ha'aretz, 1er janvier 1995).

F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé

489. Le 3 septembre 1994, un sondage a révélé que 64 % des Israéliens étaient favorables à un retrait au moins partiel des hauteurs du Golan en échange de la paix avec la République arabe syrienne. Le sondage a été réalisé pour la radio israélienne par des chercheurs de l'Université d'Haïfa auprès d'un échantillon de 853 Israéliens (Jerusalem Post, 4 septembre 1994).

490. Le 8 septembre 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a, pour la première fois, exposé au Cabinet un plan de retrait limité des hauteurs du Golan. Échelonné sur trois ans, le retrait permettrait de sonder les perspectives de paix avec la République arabe syrienne (Jerusalem Post, 9 septembre 1994).

491. Le 11 septembre 1994, neuf militants des hauteurs du Golan ont entamé une grève de la faim illimitée destinée à sauver le Golan (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 septembre 1994).

492. Le 18 septembre 1994, il a été signalé que 13 personnes observaient une grève de la faim sous un chapiteau occupant un site surplombant Gamla, sur les hauteurs du Golan (Jerusalem Post, 18 septembre 1994).

493. Le 21 septembre 1994, des dizaines de milliers de personnes ont continué de rendre visite aux grévistes de la faim de Gamla. Les routes menant aux hauteurs du Golan étaient envahies d'autocars et de voitures. À ce jour, quelque 50 000 personnes ont rendu visite aux 15 grévistes de la faim (Jerusalem Post, 22 septembre 1994).

494. Le 28 septembre 1994, plus de 700 personnes ont participé à un jeûne de 24 heures sur le site de Gamla, en signe de solidarité avec les militants en grève de la faim depuis près de trois semaines (Jerusalem Post, 29 septembre 1994).

495. Le 29 septembre 1994, les grévistes de la faim du Golan ont recommencé à s'alimenter après 19 jours de jeûne. Plus de 6 000 personnes ont participé à une grande manifestation à Gamla, où elles ont été informées des étapes suivantes de la campagne dite "Oz 94", en faveur du maintien du Golan sous la souveraineté israélienne (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 septembre 1994).

496. Le 7 octobre 1994, un sondage réalisé cette semaine-là par l'Institut Gallup pour le Jerusalem Post a montré que 57 % des Israéliens étaient opposés à un retrait total des hauteurs du Golan en échange d'une paix totale avec la République arabe syrienne. Ce sondage a été réalisé par téléphone auprès d'un échantillon exceptionnellement nombreux de 607 Israéliens (Jerusalem Post, 7 octobre 1994).

497. Le 2 novembre 1994, il a été signalé que 40 dignitaires druzes de villages situés sur les hauteurs du Golan avaient traversé la frontière avec le Liban. Il s'agissait là du troisième groupe de cheikhs se rendant en pèlerinage en Syrie sur la tombe du prophète druze Naveh Habil, près de Damas. Des accords concernant les déplacements des Druzes des hauteurs du Golan à des fins religieuses ont été conclus plusieurs mois auparavant entre les autorités israéliennes et syriennes sous les auspices du CICR et des forces des Nations Unies dans la région (Jerusalem Post, 2 novembre 1994).

498. Le 11 novembre 1994, il a été signalé que le Premier Ministre Yitzhak Rabin s'était déclaré opposé au déploiement d'une force de combat américaine sur les hauteurs du Golan, estimant que la présence de cette force limiterait la capacité d'Israël à réagir en cas d'attaque par la République arabe syrienne. M. Rabin se serait déclaré favorable au déploiement d'inspecteurs, non combattants, comme dans le Sinaï. En revanche, le chef de l'opposition, Binyamin Netanyahu, a déclaré que la défense d'Israël ne saurait être confiée à aucune autre force que les FDI (Jerusalem Post, 11 novembre 1994).

499. Le 17 novembre 1994, il a été signalé qu'une délégation de trois membres du Comité des résidents du Golan avait effectué une tournée dans les communautés juives aux États-Unis d'Amérique pour en obtenir un soutien moral et financier

en vue d'une campagne en faveur du maintien de la souveraineté israélienne sur le Golan. Dans l'intervalle, plus de 200 immigrants, pour la plupart soviétiques, habitant Katzrin, ont signé une pétition demandant au Premier Ministre Yitzhak Rabin de ne pas les priver de leur patrie (Jerusalem Post, 17 novembre 1994).

500. Le 18 décembre 1994, il a été signalé que des communautés juives américaines finançaient en partie la campagne de relations publiques menée par le Comité des résidents des hauteurs du Golan, l'idée étant que certains membres du Comité sillonnent les États-Unis pour mobiliser les populations en faveur du maintien de l'emprise israélienne sur la région (Jerusalem Post, 18 décembre 1994).

501. Le 22 décembre 1994, des notables du Golan se sont rendus dans les colonies de Judée et Samarie; de l'avis général, cela indiquait que les deux secteurs se rapprochaient pour former un front commun contre le Gouvernement. Les colons ont déclaré avoir beaucoup à apprendre du Conseil des communautés juives de Judée et Samarie et de Gaza quant à la manière d'empêcher les autorités de céder les terres qui étaient leurs (Jerusalem Post, 23 décembre 1994).

502. Le 24 décembre 1994, on apprenait de haute source diplomatique que le chef de l'état-major, le général Ehud Barak, et son homologue syrien, le général Hikmat Shihabi, s'étaient rencontrés à Washington pour examiner les principes de base d'un arrangement éventuel entre les deux pays dans le domaine de la sécurité, y compris la démilitarisation mutuelle de certains secteurs des hauteurs du Golan. L'ambassadeur israélien aux États-Unis, Itamar Rabinovich, et l'ambassadeur syrien, Walid Mualem, avaient aussi assisté à une partie des entretiens (Jerusalem Post, 25 décembre 1994).

503. Le 25 décembre 1994, il a été rapporté que des officiers supérieurs de réserve des FDI s'étaient engagés à aider les colons des hauteurs du Golan à protéger leurs biens et à résister à toute tentative d'évacuation éventuelle dans le cadre d'un accord de paix futur avec la République arabe syrienne (Ha'aretz, 25 décembre 1994).
